

Recueil thématique

1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e arrondissements de Paris



Ce recueil présente une vue d'ensemble des arrondissements parisiens sous forme de cartes et de tableaux thématiques. L'impact du rapprochement des arrondissements 1-2-3-4 est documenté par des comparaisons chiffrées et des cartes.

Les quatre premiers arrondissements de Paris ont une cohérence urbaine héritée de l'histoire de Paris et de son urbanisation. Ce sont des arrondissements au bâti ancien avec une forte valeur patrimoniale et une concentration de sites culturels et touristiques. Ces arrondissements se caractérisent aussi par une densité d'emplois élevée et une offre commerciale importante. Cet espace central est particulièrement bien desservi par les transports en commun. La concentration d'activités économiques, touristiques et commerciales induit néanmoins une forte pression sur l'espace public. Les quatre arrondissements centraux sont à la fois les plus petits en superficie et les moins peuplés. Ils représentent ensemble 4,5 % de la population parisienne soit environ 100 000 habitants pour 6,4% de la superficie de Paris. Par comparaison avec l'ensemble de Paris, ces arrondissements se caractérisent par une surreprésentation des jeunes adultes disposant de revenus plutôt élevés. On constate, sur les dernières années, une baisse de la population résidente, liée à l'augmentation des logements inoccupés. Sur le plan environnemental, les arrondissements centraux - malgré la présence du jardin des Tuileries - sont carencés en végétation.

LISTE DES PLANCHES

POPULATION ET SUPERFICIE

- Population et superficie (p.4)
- Evolution de la population (p.5)
- Naissances (p.6)
- Structure par âge de la population (p.7)

SOCIETE

- Jeunes âgés de moins de 20 ans (p.8)
- Population âgée de 60 ans ou plus (p.9)
- Effectifs scolaires (p.10)
- Etudiants (p.11)
- Personnes seules (p.12)
- Familles (p.13)
- Revenus (p.14)
- Pauvreté (p.15)
- Logements sociaux (p.16)
- Typologie des logements (p.17)
- Logements inoccupés (p.18)
- Mal logement(p.19)

FORME URBAINE-ESPACE PUBLIC

- Période de construction (p.20)
- Mixité fonctionnelle (p.21)
- Centralités (p.22)
- Sollicitation des rues (p.23)
- Ville évènementielle (p.24)

VILLE DURABLE

- Motorisation des ménages (p.25)
- Présence du végétal (p.26)
- Rues froides et rues chaudes (p.27)
- Mode de chauffage (p.28)

ACTIVITES

- Equilibre habitat-emploi (p.29)
- Pôles d'emplois (p.30)
- Emplois (p.31)
- Emplois publics (p.32)
- Offre commerciale (p.33)
- Densité commerciale (p.34)
- Zones touristiques internationales (p.35)

TOURISME

- Monuments et sites (p.36)
- Patrimoine (p.37)
- Fréquentation touristique (p.38)
- Hôtels (p.39)

EQUIPEMENTS

- Crèches et petite enfance (p.40)
- Equipements scolaires (p.41)
- Equipements en faveur de l'emploi (p.42)
- Equipements de santé (p.43)
- Equipements en faveur des personnes âgées (p.44)
- Bibliothèques, ludothèques, conservatoires (p.45)
- Equipements sportifs (p.46)

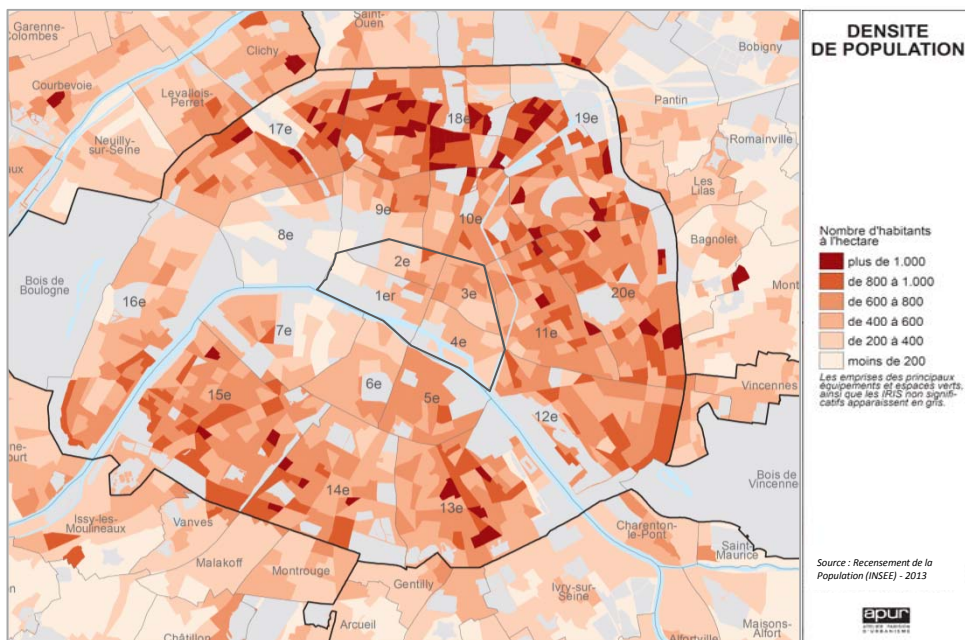
DOCUMENTS D'URBANISME

- PLU Zonage (p.47)
- PPRI (p.48)

PROJETS

- Un renouveau déjà engagé au cœur de Paris (p.49)
- Projets en cours ou engagés (p.50)

POPULATION Population et superficie

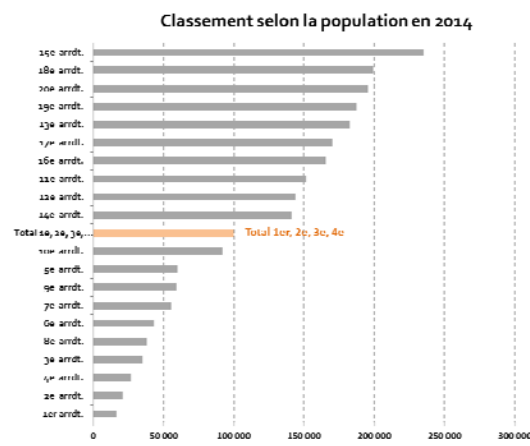


	Nombre d'habitants en 2014		Part de la population de Paris en 2014 (en %)		Densité de population en 2014 (hab/hectare)		Superficie (en hectares, sans les Bois)		Part de la superficie de Paris (en %)	
1er arrdt.	16 717	99 853	0,8	4,5	93	179	182	559	2,1	6,4
2e arrdt.	21 263		1,0		219		1,1			
3e arrdt.	35 077		1,6		305		1,3			
4e arrdt.	26 796		1,2		171		1,8			
5e arrdt.	60 030		2,7		237		254		2,9	
6e arrdt.	43 134		1,9		202		215		2,5	
7e arrdt.	55 486		2,5		138		409		4,7	
8e arrdt.	38 257		1,7		101		388		4,5	
9e arrdt.	59 389		2,7		273		218		2,5	
10e arrdt.	92 228		4,2		320		289		3,3	
11e arrdt.	151 542		6,8		419		367		4,2	
12e arrdt.	143 922		6,5		227		639		7,3	
13e arrdt.	182 318		8,2		257		715		8,2	
14e arrdt.	141 230		6,4		251		562		6,5	
15e arrdt.	235 366		10,6		279		850		9,8	
16e arrdt.	165 745		7,5		211		790		9,1	
17e arrdt.	170 186		7,7		300		567		6,5	
18e arrdt.	199 135		9,0		333		600		6,9	
19e arrdt.	187 156		8,4		274		679		7,8	
20e arrdt.	195 468		8,8		325		598		6,9	
Paris	2 220 445		100,0		256		8 698		100,0	

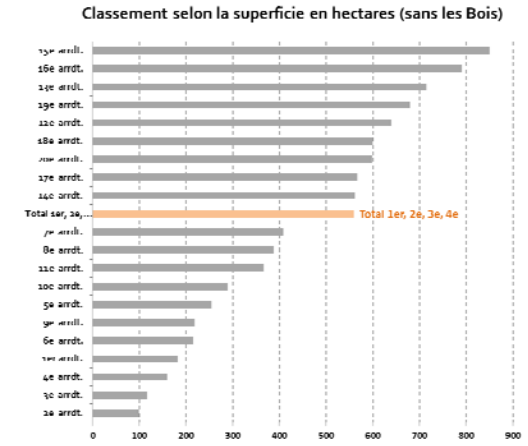
Source : Insee, recensement de la population 2014

Les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e arrondissements sont les quatre arrondissements les moins peuplés en 2014, mais aussi les plus petits en superficie. Ils représentent ensemble 99 853 habitants, soit 4,5 % de la population de Paris. Considéré dans son ensemble, le nombre d'habitants de ce regroupement est proche de celui du 10^{ème} arrondissement. La superficie des quatre arrondissements centraux est de 559 hectares, soit l'équivalent du 14^{ème} ou du 17^{ème} arrondissement.

La fusion ferait de ce nouvel arrondissement le troisième moins dense de Paris (179 hab/hectare), juste devant le 7^{ème} et 8^{ème} arrondissement.

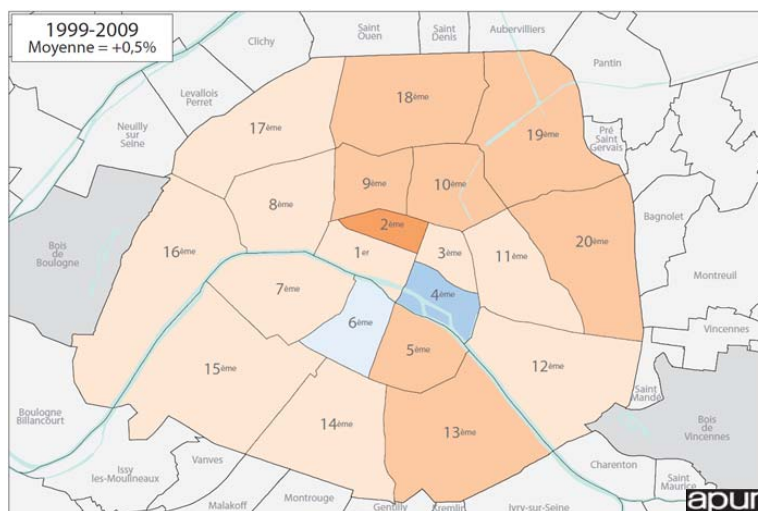
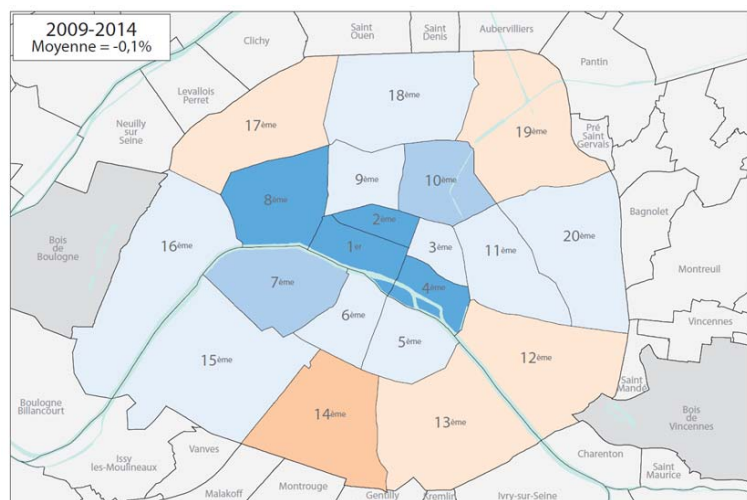


Source : Insee, recensement 2014



Source : Insee, recensement 2014

POPULATION Evolution de la population 2009-2014



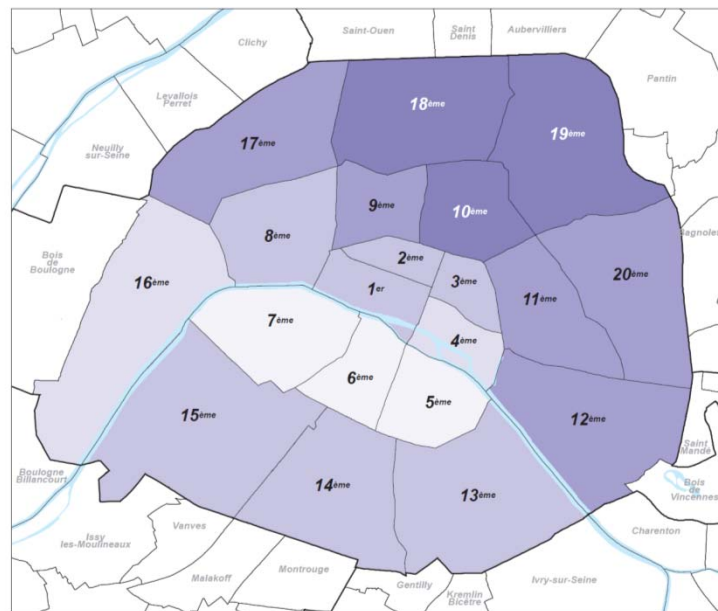
	Nombre d'habitants en 2014	Nombre d'habitants en 2009	Nombre d'habitants en 1999	Taux d'évolution annuel de la population entre 2009 et 2014 (en %)	Taux d'évolution annuel de la population entre 1999 et 2009 (en %)	
1er arrdt.	16 717	17 614	16 888	-1,04	-0,78	0,42
2e arrdt.	21 263	22 400	19 585	-1,04		1,35
3e arrdt.	35 077	35 655	34 248	-0,33		0,40
4e arrdt.	26 796	28 192	30 675	-1,01		-0,84
5e arrdt.	60 030	61 531	58 849	-0,49		0,45
6e arrdt.	43 134	43 143	44 919	0,00		-0,40
7e arrdt.	55 486	57 442	56 985	-0,69		0,08
8e arrdt.	38 257	40 278	39 314	-1,02		0,24
9e arrdt.	59 389	60 275	55 838	-0,30		0,77
10e arrdt.	92 228	95 911	89 612	-0,78		0,68
11e arrdt.	151 542	152 744	149 102	-0,16		0,24
12e arrdt.	143 922	142 897	136 591	0,14		0,45
13e arrdt.	182 318	182 032	171 533	0,03		0,60
14e arrdt.	141 230	137 189	132 844	0,58		0,32
15e arrdt.	235 366	236 491	225 362	-0,10		0,48
16e arrdt.	165 745	169 372	161 773	-0,43		0,46
17e arrdt.	170 186	168 454	160 860	0,20		0,46
18e arrdt.	199 135	200 631	184 586	-0,15		0,84
19e arrdt.	187 156	184 787	172 730	0,26		0,68
20e arrdt.	195 468	197 067	182 952	-0,16		0,75
Paris	2 220 445	2 234 105	2 125 246	-0,12		0,50

Source : Insee, recensement de la population 2014, 2009

Entre 1999 et 2009, la croissance de la population des quatre arrondissements centraux est hétérogène. Le 2^{ème} arrondissement est l'arrondissement connaissant la plus forte croissance de la capitale (+1,3%/an) tandis que le 4^{ème} arrondissement perd des habitants (-0,8%).

Entre 2009 et 2014, la population des quatre arrondissements diminue, à l'image de la majorité des arrondissements parisiens. Les plus fortes diminutions s'observent notamment dans le cœur de la capitale. Le taux annuel d'évolution des quatre arrondissements considérés ensemble atteint -0,8% contre -0,1% pour la moyenne parisienne.

POPULATION Naissances



TAUX DE NATALITE

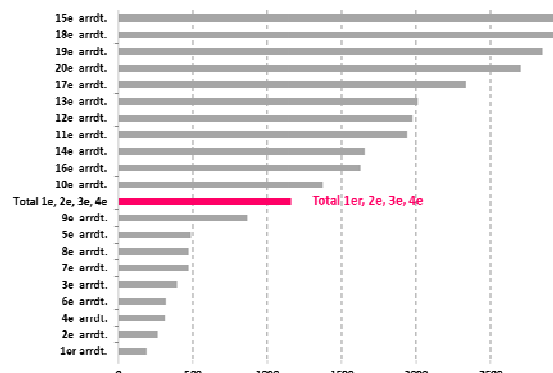
	Nombre de naissances en 2015		Evolution du nombre de naissances entre 2010 et 2015				Taux de natalité en 2013 (p.1000)	
			Effectif		%			
1er arrdt.	189	1 162	-33	-227	-2,5	-2,7	11,9	11,6
2e arrdt.	266		-94		-4,4		11,9	
3e arrdt.	395		-123		-4,0		12,0	
4e arrdt.	312		23		1,3		10,6	
5e arrdt.	485		-79		-2,3		8,3	
6e arrdt.	318		-89		-3,6		8,5	
7e arrdt.	470		-70		-2,2		9,0	
8e arrdt.	471		-65		-2,0		12,1	
9e arrdt.	866		-108		-1,8		14,4	
10e arrdt.	1 376		-189		-2,0		15,1	
11e arrdt.	1 941		-289		-2,2		13,1	
12e arrdt.	1 976		-39		-0,3		13,8	
13e arrdt.	2 011		-241		-1,8		11,3	
14e arrdt.	1 655		-75		-0,7		11,8	
15e arrdt.	3 015		-145		-0,8		12,7	
16e arrdt.	1 627		-233		-2,1		10,1	
17e arrdt.	2 335		-194		-1,3		14,2	
18e arrdt.	3 008		-486		-2,3		15,6	
19e arrdt.	2 847		-378		-2,0		15,6	
20e arrdt.	2 703		-274		-1,5		14,6	
Paris	28 266		-3 181		-1,7		13,0	

Source : Etat Civil, 2010-2015

Du fait de leur petite taille, les quatre arrondissements centraux se classent parmi les derniers en ce qui concerne le nombre de naissances. Néanmoins, rapporté à la population, le taux de natalité de ces arrondissements considérés ensemble se situe légèrement en dessous de la moyenne parisienne et dépasse celui des 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 13^{ème} et 16^{ème} arrondissements.

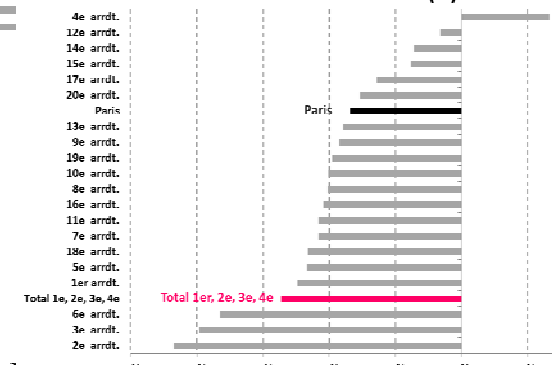
Concernant l'évolution du nombre de naissances depuis 2010, la situation des arrondissements centraux est hétérogène. Alors que le 4^{ème} arrondissement est le seul arrondissement parisien à avoir connu une augmentation des naissances, les trois autres ont enregistré de fortes diminutions. Considérés dans leur ensemble, ils font partie des arrondissements qui enregistrent les plus grandes baisses du nombre de naissances.

Classement selon le nombre de naissances en 2015



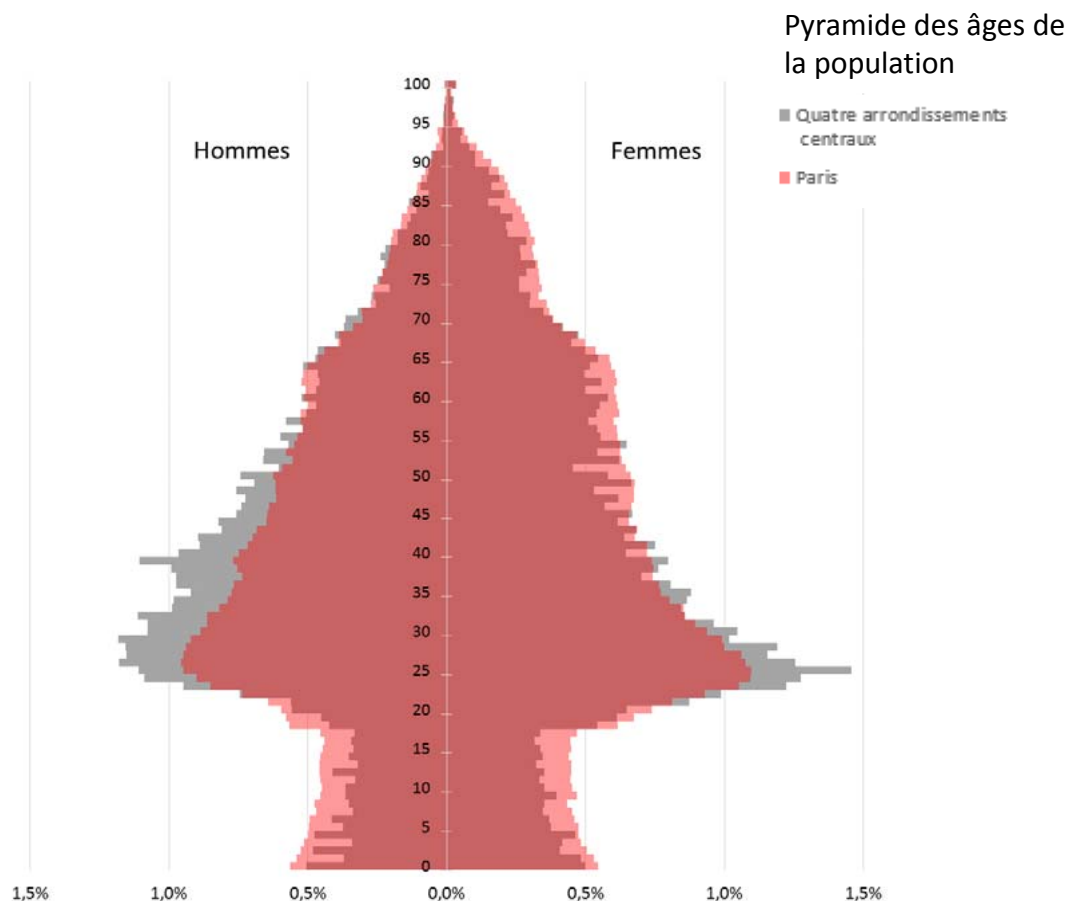
Source : Etat Civil, 2015

Classement selon l'évolution du nombre de naissances entre 2010 et 2015 (%)



Source : Etat Civil, 2010-2015

POPULATION Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2013

	Quatre arrondissements centraux		Paris	
	Effectif	%	Effectif	%
0-9 ans	8 256	8,1	219 730	9,9
10-19 ans	7 653	7,5	214 990	9,6
20-29 ans	21 120	20,8	407 627	18,3
30-39 ans	19 049	18,7	359 549	16,1
40-49 ans	14 687	14,4	299 417	13,4
50-59 ans	11 643	11,4	262 082	11,8
60-69 ans	9 720	9,6	225 283	10,1
70-79 ans	5 661	5,6	131 687	5,9
80-89 ans	3 236	3,2	87 542	3,9
90 ans ou plus	738	0,7	21 715	1,0
Total	101 764	100,0	2 229 621	100,0

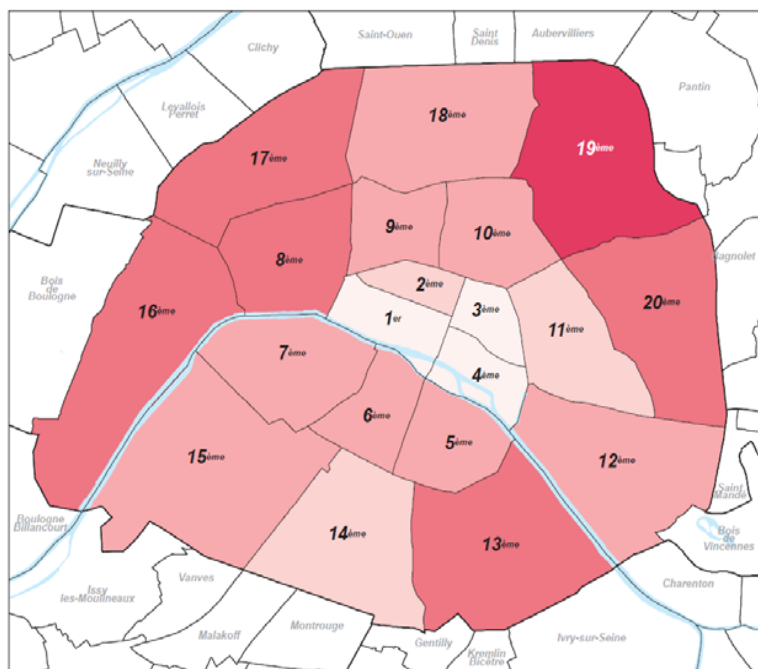
Source : Insee, recensement de la population 2013

Considérés ensemble, la population des quatre arrondissements centraux concentre une majorité de personnes en âge de travailler : 54% de la population a entre 20 et 49 ans alors que cette classe d'âge ne représente que 48% de la population parisienne.

Proportionnellement, les 4 premiers arrondissements centraux accueillent moins de jeunes (moins de 20 ans) et de personnes âgées (60 ans ou plus) que la moyenne parisienne.

Les femmes sont surreprésentées entre 20 et 25 ans dans ces arrondissements tandis que les hommes y sont plus nombreux entre 30 et 50 ans.

SOCIETE Jeunes âgés de moins de 20 ans



LES PERSONNES ÂGÉES DE MOINS DE 20 ANS

	Population âgée de moins de 20 ans		Proportion de moins de 20 ans dans la population (en %)	
1er arrdt.	2 545	15 909	14,9	15,6
2e arrdt.	3 549		16,3	
3e arrdt.	5 559		15,6	
4e arrdt.	4 257		15,6	
5e arrdt.	10 958		18,2	
6e arrdt.	8 335		19,2	
7e arrdt.	10 508		18,7	
8e arrdt.	8 295		21,2	
9e arrdt.	11 435		19,2	
10e arrdt.	18 412		19,9	
11e arrdt.	25 204		16,4	
12e arrdt.	27 208		18,8	
13e arrdt.	36 935		20,1	
14e arrdt.	24 372		17,3	
15e arrdt.	44 163		18,6	
16e arrdt.	34 642		20,8	
17e arrdt.	34 007		20,0	
18e arrdt.	38 203		19,1	
19e arrdt.	44 488		23,9	
20e arrdt.	41 645		21,4	
Paris	450 629		19,5	

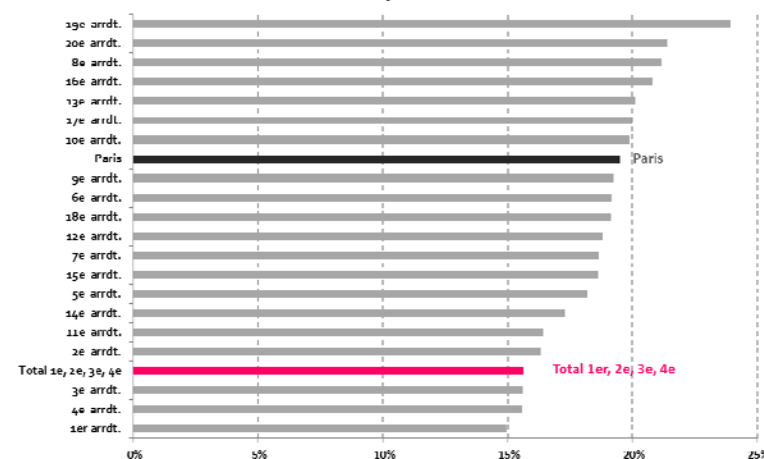
Répartition par âge des moins de 20 ans (%)				
Moins de 3 ans	3-5 ans	6-10 ans	11-14 ans	15-19 ans
15,6		14,9	25,1	18,5
21,3	17,5	15,7	24,8	14,2
18,4		16,0	22,4	18,3
14,5		15,9	22,2	19,6
11,6	12,6	20,7	17,8	37,3
10,4	10,5	18,7	15,4	44,3
13,1	13,2	23,2	19,4	31,0
13,4	12,7	24,6	18,2	31,0
18,5	15,4	24,2	18,0	23,7
19,3	17,1	25,0	17,9	20,8
18,5	16,0	22,7	17,5	25,3
16,7	15,7	23,8	19,0	24,7
15,3	14,1	23,7	18,4	28,6
16,6	15,5	23,0	18,2	26,4
16,9	15,0	23,9	17,5	26,7
12,0	13,2	23,1	20,7	30,9
18,1	15,6	22,8	18,1	25,4
19,5	16,9	24,2	17,6	21,8
16,8	15,3	24,4	19,4	24,1
16,4	15,2	24,9	19,6	24,0
16,5	15,1	23,6	18,5	26,3

Source : Insee, recensement de la population 2013

Les quatre arrondissements centraux sont ceux qui comptent la plus faible proportion de jeunes âgés de moins de 20 ans. Globalement, 16 % de la population de ces quatre arrondissements a moins de 20 ans soit 15 900 personnes. Ces arrondissements centraux, composés essentiellement de petits logements, accueillent surtout des jeunes adultes vivant seuls ou en couple sans enfant.

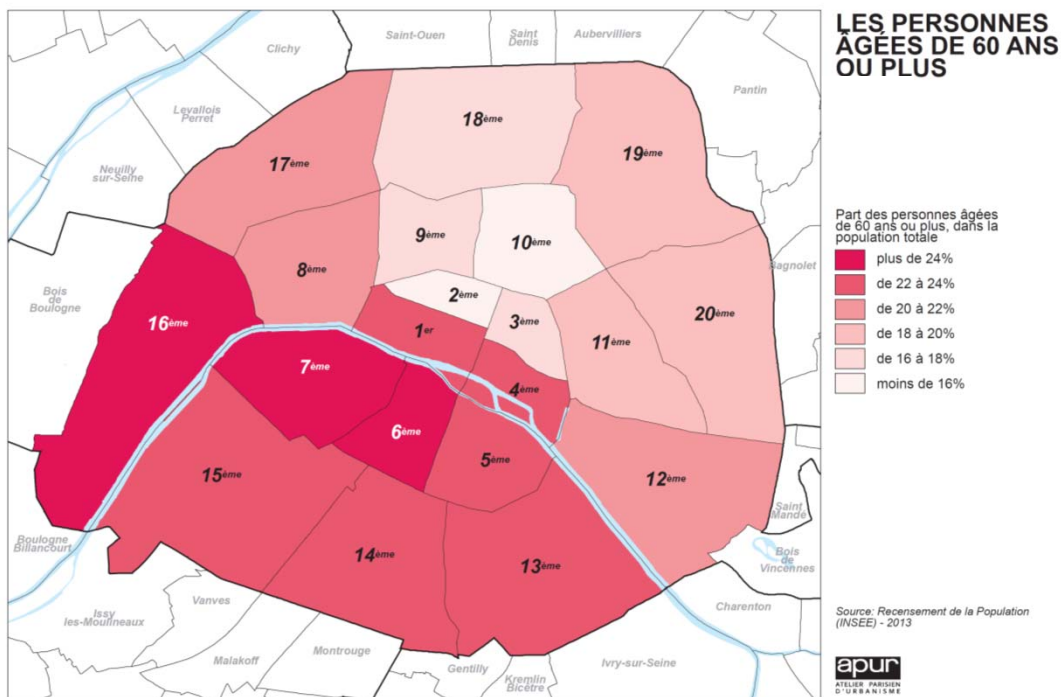
Au sein des moins de 20 ans, les effectifs se répartissent assez uniformément à tous les âges. Le 2^{ème} arrondissement est celui dont la proportion d'enfants de moins de 6 ans est la plus élevée de la capitale (37%).

Classement selon la part de moins de 20 ans



Source : Insee, recensement 2013

SOCIETE Population âgée de 60 ans ou plus

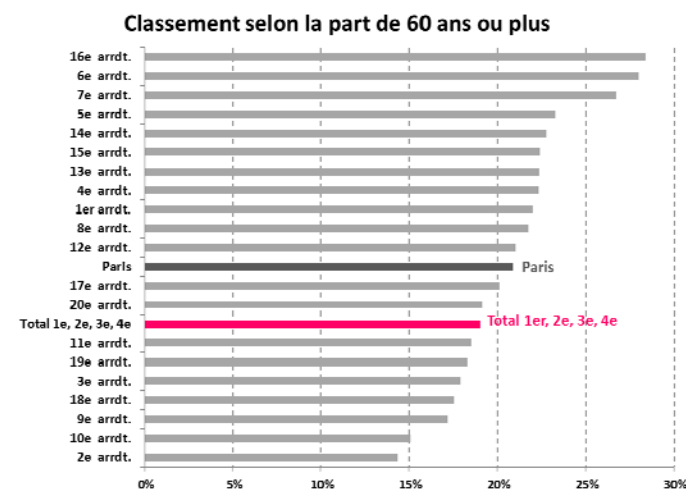


	Population âgée de 60 ans ou plus		Proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus dans la population (en %)	
1er arrdt.	3 744	19 356	22,0	19,0
2e arrdt.	3 118		14,3	
3e arrdt.	6 395		17,9	
4e arrdt.	6 099		22,3	
5e arrdt.	14 023		23,3	
6e arrdt.	12 164		28,0	
7e arrdt.	15 061		26,7	
8e arrdt.	8 512		21,7	
9e arrdt.	10 202		17,2	
10e arrdt.	13 948		15,1	
11e arrdt.	28 439		18,5	
12e arrdt.	30 430		21,0	
13e arrdt.	41 079		22,4	
14e arrdt.	32 056		22,8	
15e arrdt.	53 100		22,4	
16e arrdt.	47 280		28,4	
17e arrdt.	34 195		20,1	
18e arrdt.	35 002		17,5	
19e arrdt.	34 094		18,3	
20e arrdt.	37 286		19,1	
Paris	466 227		20,9	

Source : Insee, recensement de la population 2013

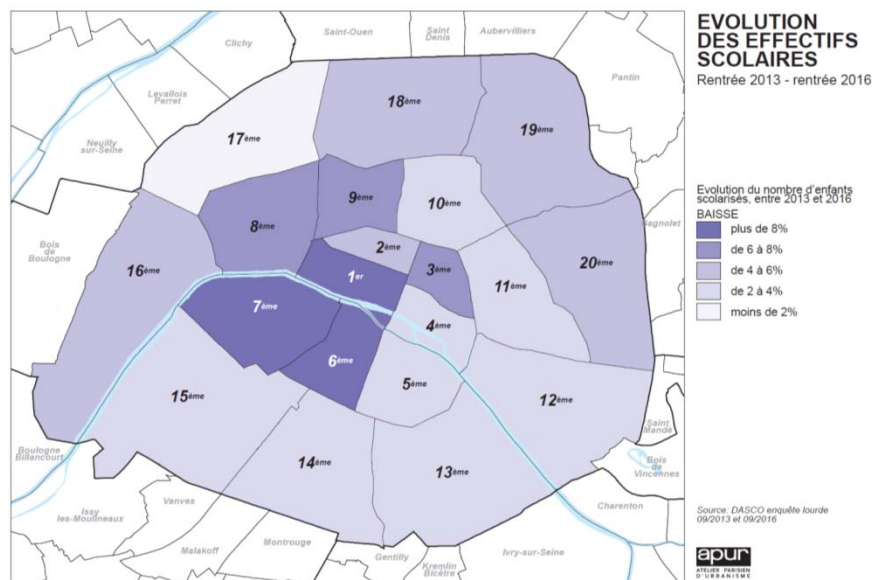
Considérés dans leur ensemble, les quatre arrondissements comptent 19 300 personnes âgées de 60 ans ou plus ce qui représente 19 % de la population soit une proportion inférieure à la moyenne parisienne (21%).

Considérés individuellement, la situation des arrondissements est hétérogène. Les 1^{er} et 4^{ème} arrondissements comptent une proportion personnes âgées de 60 ans ou plus légèrement supérieure à la moyenne parisienne, alors que les 2^e et 3^e arrondissements enregistrent de faibles proportions de séniors.



Source : Insee, recensement 2013

SOCIETE Effectifs scolaires



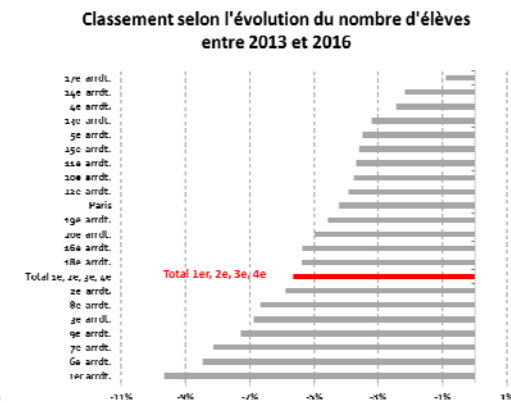
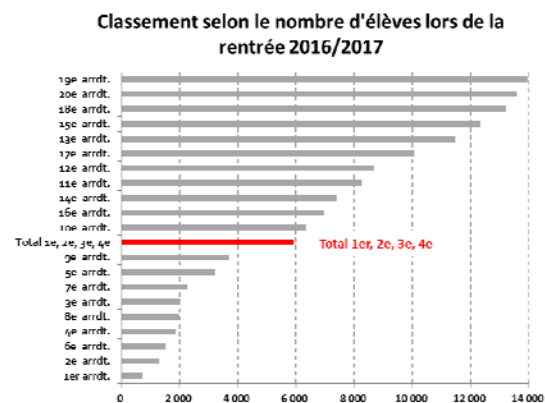
	Nombre total d'élèves scolarisés lors de la rentrée 2016/2017		dont élèves en classes maternelles		dont élèves en classes élémentaires ou spécialisées		Nombre moyen d'élèves par classe lors de la rentrée 2016/2017		Evolution des effectifs scolaires entre la rentrée 2013 et 2016 (%)	
1er arrdt.	720	5 926	281	2 219	439	3 707	24,0	24,1	-9,7	-5,7
2e arrdt.	1 295		499		796		23,1		-5,9	
3e arrdt.	2 035		776		1 259		23,9		-6,9	
4e arrdt.	1 876		663		1 213		25,0		-2,4	
5e arrdt.	3 214		1 069		2 145		25,9		-3,5	
6e arrdt.	1 513		554		959		25,2		-8,5	
7e arrdt.	2 285		882		1 403		25,1		-8,1	
8e arrdt.	1 991		719		1 272		25,2		-6,7	
9e arrdt.	3 695		1 405		2 290		25,3		-7,3	
10e arrdt.	6 351		2 452		3 899		23,5		-3,8	
11e arrdt.	8 269		3 369		4 900		23,4		-3,7	
12e arrdt.	8 669		3 283		5 386		25,1		-3,9	
13e arrdt.	11 476		4 243		7 233		24,0		-3,2	
14e arrdt.	7 390		2 828		4 562		24,6		-2,2	
15e arrdt.	12 328		4 966		7 362		25,5		-3,6	
16e arrdt.	6 965		2 691		4 274		25,1		-5,4	
17e arrdt.	10 060		3 971		6 089		25,2		-0,9	
18e arrdt.	13 216		5 373		7 843		21,9		-5,4	
19e arrdt.	13 958		5 465		8 493		22,1		-4,6	
20e arrdt.	13 597		5 346		8 251		22,7		-5,0	
Paris	130 903		50 835		80 068		23,9		-4,2	

Source : DASCO, Enquête lourde

Considérés ensemble, les quatre premiers arrondissements comptent 5 900 élèves scolarisés dans les écoles primaires publiques dont 37% en maternelle et 63% en élémentaire. Les élèves de ces 4 arrondissements représentent 4,5% de l'ensemble des élèves parisiens.

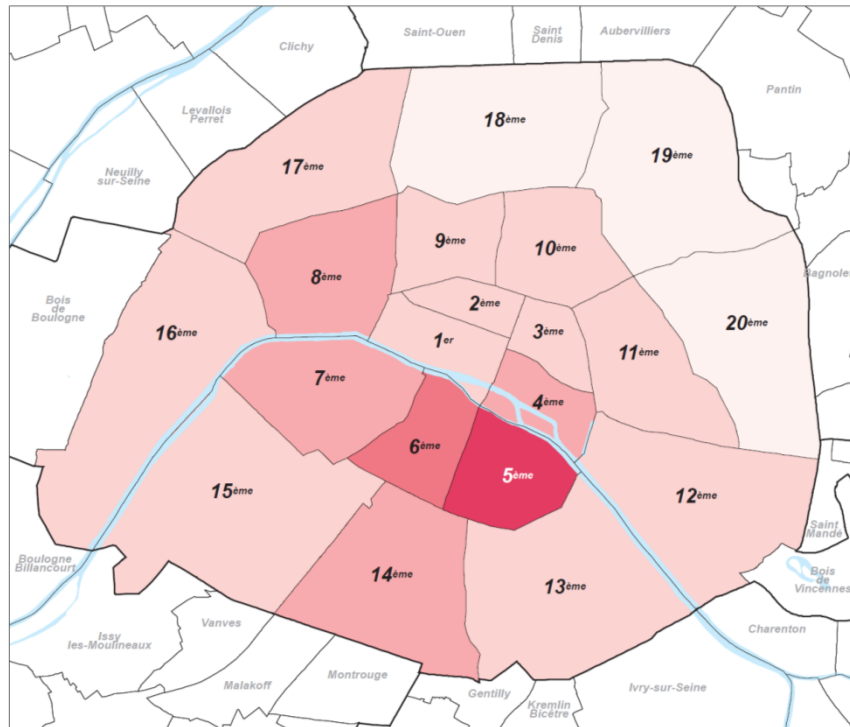
Le nombre moyen d'élèves par classe est similaire à la moyenne parisienne. A noter que cet effectif est légèrement sous-évalué du fait de la présence de classes spécialisées accueillant un nombre restreint d'élèves.

En lien avec la baisse du nombre de naissances, les effectifs scolaires diminuent depuis 2013. Dans les arrondissements centraux, cette diminution est plus forte que la moyenne parisienne (-4,2%). Elle est particulièrement marquée dans le 1^{er} arrondissement (-9,7%)



Source : DASCO, Enquête lourde

SOCIETE Etudiants



LES ÉTUDIANTS

Part des étudiants (*) dans la population totale

- plus de 16%
- de 13 à 16%
- de 10 à 13%
- de 7 à 10%
- moins de 7%

(*) jeunes de 16 à 29 ans, inscrits dans un établissement d'enseignement et dont le niveau de diplôme est au moins supérieur au bac

Source : Recensement de la Population (INSEE) - 2013

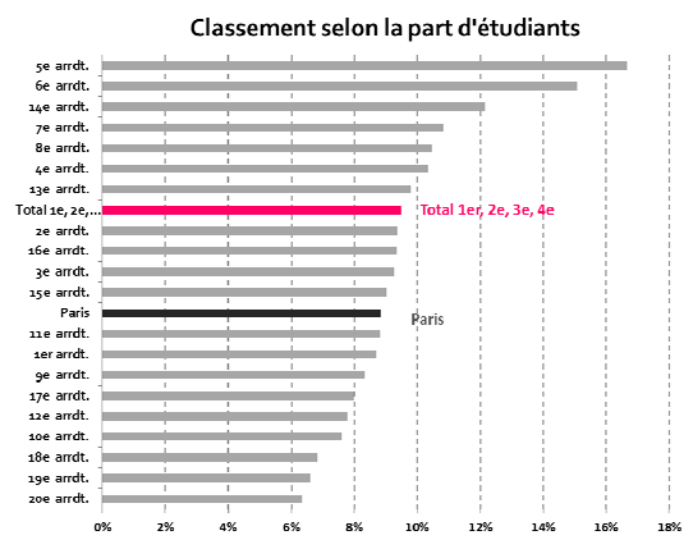


	Nombre d'étudiants résidant à Paris		Proportion d'étudiants dans la population (en %)	
1er arrdt.	1 481	9 656	8,7	9,5
2e arrdt.	2 040		9,4	
3e arrdt.	3 304		9,3	
4e arrdt.	2 832		10,4	
5e arrdt.	10 042		16,7	
6e arrdt.	6 558		15,1	
7e arrdt.	6 106		10,8	
8e arrdt.	4 097		10,5	
9e arrdt.	4 955		8,3	
10e arrdt.	7 033		7,6	
11e arrdt.	13 555		8,8	
12e arrdt.	11 282		7,8	
13e arrdt.	17 989		9,8	
14e arrdt.	17 125		12,2	
15e arrdt.	21 390		9,0	
16e arrdt.	15 567		9,3	
17e arrdt.	13 585		8,0	
18e arrdt.	13 639		6,8	
19e arrdt.	12 276		6,6	
20e arrdt.	12 345		6,3	
Paris	197 200		8,8	

Source : Insee, recensement de la population 2013

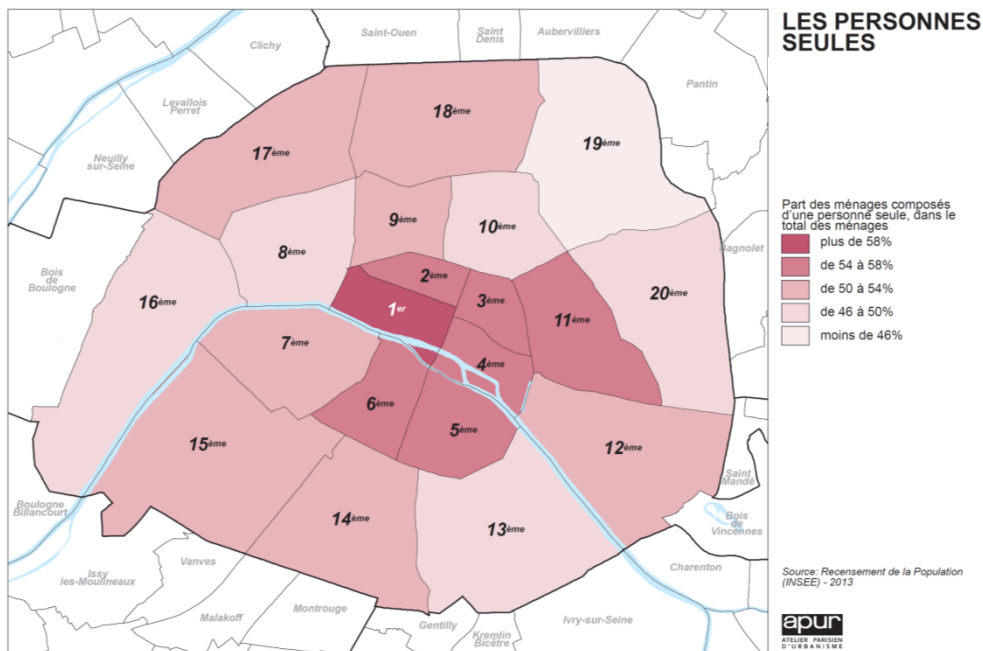
Considérés ensemble, les quatre arrondissements centraux comptent une proportion d'étudiants supérieure à la moyenne parisienne, avec près de 10 000 étudiants soit 10 % de la population.

Leur caractère central, la typologie des logements (petites surfaces) et la proximité avec le Quartier Latin font des arrondissements centraux des lieux privilégiés par les jeunes adultes et notamment les étudiants.



Source : Insee, recensement 2013

SOCIETE Personnes seules



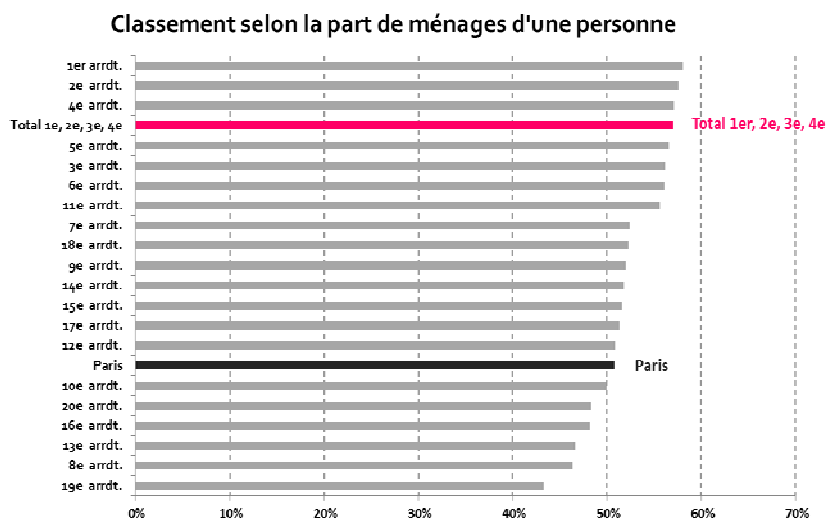
	Nombre de personnes seules	Proportion de ménages d'une personne dans le total des ménages (%)
1er arrdt.	5 755	58,1
2e arrdt.	7 294	57,6
3e arrdt.	11 556	56,2
4e arrdt.	9 042	57,1
Total 1er, 2e, 3e, 4e		57,1
5e arrdt.	18 956	56,6
6e arrdt.	13 283	56,1
7e arrdt.	15 707	52,5
8e arrdt.	8 810	46,4
9e arrdt.	16 548	52,0
10e arrdt.	23 935	50,0
11e arrdt.	48 256	55,6
12e arrdt.	38 408	50,9
13e arrdt.	41 783	46,7
14e arrdt.	37 222	51,8
15e arrdt.	65 127	51,6
16e arrdt.	40 354	48,2
17e arrdt.	45 762	51,4
18e arrdt.	55 432	52,3
19e arrdt.	36 441	43,4
20e arrdt.	46 483	48,3
Paris	586 154	50,8

Source : Insee, recensement de la population 2013

Considérés ensemble, les quatre premiers arrondissements comptent 33 600 personnes vivant seules, soit 57% des ménages de ces arrondissements. Cette proportion est supérieure à la moyenne parisienne qui se situe à 51% des ménages.

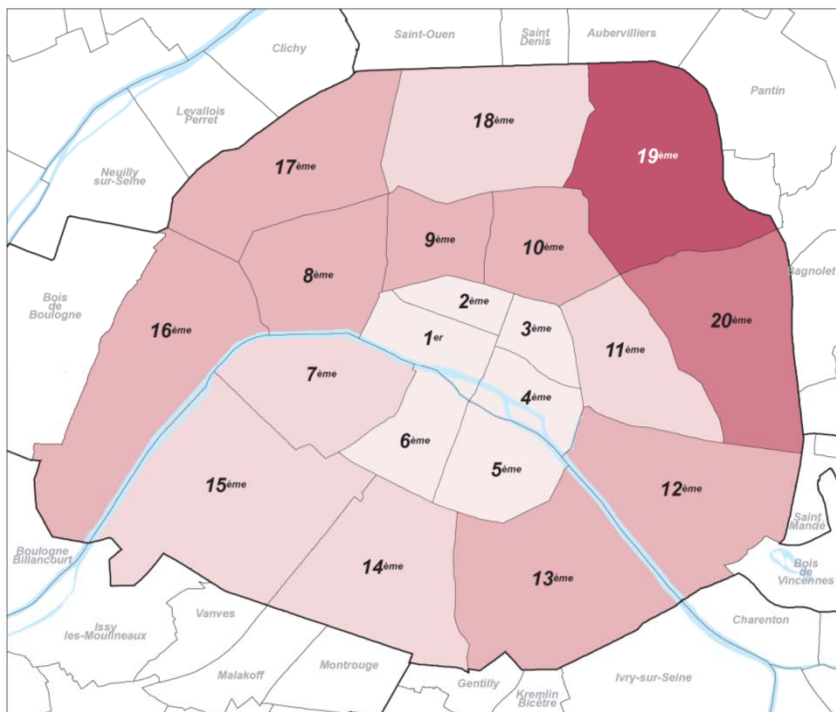
Considérés individuellement, la situation des quatre arrondissements est homogène puisque la proportion varie de 56% dans le 3ème arrondissement à 58% dans le 1er arrondissement.

Cette surreprésentation des ménages d'une personne s'explique notamment pas la typologie du parc de logements des arrondissements centraux, principalement composé de petits logements.



Source : Insee, recensement 2013

SOCIETE Familles



LES FAMILLES AVEC ENFANT(S) DE MOINS DE 25 ANS

Part des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans, dans le total des ménages

- plus de 30%
- de 26 à 30%
- de 22 à 26%
- de 18 à 22%
- moins de 18%

Source: Recensement de la Population (INSEE) - 2013



	Familles avec enfant(s) de moins de 25 ans	Proportion de familles avec enfant(s) dans le total des ménages (%)
1er arrdt.	1 600	16,1
2e arrdt.	2 142	16,9
3e arrdt.	3 616	17,6
4e arrdt.	2 649	16,7
	10 006	17,0
5e arrdt.	6 000	17,9
6e arrdt.	4 232	17,9
7e arrdt.	6 171	20,6
8e arrdt.	4 914	25,9
9e arrdt.	7 051	22,2
10e arrdt.	11 194	23,4
11e arrdt.	16 139	18,6
12e arrdt.	16 945	22,4
13e arrdt.	22 849	25,5
14e arrdt.	15 577	21,7
15e arrdt.	26 912	21,3
16e arrdt.	20 289	24,2
17e arrdt.	20 650	23,2
18e arrdt.	22 914	21,6
19e arrdt.	25 731	30,6
20e arrdt.	25 354	26,4
Paris	262 930	22,8

Source : Insee, recensement de la population 2013

Considérés ensemble, les quatre premiers arrondissements comptent 10 000 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans, soit 17% des ménages dans ces arrondissements. Cette proportion est inférieure à la moyenne parisienne qui se situe à 23% des ménages.

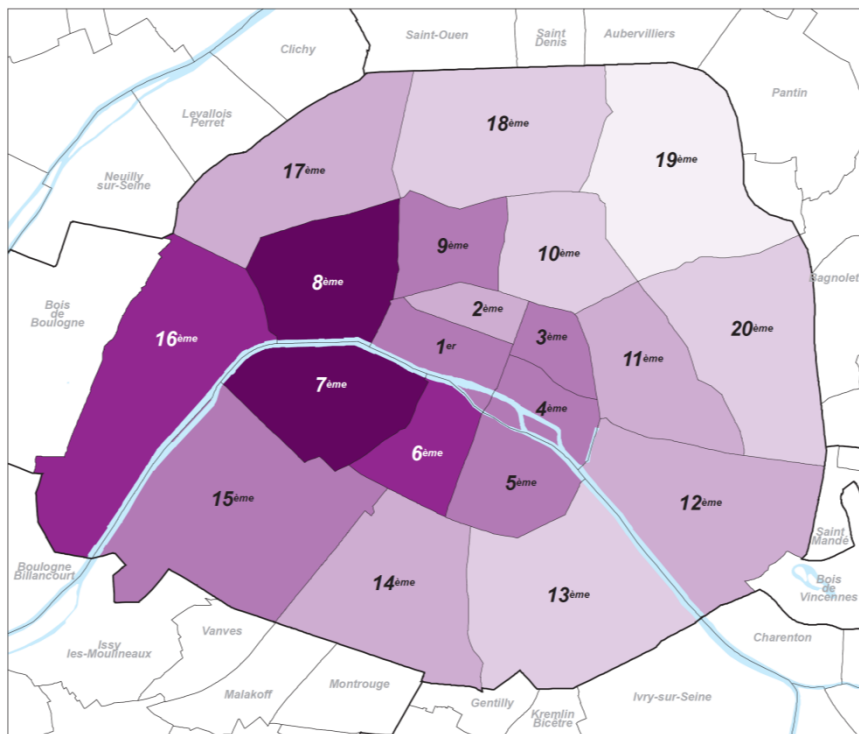
Considérés individuellement, la situation des quatre arrondissements est homogène puisque la proportion varie de 16% dans le 1^{er} arrondissement à 18% dans le 3^{ème} arrondissement.

Classement selon la part de familles dans les ménages



Source : Insee, recensement 2013

SOCIETE Revenus



LE REVENU MÉDIAN

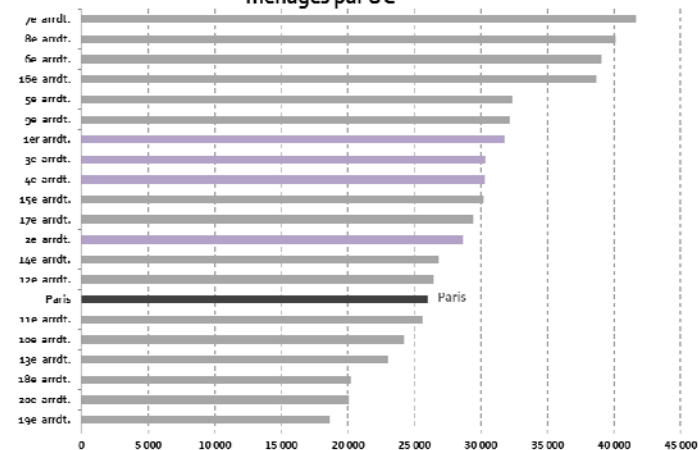
	Revenu disponible annuel médian des ménages par UC (en €)	Rapport inter-décile 9e décile/1er decile	1er décile du niveau de vie	9e décile du niveau de vie
1er arrdt.	31 805	7,2	11 846	85 510
2e arrdt.	28 664	7,5	9 424	70 845
3e arrdt.	30 322	7,1	10 390	74 038
4e arrdt.	30 299	7,0	10 924	76 193
5e arrdt.	32 336	6,3	12 123	76 041
6e arrdt.	39 079	8,4	12 832	107 954
7e arrdt.	41 676	9,2	13 697	126 486
8e arrdt.	40 141	9,1	12 197	110 556
9e arrdt.	32 167	6,7	11 011	73 462
10e arrdt.	24 243	5,9	9 026	53 432
11e arrdt.	25 620	5,7	9 509	54 203
12e arrdt.	26 478	5,5	9 885	54 495
13e arrdt.	22 994	5,1	9 640	48 709
14e arrdt.	26 821	5,4	10 816	58 742
15e arrdt.	30 203	5,7	11 511	65 053
16e arrdt.	38 679	9,0	11 761	106 078
17e arrdt.	29 396	7,5	10 094	75 611
18e arrdt.	20 247	5,6	8 229	45 895
19e arrdt.	18 609	4,9	8 375	41 286
20e arrdt.	20 077	4,9	8 749	42 739
Paris	25 981	6,6	9 652	63 417

Source : Insee, Filosofi 2013

Le revenu disponible médian des ménages qui résident dans les quatre arrondissements centraux est supérieur au revenu médian disponible des ménages parisiens dans leur ensemble. Il varie entre 28 700 € dans le 2^{ème} arrondissement et 31 800€ dans le 1^{er} arrondissement.

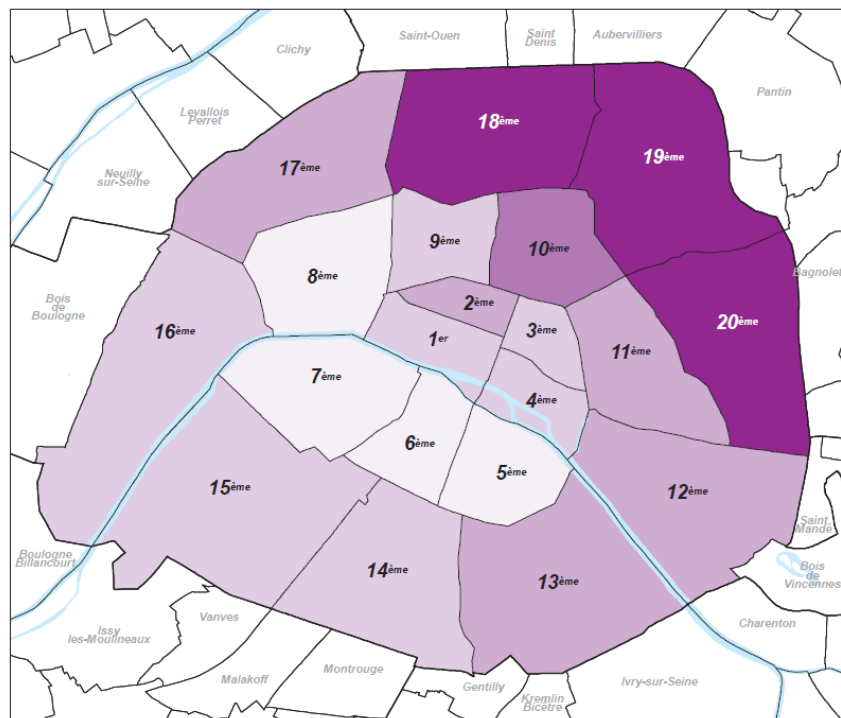
Dans ces arrondissements, l'écart de salaire entre les 10% de la population les plus pauvres et les 10% les plus riches se situe légèrement au dessus de la moyenne parisienne. Cet écart est le plus grand dans les arrondissements où le revenu médian est le plus élevé.

Classement selon le revenu disponible annuel médian des ménages par UC



Source : Insee, Filosofi 2013

SOCIÉTÉ Pauvreté



LA PAUVRETÉ

Part des ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (60% du niveau de vie médian), dans le total des ménages

- plus de 22%
- de 18 à 22%
- de 14 à 18%
- de 10 à 14%
- moins de 10%

Source : Insee, Filosofi - 2013



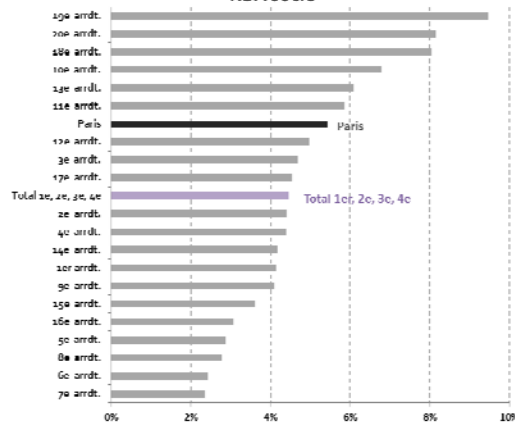
	Taux de pauvreté des ménages	Nombre de foyers allocataires RSA socle	Part des foyers allocataires du RSA socle	
1er arrdt.	10,5	410	2 627	4,1
2e arrdt.	15,7	557		4,4
3e arrdt.	13,2	964		4,7
4e arrdt.	12,0	696		4,4
5e arrdt.	10,0	961		2,9
6e arrdt.	9,1	575		2,4
7e arrdt.	8,2	705		2,4
8e arrdt.	9,9	528		2,8
9e arrdt.	11,8	1 306		4,1
10e arrdt.	18,9	3 247		6,8
11e arrdt.	16,3	5 084		5,9
12e arrdt.	14,5	3 757		5,0
13e arrdt.	17,0	5 451		6,1
14e arrdt.	12,8	3 007		4,2
15e arrdt.	11,1	4 549		3,6
16e arrdt.	10,5	2 573		3,1
17e arrdt.	14,2	4 046		4,5
18e arrdt.	24,0	8 523		8,0
19e arrdt.	24,6	7 952		9,5
20e arrdt.	22,3	7 844		8,2
Paris	16,2	62 735		5,4

Source : Insee Filosofi 2013, CAF 2014

Les quatre arrondissements centraux ont un taux de pauvreté des ménages et une part de foyers couverts par le RSA-socle inférieurs à la moyenne parisienne.

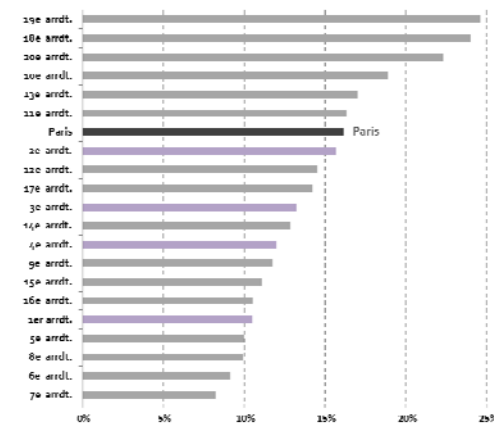
Néanmoins, des disparités existent puisque le taux de pauvreté varie de 10 % dans le 1^{er} arrondissement à 16 % dans le 2^e arrondissement (Paris : 16 %).

Classement selon la part de foyers allocataires du RSA socle



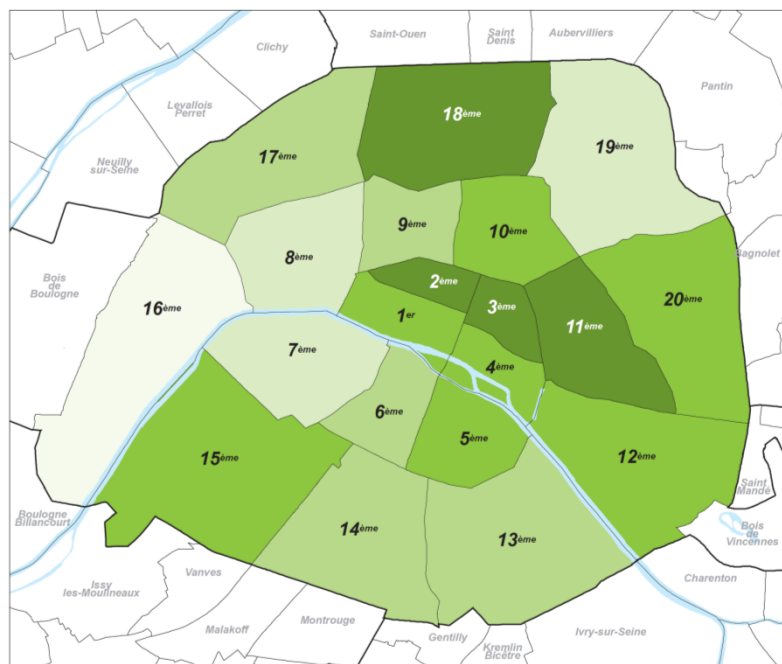
Source : CAF 2014

Classement selon le taux de pauvreté



Source : Insee, Filosofi 2013

SOCIETE Typologie des logements



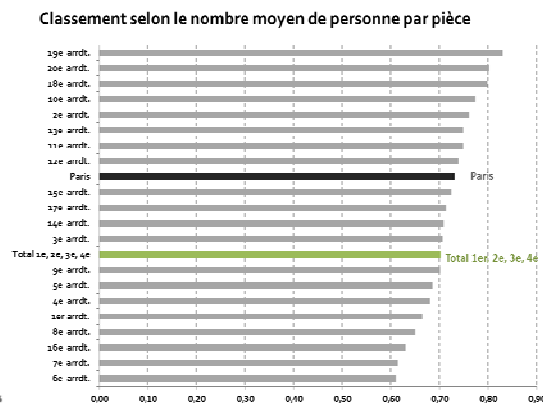
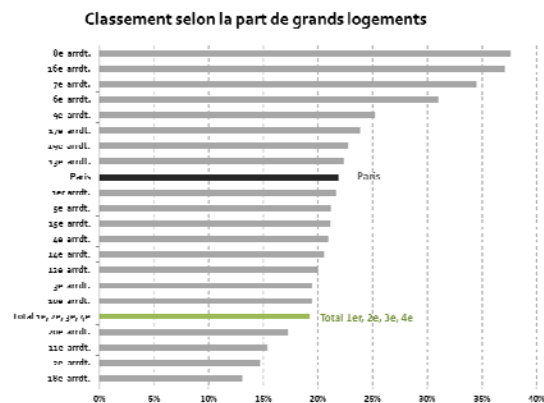
	Nombre de résidences principales		Nombre de petits logements (1-2 pièces)		Proportion de petits logements (%)		Nombre de grands logements (4 pièces ou plus)		Proportion de grands logements (%)		Nombre moyen de personne par pièce	
1er arrdt.	9 900		5 561		56,2		2 144		21,7		0,66	
2e arrdt.	12 659		8 328		65,8		1 858		14,7		0,76	
3e arrdt.	20 569	58 956	12 522	35 542	60,9	60,3	4 001	11 324	19,5	19,2	0,71	0,70
4e arrdt.	15 827		9 131		57,7		3 320		21,0		0,68	
5e arrdt.	33 494		19 295		57,6		7 090		21,2		0,69	
6e arrdt.	23 685		11 983		50,6		7 350		31,0		0,61	
7e arrdt.	29 949		14 535		48,5		10 334		34,5		0,61	
8e arrdt.	18 984		8 663		45,6		7 146		37,6		0,65	
9e arrdt.	31 827		17 218		54,1		8 035		25,2		0,70	
10e arrdt.	47 888		27 886		58,2		9 312		19,4		0,77	
11e arrdt.	86 794		54 749		63,1		13 342		15,4		0,75	
12e arrdt.	75 529		41 873		55,4		15 121		20,0		0,74	
13e arrdt.	89 566		44 772		50,0		20 030		22,4		0,75	
14e arrdt.	71 887		37 719		52,5		14 752		20,5		0,71	
15e arrdt.	126 255		69 871		55,3		26 693		21,1		0,72	
16e arrdt.	83 727		36 890		44,1		31 034		37,1		0,63	
17e arrdt.	89 112		48 847		54,8		21 242		23,8		0,71	
18e arrdt.	105 942		66 186		62,5		13 869		13,1		0,80	
19e arrdt.	84 029		41 770		49,7		19 109		22,7		0,83	
20e arrdt.	96 186		53 264		55,4		16 634		17,3		0,80	
Paris	1 153 812		631 065		54,7		252 417		21,9		0,73	

Source : Insee, recensement de la population 2013

Les quatre premiers arrondissements de Paris comptent, dans leur ensemble, 59 000 résidences principales, ce qui représente 74% des logements. Cette proportion est fois inférieure à la moyenne parisienne qui s'élève à 85%.

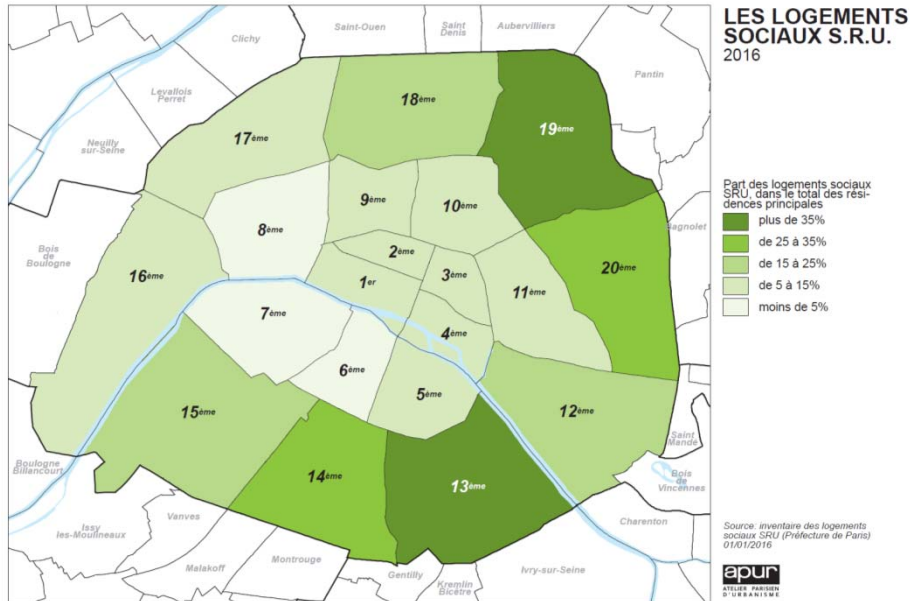
Les arrondissements centraux sont majoritairement composés de petits logements d'une ou deux pièces (60%) et plus particulièrement dans le 2^{ème} arrondissement (66%).

Considérés dans leur ensemble, le nombre moyen de personnes par pièce dans les arrondissements centraux est inférieur à celui de l'ensemble de la capitale (0,70 contre 0,73).



Source : Insee, recensement de la population 2013

SOCIETE Logements sociaux



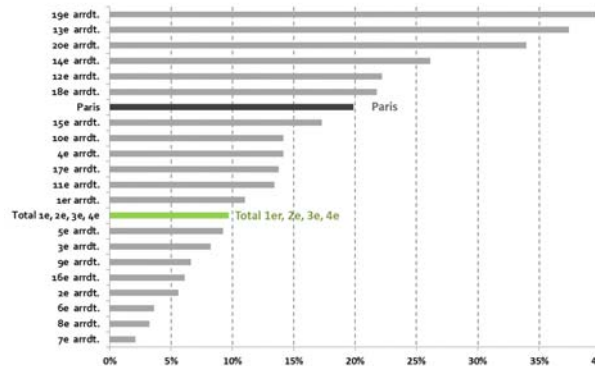
	Nombre de logements SRU en 2016		Evolution du nombre de logements SRU entre 2001 et 2016		Proportion de logements SRU dans le total des résidences principales en 2016 (en %)		Evolution de la part de logements SRU dans le total des résidences principales 2001-2016 (point de pourcentage)	
1er arrdt.	1 095	5 778	649	3 437	11,0	9,7	6,8	6,0
2e arrdt.	745		538		4,0			
3e arrdt.	1 638		1 050		5,5			
4e arrdt.	2 300		1 200		8,2			
5e arrdt.	2 970		986		9,2		3,0	
6e arrdt.	846		366		3,6		1,8	
7e arrdt.	603		359		2,1		1,3	
8e arrdt.	667		540		3,2		2,6	
9e arrdt.	2 232		1 556		6,6		4,6	
10e arrdt.	7 234		3 491		14,2		6,5	
11e arrdt.	11 537		4 592		13,4		5,3	
12e arrdt.	16 833		7 149		22,2		9,1	
13e arrdt.	33 800		8 038		37,4		7,6	
14e arrdt.	18 711		4 689		26,1		6,5	
15e arrdt.	21 603		7 685		17,3		6,2	
16e arrdt.	5 086		3 613		6,1		4,4	
17e arrdt.	12 538		4 854		13,8		4,9	
18e arrdt.	22 396		6 686		21,8		6,6	
19e arrdt.	34 719		8 389		39,9		7,9	
20e arrdt.	32 732		9 541		34,0		8,7	
Paris	230 285		75 971		19,9		6,4	

Source : Inventaire des logements sociaux SRU (Préfecture de Paris) au 1/1/2016

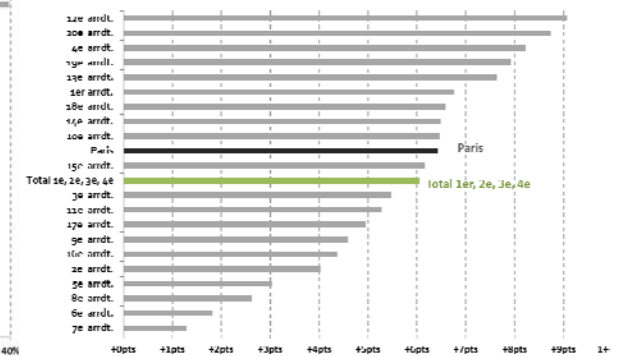
Les quatre premiers arrondissements de Paris comptent, dans leur ensemble, 5 800 logements sociaux SRU en 2016 ce qui représente 10 % des logements. Cette proportion est deux fois inférieure à la moyenne parisienne.

Les proportions de logements sociaux varient entre 6% dans le 2^{ème} arrondissement et 14 % dans le 4^{ème} arrondissement. Considérée dans son ensemble, la proportion de logements sociaux dans les quatre arrondissements centraux a augmenté de +6 points depuis 2001, soit une évolution similaire à la moyenne parisienne.

Classement selon la part de logements SRU en 2016

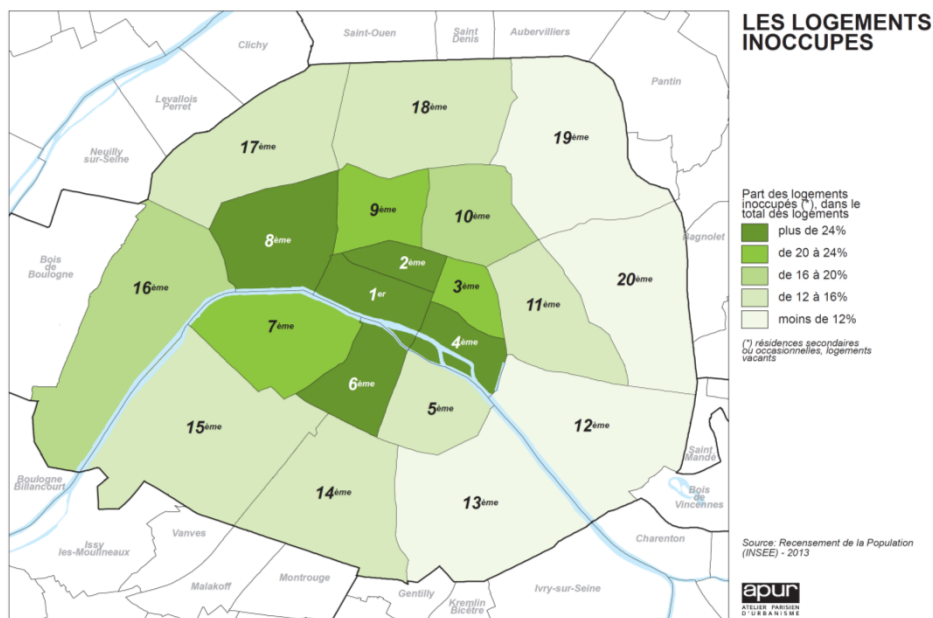


Classement selon l'évolution de la part de logements SRU entre 2001 et 2016



Source : Inventaire des logements sociaux SRU (Préfecture de Paris) au 1/1/2016

SOCIETE Logements inoccupés



	Nombre de logements inoccupés		Proportion de logements inoccupés dans le total des logements (en %)		Evolution de la proportion de logements inoccupés entre 2008 et 2013 (points de %)	
1er arrdt.	3 634	20 264	26,8	25,6	-0,1	1,3
2e arrdt.	4 555		26,5			
3e arrdt.	5 358		20,7			
4e arrdt.	6 717		29,8			
5e arrdt.	6 366		16,0		-0,2	
6e arrdt.	7 965		25,2		-1,9	
7e arrdt.	9 159		23,4		2,8	
8e arrdt.	7 794		29,1		0,1	
9e arrdt.	8 062		20,2		1,6	
10e arrdt.	10 414		17,9		2,6	
11e arrdt.	12 717		12,8		-0,1	
12e arrdt.	9 115		10,8		0,6	
13e arrdt.	11 508		11,4		1,9	
14e arrdt.	10 867		13,1		-1,3	
15e arrdt.	22 347		15,0		1,6	
16e arrdt.	19 248		18,7		-0,7	
17e arrdt.	15 483		14,8		0,2	
18e arrdt.	15 142		12,5		-0,3	
19e arrdt.	9 700		10,3		0,9	
20e arrdt.	8 921		8,5		0,4	
Paris	205 072		15,1		0,6	

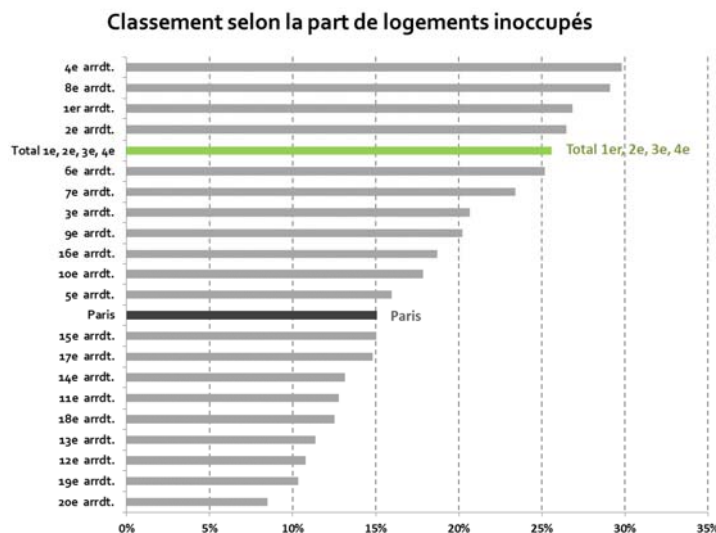
Source : Insee, recensement de la population 2013

Considérés dans leur ensemble, les quatre arrondissements centraux comptent près de 20 300 logements inoccupés* ce qui représente 26% de l'ensemble des logements soit une proportion supérieure à la moyenne parisienne (15%). Cette proportion a augmenté plus vite qu'à Paris dans son ensemble entre 2008 et 2013 (+1,3 points contre 0,6 point en moyenne).

Le 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} arrondissements se placent parmi les quatre premiers arrondissements parisiens comptant les plus grandes proportions de logements inoccupés (plus de 26%).

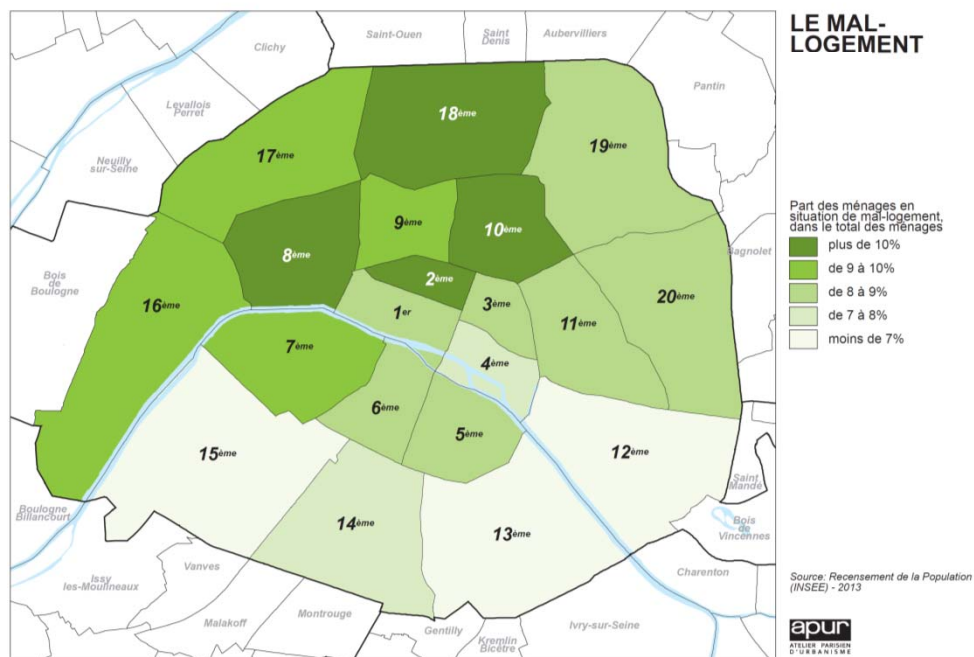
La proportion de logements inoccupés a fortement augmenté entre 2008 et 2013 dans le 2^{ème} arrondissement (+6 points) alors que dans les trois autres arrondissements centraux les évolutions ne dépassent pas les +/- 1 point.

*Sont considérés comme logements inoccupés les logements vacants et les résidences secondaires ou logements occasionnels.



Source : Insee, recensement 2013

SOCIETE Mal logement



	Nombre de ménages		Nombre de ménages mal logés		Proportion de ménages mal logés (%)	
1er arrdt.	9 910	58 972	842	5 122	8,5	8,7
2e arrdt.	12 662		1 316			
3e arrdt.	20 571		1 805			
4e arrdt.	15 828		1 160			
5e arrdt.	33 494		2 910		8,7	
6e arrdt.	23 689		1 976		8,3	
7e arrdt.	29 944		2 879		9,6	
8e arrdt.	18 985		2 103		11,1	
9e arrdt.	31 827		3 142		9,9	
10e arrdt.	47 889		5 324		11,1	
11e arrdt.	86 796		7 663		8,8	
12e arrdt.	75 523		5 097		6,7	
13e arrdt.	89 565		6 069		6,8	
14e arrdt.	71 885		5 127		7,1	
15e arrdt.	126 249		8 438		6,7	
16e arrdt.	83 727		7 955		9,5	
17e arrdt.	89 113		8 379		9,4	
18e arrdt.	105 942		11 335		10,7	
19e arrdt.	84 028		7 350		8,7	
20e arrdt.	96 187		8 334		8,7	
Paris	1 153 817		99 204		8,6	

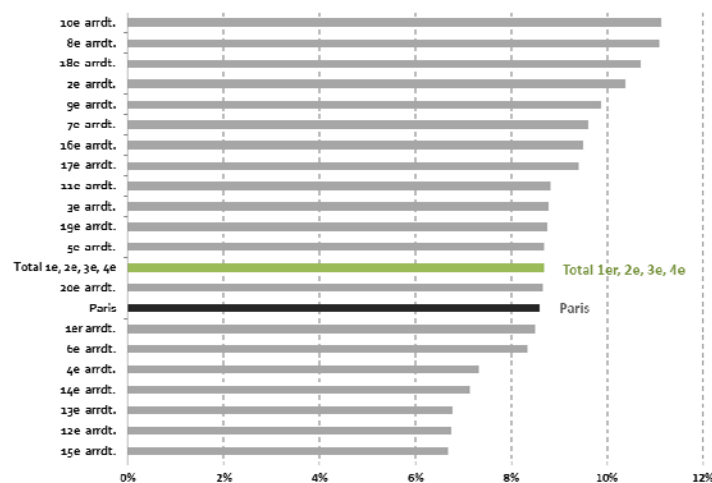
Source : Insee, recensement de la population 2013

Considérés dans leur ensemble, les quatre arrondissements centraux comptent 5 100 ménages en situation de mal logement* ce qui représente 8,7% de l'ensemble des ménages soit une proportion similaire à la moyenne parisienne (Paris : 8,6%).

Contrairement aux autres arrondissements centraux, le 2^e arrondissement se place parmi les quatre premiers arrondissements parisiens comptant les plus grandes proportions de ménages mal logés (plus de 10%).

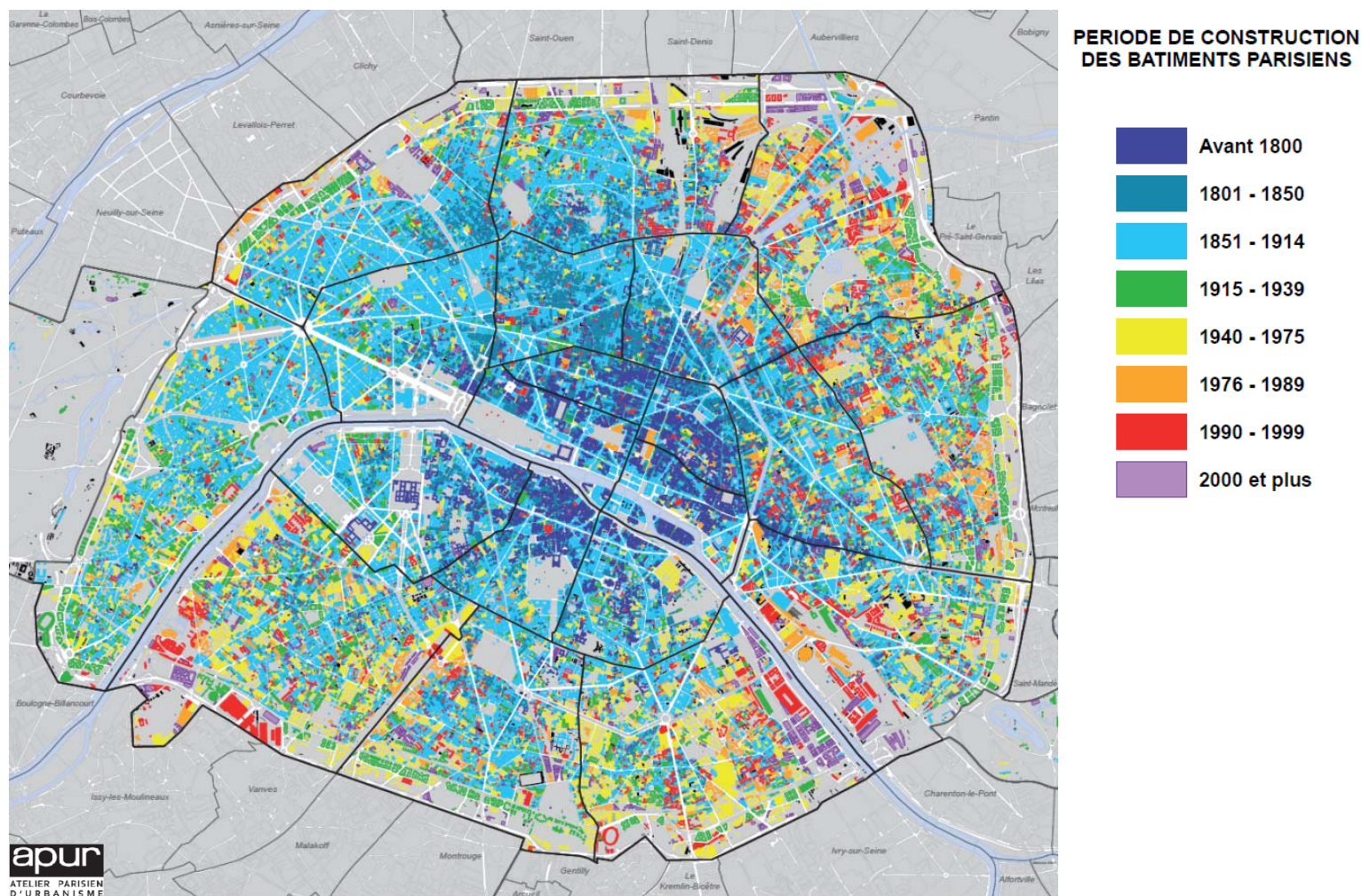
*Sont considérés comme mal logés les ménages vivant dans un logement sans confort (absence de pièce dédiée à la toilette) et/ou en situation de surpeuplement (nombre de personnes par pièce > 2)

Classement selon la part de ménages mal logés



Source : Insee, recensement de la population 2013

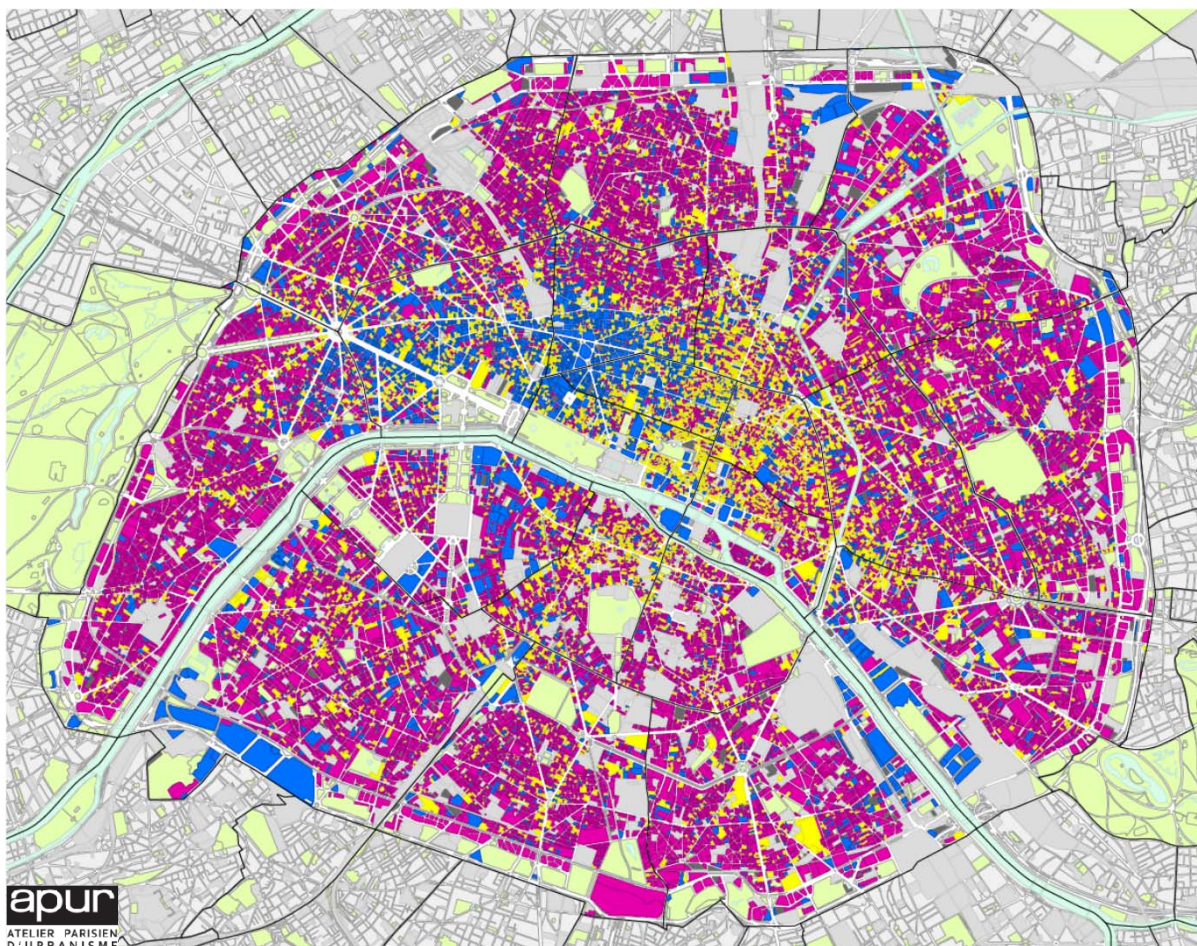
FORME URBAINE Période de construction



Paris est une ville dont le bâti est globalement ancien puisque 75% de celui-ci date de plus de 100 ans. Les 4 premiers arrondissements sont les plus anciennement construits, au cours des XVII^e et du XVIII^e siècles. Ils constituent un ensemble cohérent et unique qui leur confèrent une valeur patrimoniale très forte. Les deux taches de couleur orange qui se distinguent au centre des quatre premiers arrondissements correspondent au réaménagement du quartier des Halles et au « plateau Beaubourg » intervenues durant les années 1970.

Les autres arrondissements, mis à part les 8^{ème} et 9^{ème} arrondissements sont plus hétérogènes.

MIXITE DES FONCTIONS Activités/logements



Source : DGI 2013

Mixité Activités/Logements

- Forte dominante Activité (3/4 et plus)
- Forte dominante Logement (3/4 et plus)
- Autre mixité Logements/Activités

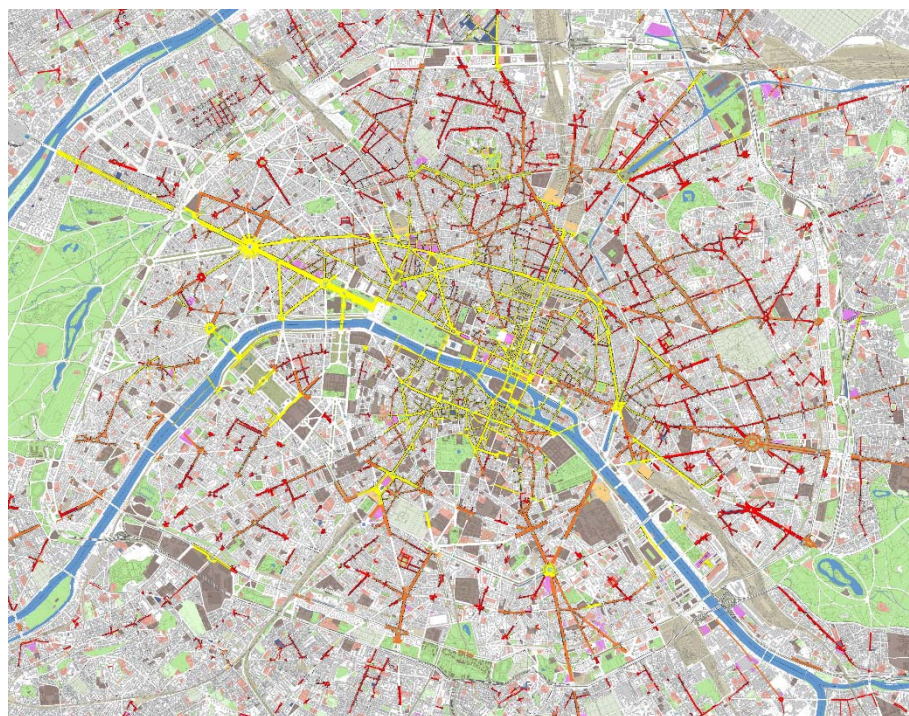
Paris compte environ 70 000 parcelles. La plupart sont bâties et accueillent en majorité (au moins 75% de la surface bâtie de la parcelle) soit des logements (parcelles colorées en rose foncé), soit des activités (parcelles colorées en bleu).

Dans certaines parcelles, la surface bâtie se répartie plus équitablement entre les logements et l'activité, elles apparaissent en jaune sur la carte, on parle alors de mixité.

Dans certains quartiers, l'activité domine très nettement, c'est la cas du Quartier Central des Affaires (8^e arrondissement et alentours, partie du 7^e...), dans d'autres ce sont les logements (14^e ou 20^e arrondissements par exemple).

Les 4 premiers arrondissements apparaissent, en revanche, comme très mixtes : plus de 40% du nombre des parcelles bâties sont mixtes (50% dans le 1^{er} arrondissement) alors qu'à Paris, en moyenne, ce taux est inférieur à 20%.

ESPACE PUBLIC Centralités



Centralité

- Globale (Métropolitaine)
- Mixte
- Locale (de proximité)
- Equipement de rayonnement local
- Equipement territorial ou métropolitain
- ★ Mairie/Hôtel de Ville

Station SNCF/RATP

- Métro
- RER
- Tramway
- Gare Transilien
- Gare de voyageurs

- Centre commercial, Grand Magasin
- Marché couvert, découvert
- Linéaire commercial ou artisanal

Emprise végétalisée / Infrastructure

- Espace vert public, Loisirs et sports de plein air
- Cimetière
- Infrastructure ferroviaire

Réseau magistral (voies rapides)

- Voie au niveau du sol, Pont, Viaduc
- Voie souterraine

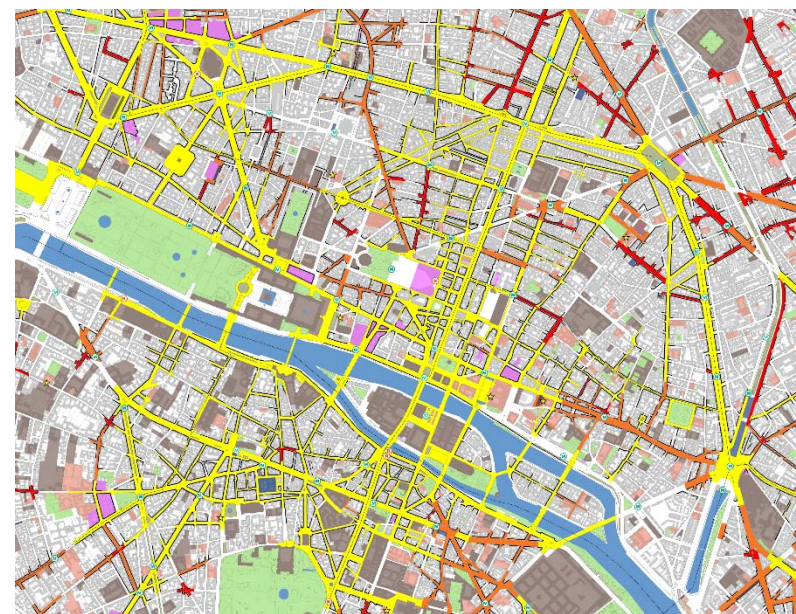
La Seine, canaux, plans d'eau

-

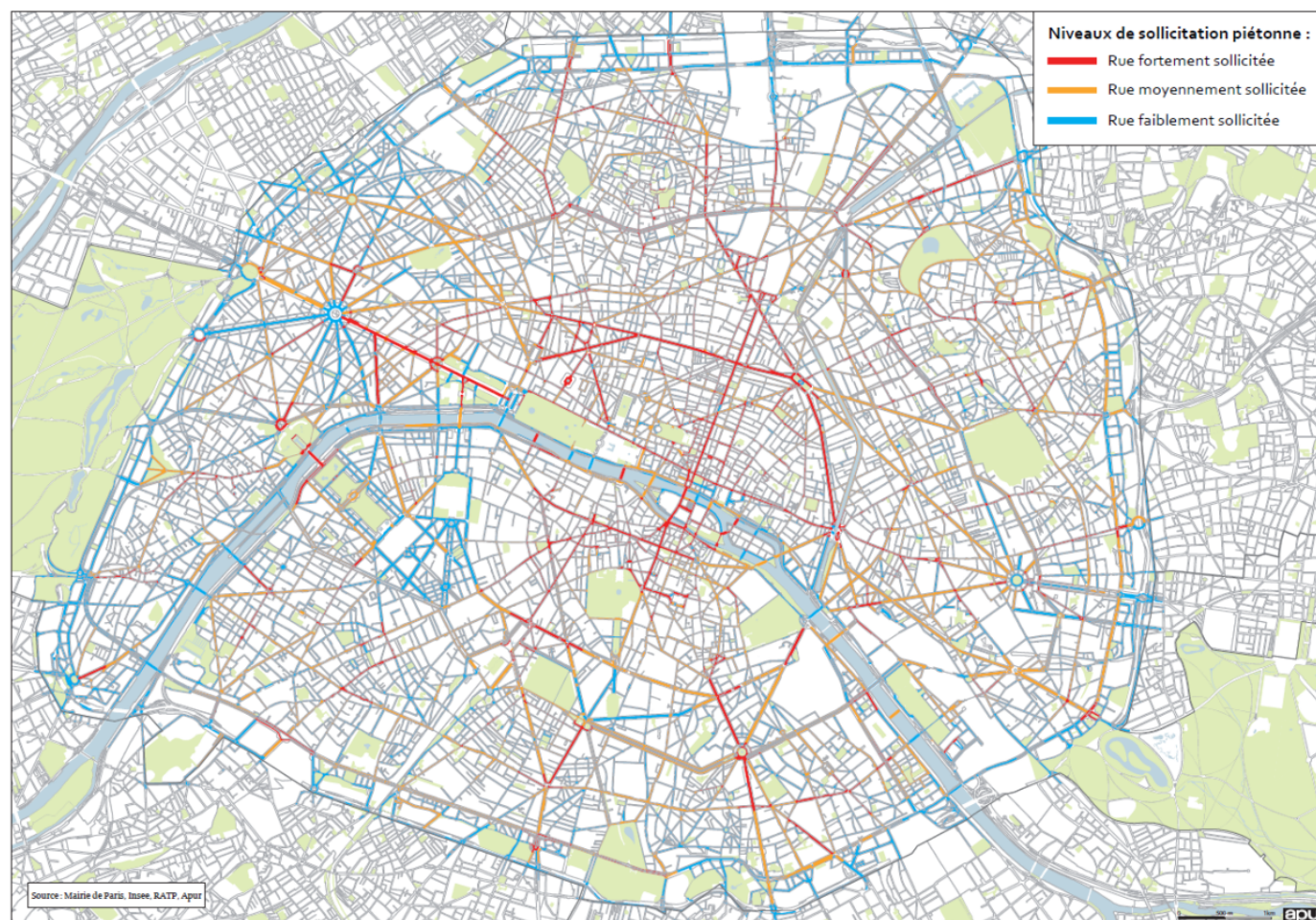


apur
ATELIER PARISIEN
D'URBANISME

Le centre de Paris (du 1^{er} au 9^e arrondissements) se caractérise par une centralité globale plus que locale (axes de couleur jaune). Les grands axes commerciaux et les lieux d'emplois localisés dans ces arrondissements attirent une population résidant dans l'ensemble de la Métropole parisienne. Les centralités intermédiaires (couleur orange) sont les très grands axes en radiale ou en rocade des arrondissements périphériques. Ils soutiennent des flux piétons et motorisés importants, mais accueillent des activités moins exclusives que dans l'hyper-centre. Enfin les centralités locales (couleur rouge) sont celles du quotidien. Ce sont des rues très fréquentées (les rues de commerces alimentaires comme la rue Montorgueil, la rue de Bretagne, dans le centre et la périphérie) ou bien de grands axes structurants de quartiers périphériques.



ESPACE PUBLIC Sollicitation des rues

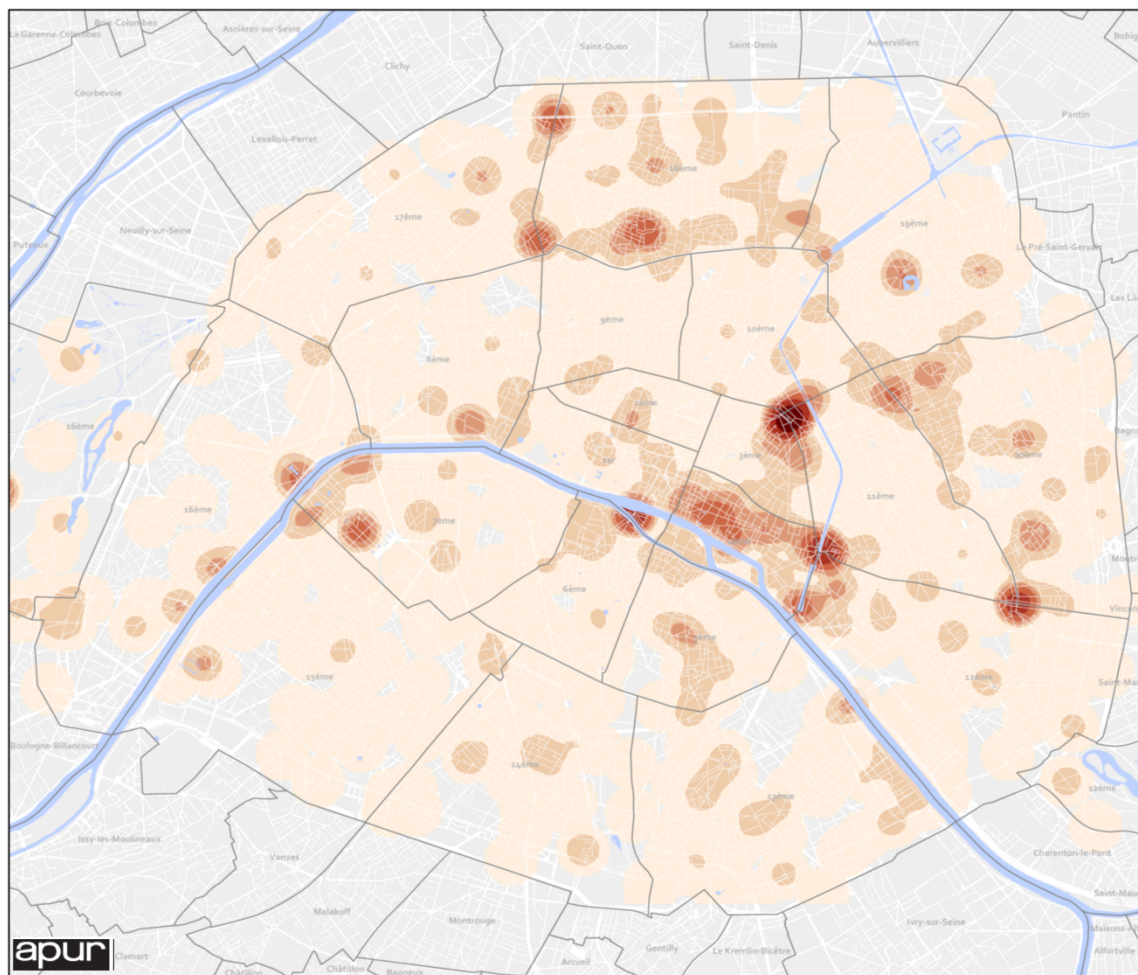


La carte de sollicitation des rues évalue la densité de fréquentation de l'espace public par les piétons. C'est une image globale et synthétique de la pratique piétonne qui ne rend pas compte de situations particulières liées, par exemple, à des événements exceptionnels.

Les rues des 4 premiers arrondissements sont très sollicitées : beaucoup sont des axes très animés et sur-fréquentés.

On ne retrouve pas dans les autres arrondissements parisiens, mis à part sur les axes principaux, une telle sollicitation de l'espace public.

ESPACE PUBLIC Ville événementielle



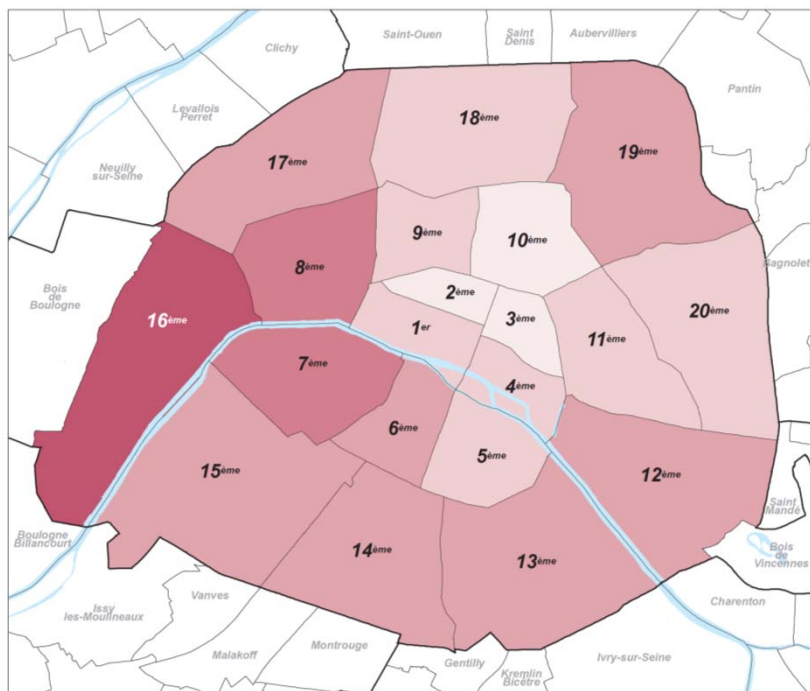
La Ville événementielle
Evénements autorisés en 2015
Densité
● densité d'événements

Au cours de l'année 2015, 2 054 événements ont été autorisés par la Ville de Paris. Ces événements de différentes natures (sportifs, sociaux, culturels, environnementaux...) ont sollicité pas moins de 4 330 lieux dans la capitale.

La densité d'événements est particulièrement élevée dans les arrondissements centraux et notamment dans le 3^{ème} et 4^{ème} arrondissements.

Source : DCom – Traitement données Apur

VILLE DURABLE Motorisation des ménages



TAUX DE MOTORISATION

Nombre moyen de voitures par ménage

- plus de 0,6
- de 0,5 à 0,6
- de 0,4 à 0,5
- de 0,3 à 0,4
- moins de 0,3

Source: Recensement de la Population (INSEE) - 2013



	Proportion de ménages ayant au moins une voiture (%)		Evolution de la proportion de ménages ayant au moins une voiture 2008-2013		Nombre moyen de voiture par ménage	
	2008	2013	2008	2013	2008	2013
1er arrdt.	27,2	23,4	-4,1	-6,1	0,31	0,29
2e arrdt.	21,8		-2,3			
3e arrdt.	25,3		-3,3			
4e arrdt.	29,8		-3,9			
5e arrdt.	34,1		-2,6		0,39	
6e arrdt.	38,4		-2,6		0,45	
7e arrdt.	46,9		-1,8		0,58	
8e arrdt.	47,7		-5,3		0,59	
9e arrdt.	30,1		-4,8		0,34	
10e arrdt.	25,6		-4,5		0,28	
11e arrdt.	30,0		-2,3		0,33	
12e arrdt.	38,2		-4,1		0,43	
13e arrdt.	42,0		-2,2		0,47	
14e arrdt.	38,9		-3,4		0,44	
15e arrdt.	43,0		-2,5		0,49	
16e arrdt.	55,7		-2,7		0,70	
17e arrdt.	39,3		-3,0		0,46	
18e arrdt.	27,1		-3,5		0,30	
19e arrdt.	38,1		-3,4		0,42	
20e arrdt.	35,3		-3,8		0,39	
Paris	37,4		-3,1		0,43	

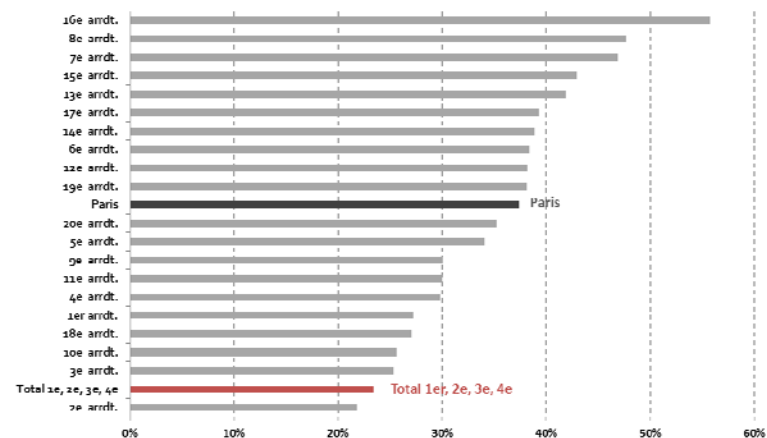
Source : Insee, recensement de la population 2013

Seule une faible proportion des ménages résidant dans les quatre arrondissements centraux est équipée d'au moins une voiture (23% contre 37% à Paris). Dans l'ensemble, chaque ménage possède en moyenne 0,29 voiture alors que la moyenne parisienne se situe à 0,43 voiture par ménage.

Pris individuellement, la situation des arrondissements quant au taux de motorisation est homogène : des ménages peu équipés et une diminution de ce taux depuis 2008.

Les 4 premiers arrondissements sont très bien desservis par les transports en commun. Ils accueillent une population plutôt jeune, active et célibataire faiblement motorisée. Ces constats permettent d'envisager une évolution des espaces réservés aujourd'hui au stationnement.

Classement selon le taux d'équipement des ménages



VILLE DURABLE Présence du végétal



Espaces privés :

Hauteurs de la végétation hors des voies publiques, des infrastructures de transport, des terrains de sport, des cimetières, des jardins publics, des espaces de loisirs de plein air publics :

En mètres :



Domaine public :

Hauteurs de la végétation dans les voies publiques, les infrastructures de transport, les terrains de sport, les cimetières, les jardins publics, les espaces de loisirs de plein air publics :

En mètres :



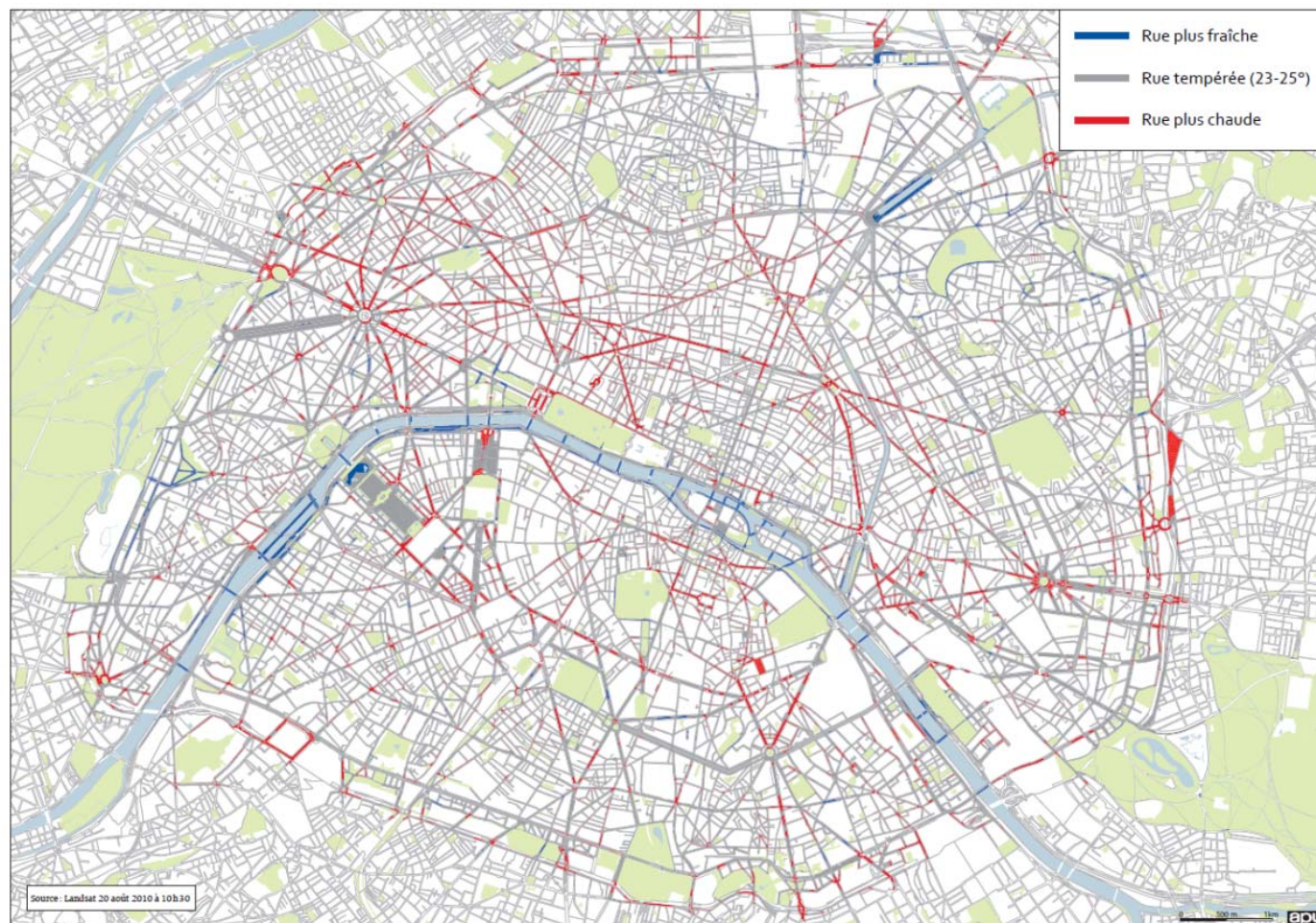
murs végétalisés

Arrt	Nombre de murs végétalisés	Surface de murs végétalisés en m ²	Surface de la végétation localisées dans les espaces publics en m ²	Surface de la végétation localisées dans les espaces privés en m ²	Surface de la végétation totale en m ²
1er	4	393	218 401	865 096	1 083 497
2ème	19	1 961	18 066	110 912	128 978
3ème	119	13 360	55 354	373 756	429 110
4ème	127	16 461	146 678	708 865	855 543
PARIS	3 243	307 067	10 022 634	102 790 146	112 812 780

La surface de la végétation des 4 premiers arrondissements est assez faible et ne représente que 2,6% du total parisien.

Ces arrondissements ne comptent que très peu d'espaces verts et peu de jardins publics à l'exception de celui des Tuileries. Cette faiblesse est partiellement compensée par le nombre de murs végétalisés, présents notamment dans le quartier du Marais et qui représente plus de 8% du total parisien.

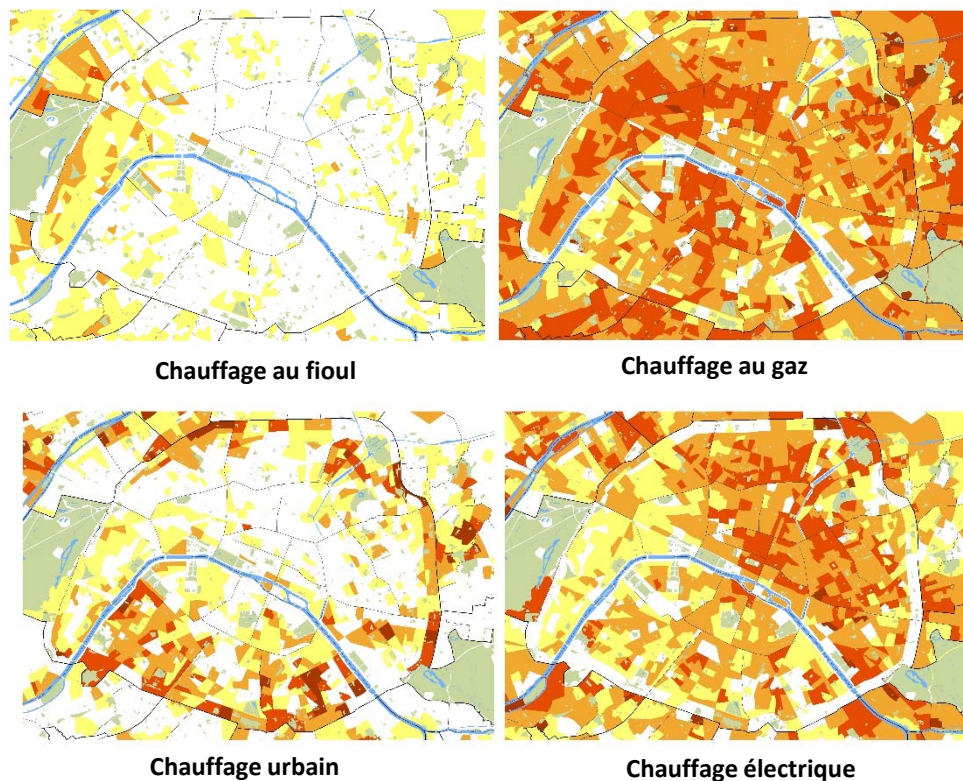
VILLE DURABLE Rues froides, rues chaudes



Les rues parisiennes ont des comportements thermiques différents en fonction de leur orientation, de leur largeur, de la présence d'arbres d'alignement, de la proximité de l'eau et des parcs et jardins. La thermographie d'été réalisée en milieu de matinée a été utilisée pour classer les rues « plus chaudes » ou « plus fraîches ».

Du fait de l'étroitesse de nombreux axes du centre de Paris et de la présence plus rare de la végétation, les rues des 4 premiers arrondissements présentent un profil plutôt plus chaud que dans d'autres secteurs. Ce constat est à relativiser pour les zones proches de la Seine où l'on constate une fraîcheur qui ne s'étend malheureusement pas aux rues voisines.

VILLE DURABLE Mode de chauffage



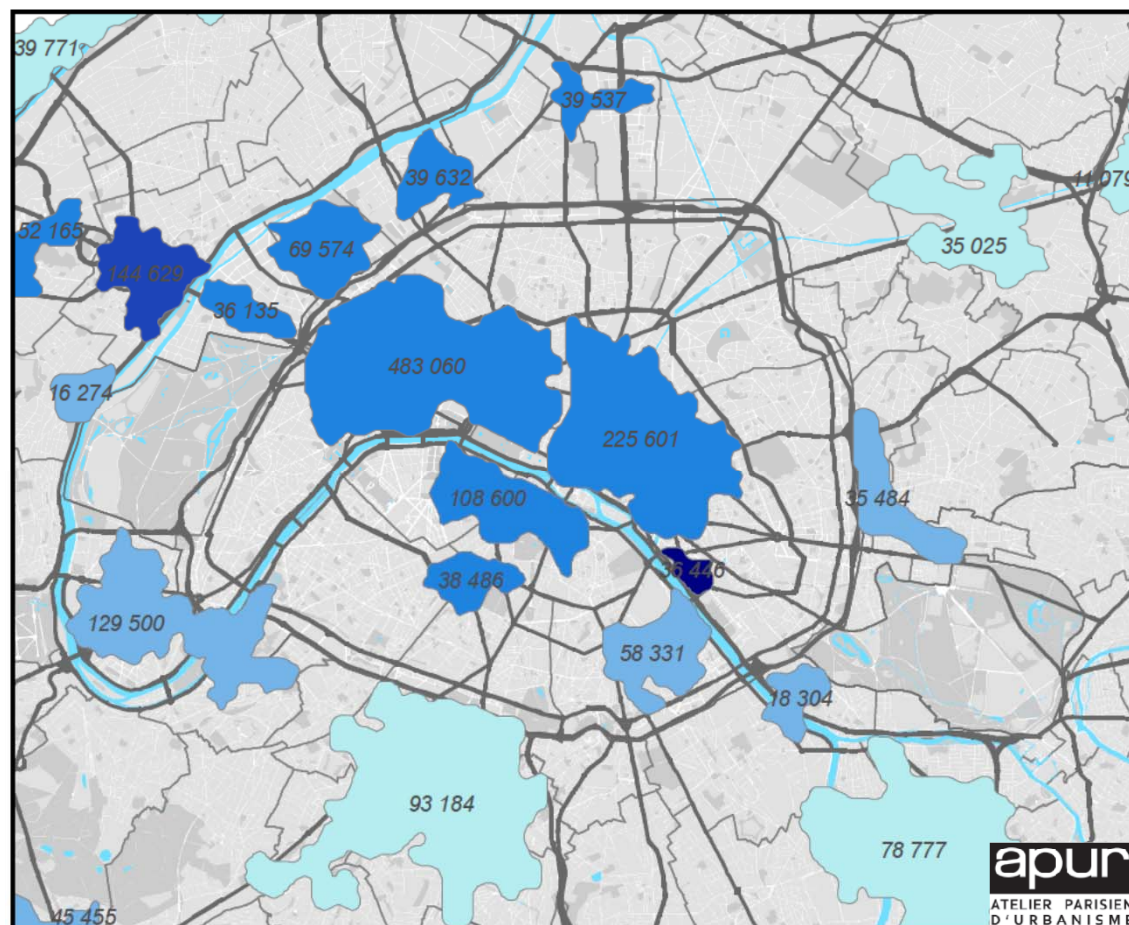
Mode de chauffage, en proportion des surfaces chauffées, par arrondissements.

	Chauffage au fioul		Chauffage au gaz		Chauffage urbain		Chauffage électrique	
1er arrt	3%	2%	41%	41%	8%	8%	48%	50%
2e arrt	1%		34%		6%		59%	
3e arrt	2%		41%		5%		52%	
4e arrt	2%		44%		11%		42%	
5e arrt	4%		44%		17%		35%	
6e arrt	7%		53%		9%		32%	
7e arrt	11%		48%		18%		24%	
8e arrt	9%		59%		9%		23%	
9e arrt	3%		54%		4%		38%	
10e arrt	2%		44%		6%		48%	
11e arrt	6%		39%		6%		49%	
12e arrt	7%		34%		21%		38%	
13e arrt	5%		28%		40%		27%	
14e arrt	6%		40%		23%		31%	
15e arrt	7%		31%		35%		27%	
16e arrt	20%		46%		18%		16%	
17e arrt	9%		49%		11%		31%	
18e arrt	6%		39%		10%		45%	
19e arrt	6%		36%		27%		32%	
20e arrt	7%		45%		15%		33%	
PARIS	7%		41%		19%		33%	

Source : Insee 2010

Dans les 4 premiers arrondissements, où le bâti est ancien, le chauffage électrique et le chauffage au gaz sont dominants. Les deux autres types de chauffage, fioul et chauffage urbain représentent ensemble moins de 10% des surfaces chauffées.

ACTIVITES Pôles d'emploi



Densité d'emploi dans les pôles



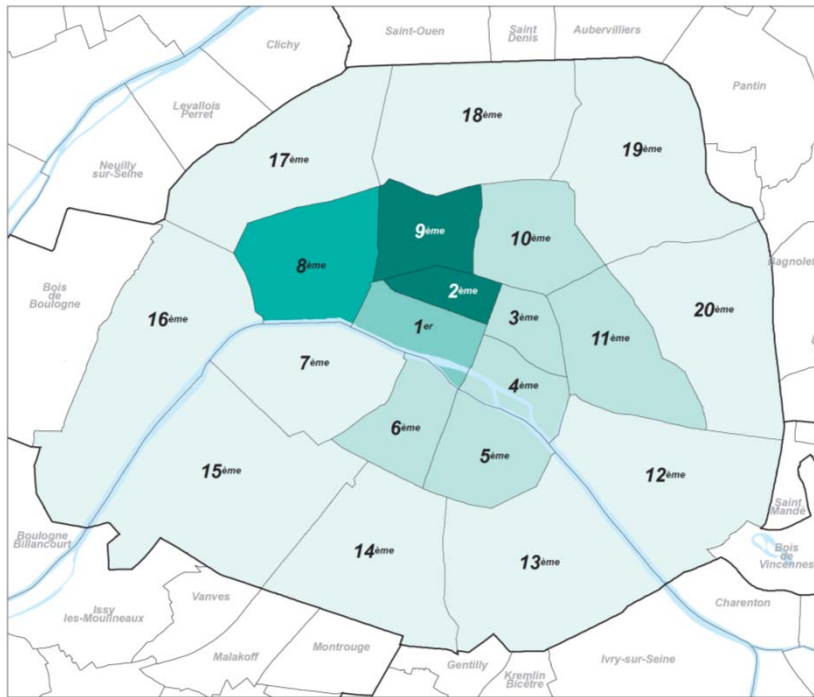
Les pôles d'emploi sont définis par l'Insee et l'Apur comme étant des zones qui concentrent géographiquement un grand nombre d'emplois (au moins 10 000 emplois), qui ont une densité supérieure à 100 emplois par hectare et un nombre d'emplois supérieur au nombre d'actifs résidents.

Source : Insee 2010

La moitié ouest des 1^{er} et 2^e arrondissements fait partie de ce qu'on appelle le Quartier Central des Affaires (QCA) qui est, de loin, le pôle d'emploi français et régional le plus important avec un demi million d'emplois salariés. Il présente une grande diversité d'activités avec une légère prédominance d'activités financières et d'activités de conseil aux entreprises. Il apparait surtout comme étant la vitrine de Paris et de la France pour certaines activités (sièges sociaux d'entreprises, commerces, hôtels et restaurants notamment).

La moitié est des 1^{er} et 2^e arrondissements et les 3^e et 4^e arrondissements font partie d'un autre pôle d'emploi qui est le deuxième plus important de la région en nombre d'emplois salariés. Il regroupe une majorité d'emplois administratifs avec la présence de l'Hôtel de Ville de Paris et plusieurs administrations municipales. Les activités commerciales y tiennent aussi une place notable.

ACTIVITES Emplois



DENSITE D'EMPLOIS

Nombre d'emplois à l'hectare
 plus de 500
 de 400 à 500
 de 300 à 400
 de 200 à 300
 moins de 200

Source: Recensement de la Population (INSEE) - 2013



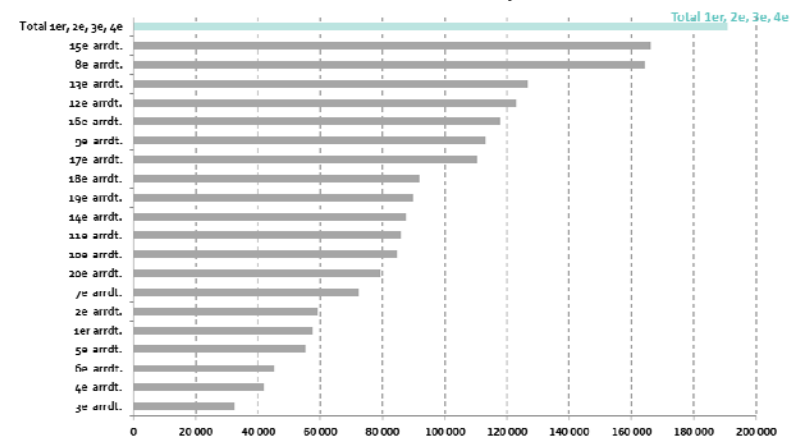
	Nombre d'emplois	Part de l'emploi de Paris (en %)	Densité d'emploi (nombre d'emplois/hectare)
1er arrdt.	57 610	3,2	315
2e arrdt.	59 141	3,3	590
3e arrdt.	32 354	1,8	271
4e arrdt.	41 805	2,3	259
5e arrdt.	55 310	3,1	215
6e arrdt.	45 254	2,5	206
7e arrdt.	72 336	4,0	175
8e arrdt.	164 324	9,1	419
9e arrdt.	112 985	6,3	514
10e arrdt.	84 738	4,7	292
11e arrdt.	85 957	4,8	232
12e arrdt.	122 944	6,8	193
13e arrdt.	126 693	7,0	177
14e arrdt.	87 764	4,9	155
15e arrdt.	166 207	9,2	194
16e arrdt.	117 759	6,5	147
17e arrdt.	110 427	6,1	193
18e arrdt.	92 084	5,1	153
19e arrdt.	89 872	5,0	132
20e arrdt.	79 397	4,4	132
Paris	1 804 961	100,0	206

Source : insee, recensement de la population 2013

Les quatre arrondissements centraux comptent 190 900 emplois soit 10,6% des emplois exercés à Paris. Considérés ensemble ils comptabilisent plus d'emplois que le 8^{ème} ou le 15^{ème} arrondissements qui sont aujourd'hui les arrondissements ayant le plus grand nombre d'emplois.

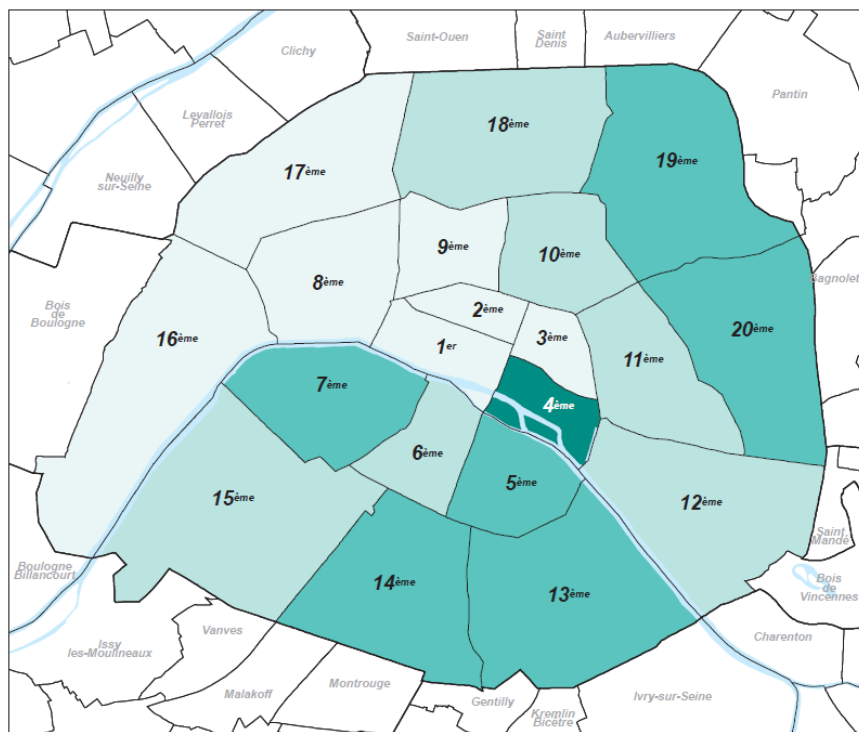
La densité d'emplois de ces quatre arrondissements regroupés dépasse la moyenne parisienne, notamment grâce au 2^{ème} arrondissement qui est celui de Paris comptant le plus d'emplois à l'hectare (590 emplois/hectare).

Classement selon le nombre d'emplois



Source : Insee, recensement 2013

ACTIVITES Emplois publics



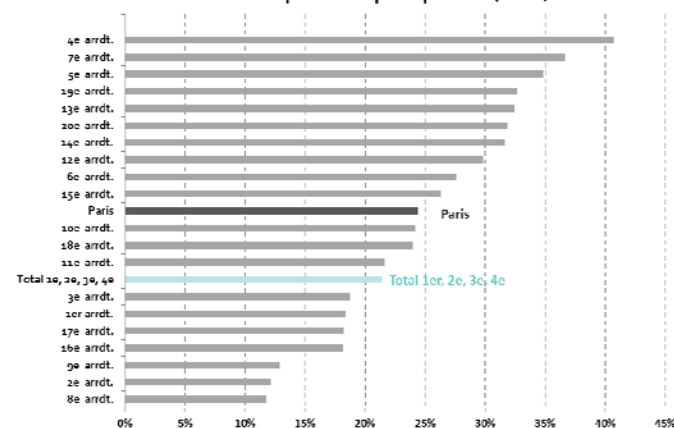
	Nombre d'emplois publics		Part de l'emploi publics dans l'ensemble des emplois (en %)	
1er arrdt.	10 558	40 488	18,4	21,4
2e arrdt.	7 115		12,2	
3e arrdt.	5 966		18,8	
4e arrdt.	16 850		40,7	
5e arrdt.	19 035		34,8	
6e arrdt.	12 225		27,6	
7e arrdt.	26 273		36,6	
8e arrdt.	19 148		11,8	
9e arrdt.	14 405		12,9	
10e arrdt.	20 464		24,2	
11e arrdt.	18 361		21,6	
12e arrdt.	36 794		29,9	
13e arrdt.	40 946		32,4	
14e arrdt.	27 594		31,7	
15e arrdt.	43 331		26,3	
16e arrdt.	21 107		18,2	
17e arrdt.	19 902		18,2	
18e arrdt.	21 942		23,9	
19e arrdt.	29 180		32,7	
20e arrdt.	25 198		31,9	
Paris	436 393		24,4	

Source : Insee, recensement de la population 2013

Considérés ensemble, la proportion d'emplois publics dans les quatre premiers arrondissements est légèrement inférieure à la moyenne parisienne. Mais pris individuellement la situation des arrondissement est hétérogène.

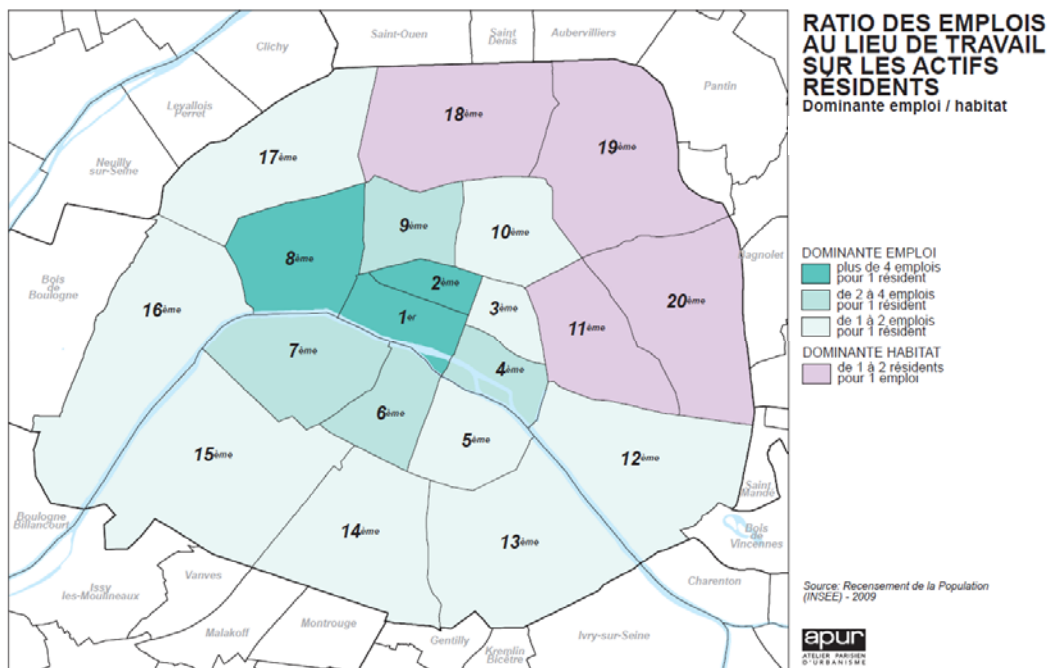
Le 4^{ème} arrondissement se distingue des autres arrondissements centraux par une très forte proportion d'emplois publics municipaux. Plus de 40 % des emplois sont issus de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale. Cela n'est pas le cas des 1^{er}, 2^e et 3^e arrondissements où ils représentent moins de 20 % des emplois.

Classement selon la part d'emplois publics (en %)



Source : Insee, recensement 2013

ACTIVITES Equilibre habitat/emploi



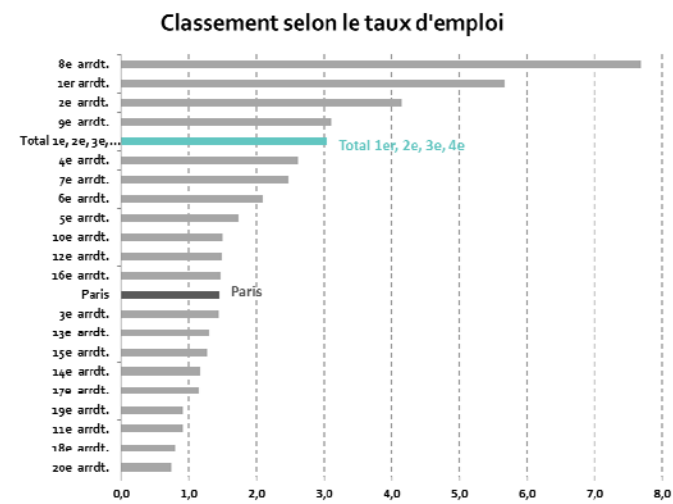
	Nombre d'emplois	Nombre d'actifs résidents	Taux d'emploi (Nombre d'emplois/Nombre d'actifs)
1er arrdt.	57 610	10 176	5,7
2e arrdt.	59 141	14 264	4,1
3e arrdt.	32 354	22 474	1,4
4e arrdt.	41 805	16 046	2,6
5e arrdt.	55 310	31 859	1,7
6e arrdt.	45 254	21 630	2,1
7e arrdt.	72 336	29 255	2,5
8e arrdt.	164 324	21 375	7,7
9e arrdt.	112 985	36 369	3,1
10e arrdt.	84 738	56 430	1,5
11e arrdt.	85 957	93 992	0,9
12e arrdt.	122 944	82 513	1,5
13e arrdt.	126 693	97 759	1,3
14e arrdt.	87 764	75 324	1,2
15e arrdt.	166 207	131 224	1,3
16e arrdt.	117 759	79 881	1,5
17e arrdt.	110 427	96 469	1,1
18e arrdt.	92 084	116 500	0,8
19e arrdt.	89 872	98 244	0,9
20e arrdt.	79 397	108 166	0,7
Paris	1 804 961	1 239 950	1,5

Source : Insee, recensement de la population 2013

Dans Paris, les arrondissements du QCA (1^{er}, 2^{ème} et 8^{ème} arrondissements) comptent beaucoup plus d'emplois exercés sur leur territoire que d'actifs résidents : on compte plus de 4 emplois pour 1 actif résident.

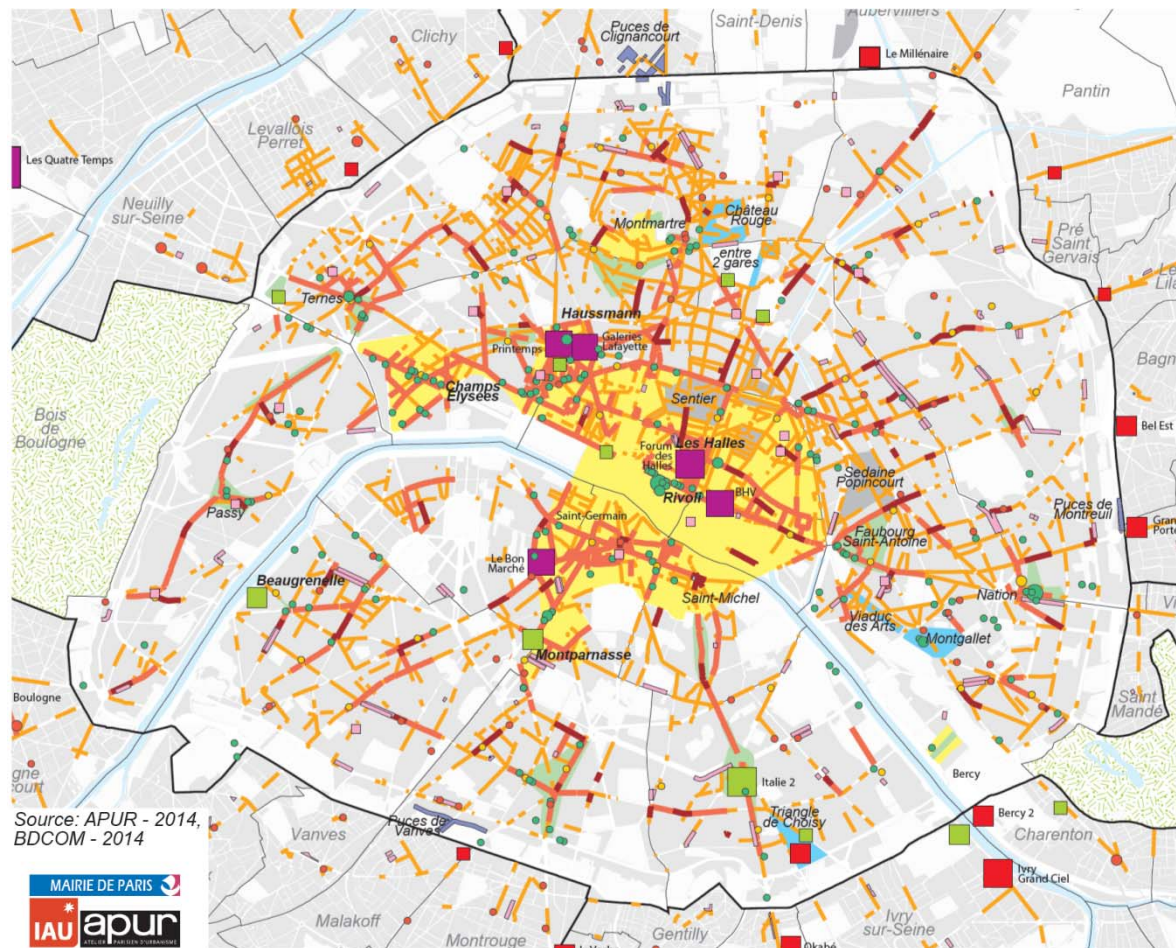
Dans une moindre mesure, c'est aussi le cas des 4^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 9^{ème} arrondissements avec plus de 2 emplois pour 1 actif résident alors que la fonction résidentielle domine dans les 11^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements.

Considérés dans leur ensemble, les quatre arrondissements centraux se caractérisent pas une dominante emploi avec une moyenne de 3 emplois pour un actif résident.



Source : Insee, recensement 2013

ACTIVITES Offre commerciale

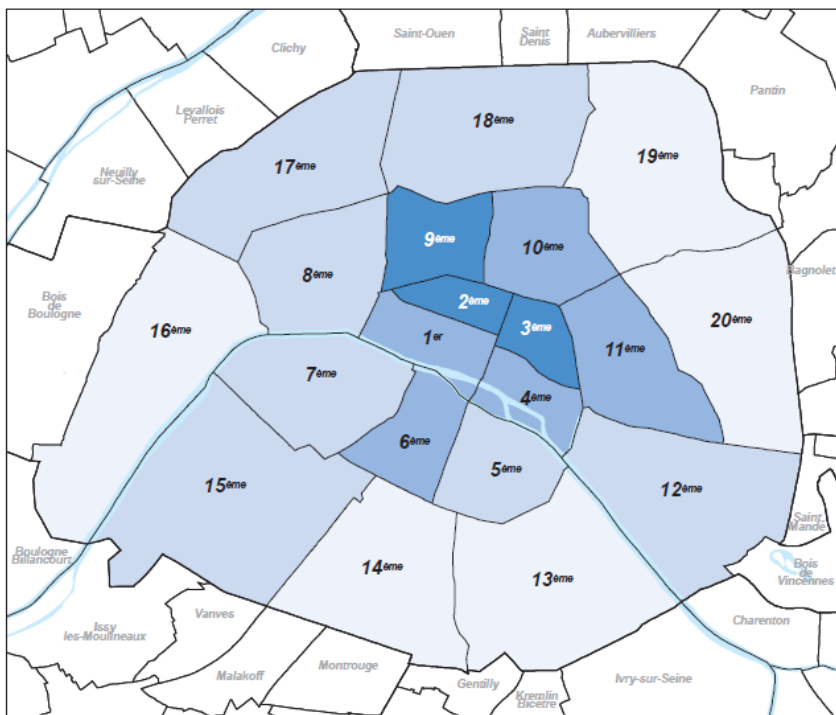


Paris est la ville européenne qui offre la plus grande diversité et la plus grande densité de commerces et de services commerciaux.

Au cœur de Paris, les 4 premiers arrondissements, le nord des 5^e et 6^e et l'est du 7^e et une partie du 8^e arrondissement constituent un pôle d'attraction de niveau mondial, car il attire les consommateurs à l'échelle de toute l'agglomération parisienne, de la France entière et de l'étranger pour certains types de commerces.

C'est dans ces quartiers centraux que l'intensité commerciale est la plus importante. C'est aussi dans ce pôle d'attraction majeur que l'on trouve des zones de commerces très spécialisés qui vont des magasins de luxe (bijoutiers de la place Vendôme), aux galeries d'art du Marais aux commerces de gros d'habillement et de textile du Sentier.

ACTIVITES Densité commerciale



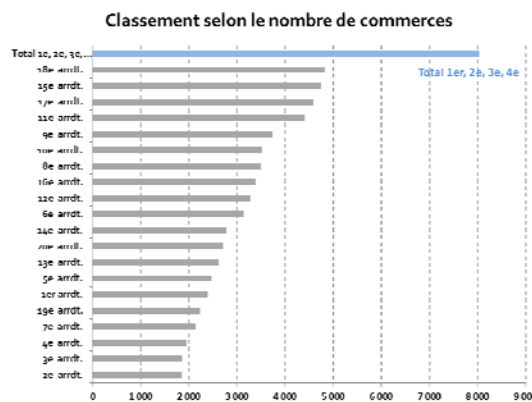
LA DENSITÉ COMMERCIALE

	Nombre de commerces	Longueur des rues (en m)	Densité de commerces pour 100 m. de voies	Population en 2014	Densité de commerces pour 1.000 hab
1er arrt	2 384	8 032	44 858	5,3	80,4
2e arrt	1 843		27 938	6,6	
3e arrt	1 856		27 854	6,7	
4e arrt	1 949		37 590	5,2	
5e arrt	2 466	46 690	5,3	60 030	41,1
6e arrt	3 139	42 204	7,4	43 134	72,8
7e arrt	2 142	75 248	2,9	55 486	38,6
8e arrt	3 497	78 449	4,5	38 257	91,4
9e arrt	3 741	48 473	7,7	59 389	63,0
10e arrt	3 518	55 780	6,3	92 228	38,1
11e arrt	4 404	80 640	5,5	151 542	29,1
12e arrt	3 286	124 552	2,6	143 922	22,8
13e arrt	2 613	138 153	1,9	182 318	14,3
14e arrt	2 784	109 920	2,5	141 230	19,7
15e arrt	4 752	156 876	3,0	235 366	20,2
16e arrt	3 389	170 322	2,0	165 745	20,4
17e arrt	4 590	132 670	3,5	170 186	27,0
18e arrt	4 820	124 472	3,9	199 135	24,2
19e arrt	2 234	133 607	1,7	187 156	11,9
20e arrt	2 707	120 750	2,2	195 468	13,8
PARIS	62 114	1 777 046	3,5	2 220 445	28,0

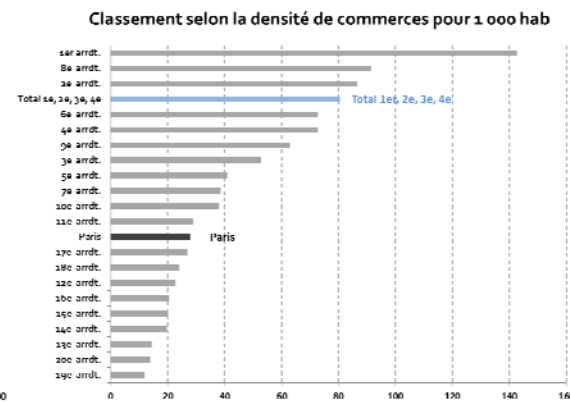
Source : BDCOM 2014

Considérés ensemble, les quatre arrondissements centraux comptent plus de 8 000 commerces soit une densité de 80 commerces pour 1 000 habitants.

Après le 9^{ème} arrondissement, il s'agit de la densité la plus élevée de la capitale, bien supérieure à la moyenne parisienne (28 commerces/1 000 hab).



Source : BDCOM 2014



Source : BDCOM 2014 et Insee, recensement 2014

ACTIVITES Zones touristiques internationales

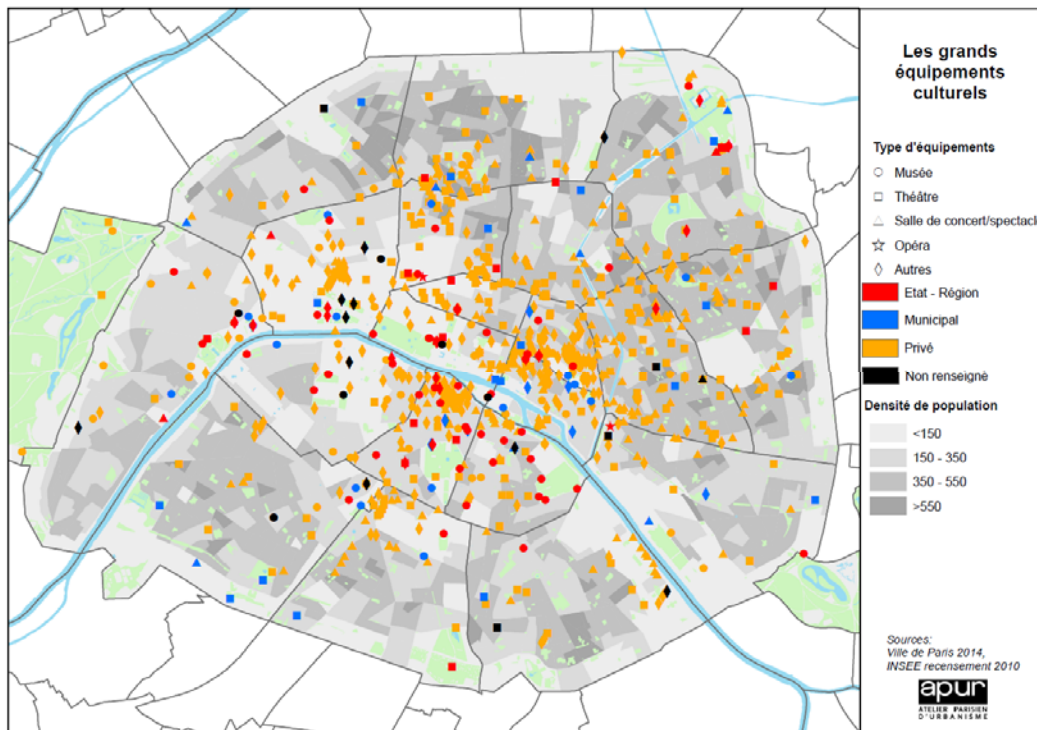


Les 12 ZTI de Paris (zones touristiques internationales) ont été créées par la loi du 6 août 2015 dite « Loi Macron » qui institue la possibilité de faire travailler les salariés le dimanche dans les commerces et services commerciaux de ces zones.

Quatre zones sont incluses pour tout ou partie dans les quatre premiers arrondissements. Ce sont « le Marais », « Les Halles », Saint-Honoré – Vendôme » (pour partie) et « Haussmann » (pour partie). Les 1^{er} et 4^e arrondissements sont presque intégralement couverts par des ZTI.

On dénombre 5 341 commerces et services commerciaux dans les ZTI des 4 premiers arrondissements, ce qui représente les deux tiers des commerces parisiens de ces arrondissements (8 032 commerces en tout) et 44% des commerces inclus dans les ZTI de Paris (12 200 commerces en tout).

TOURISME Monuments et sites



	Nombre de grands équipements culturels en 2014		Nombre de grands équipements culturels pour 10000 habitants en 2014	
1er arrdt.	40	216	16 717	23,9
2e arrdt.	24		21 263	11,3
3e arrdt.	96		35 077	27,4
4e arrdt.	56		26 796	20,9
5e arrdt.	41		60 030	6,8
6e arrdt.	116		43 134	26,9
7e arrdt.	37		55 486	6,7
8e arrdt.	74		38 257	19,3
9e arrdt.	51		59 389	8,6
10e arrdt.	42		92 228	4,6
11e arrdt.	89		151 542	5,9
12e arrdt.	31		143 922	2,2
13e arrdt.	28		182 318	1,5
14e arrdt.	31		141 230	2,2
15e arrdt.	28		235 366	1,2
16e arrdt.	32		165 745	1,9
17e arrdt.	17		170 186	1,0
18e arrdt.	55		199 135	2,8
19e arrdt.	44		187 156	2,4
20e arrdt.	45		195 468	2,3
Paris	977		2 220 445	4,4

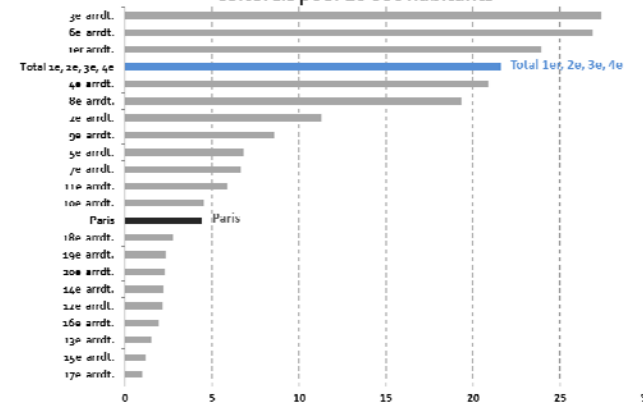
Source : Ville de Paris 2014, Insee, recensement de la population 2014

Paris compte un millier de grands équipements culturels: musées, théâtres, salles de concert, etc.

Les quatre premiers arrondissements rassemblent 22% d'entre eux soit 216 équipements. Les 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissement en rassemblent 20 % soit 194 équipements, dont 116 dans le seul 6^{ème} arrondissement.

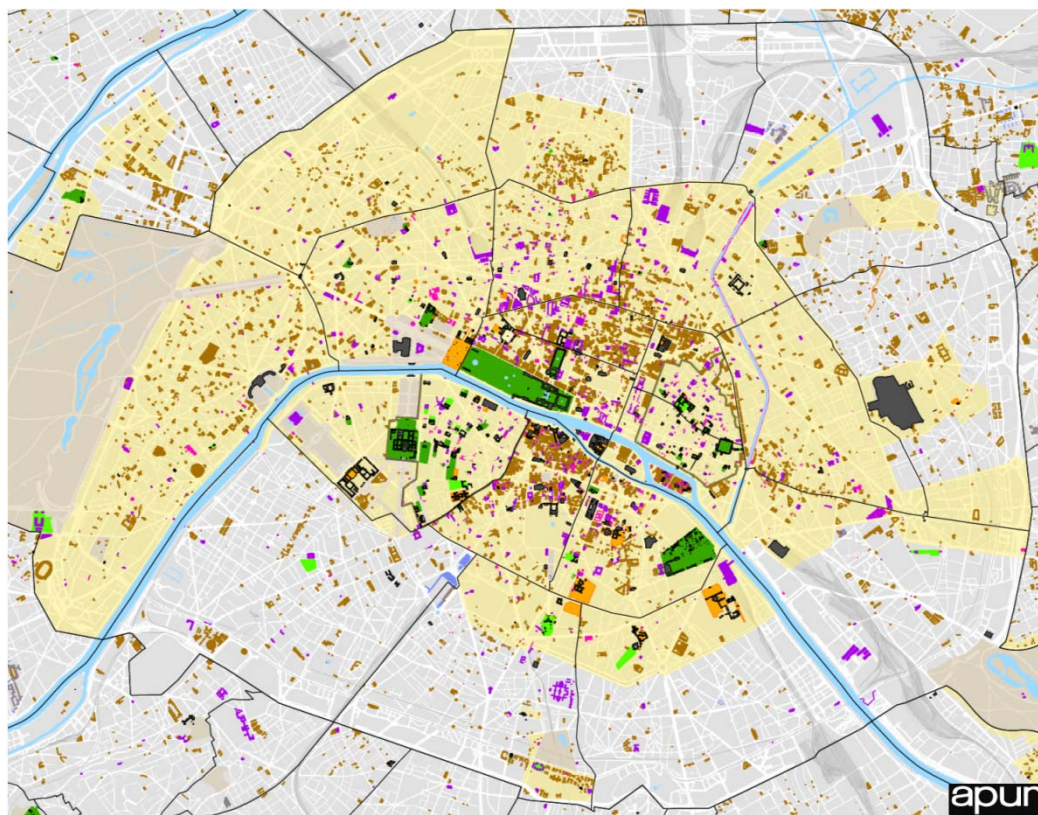
Les 6^{ème}, 3^{ème} et 1^{er} arrondissements sont ceux qui concentrent le plus grand nombre d'équipements culturels rapporté à la population, soit un taux de grands équipements culturels plus de cinq fois supérieur au taux moyen parisien.

Classement selon le nombre de grands équipements culturels pour 10 000 habitants



Source : Ville de Paris 2014, Insee, recensement de la population 2014

TOURISME Patrimoine



Sources : Apur, MEDDE, MCC, PLU, UNESCO

Immeuble protégé (Monument Historique)

Hierarchie de protection (MH), Type d'immeuble (MH)

- Bati - Classé
- Bâti - Inscrit
- Jardin - Classé
- Jardin - Inscrit
- Autre - Classé
- Autre - Inscrit

Protection communale PLU

- Bâtiment isolé ou Ensemble

Immeuble protégé

- Label XXeme

Périmètre des sites protégés

- Site Inscrit
- Site Classé

	Nombre de bâtiments classés ou inscrits		Nombre de jardins classés ou inscrits		Nombre "Autres" classés ou inscrits		Protection PLU : Nombre de bâtiments isolés ou ensemble		Nombre "Label XXème"
1er	320	878	6	30	67	199	488	1 446	0
2e	189		4		53		863		0
3e	115		9		62		327		0
4e	254		11		117		208		0
5e	116		13		77		488		0
6e	258		10		132		846		0
7e	115		39		56		40		0
8e	90		8		74		190		0
9e	125		6		38		182		0
10e	58		1		18		197		0
11e	46		0		20		265		0
12e	27		4		11		134		1
13e	20		1		15		50		1
14e	46		5		22		182		1
15e	19		1		13		162		1
16e	59		5		23		464		0
17e	22		0		1		242		0
18e	17		3		22		579		0
19e	25		10		9		154		1
20ème	10		0		6		143		0
Paris	1 931		146		836		6 204		5

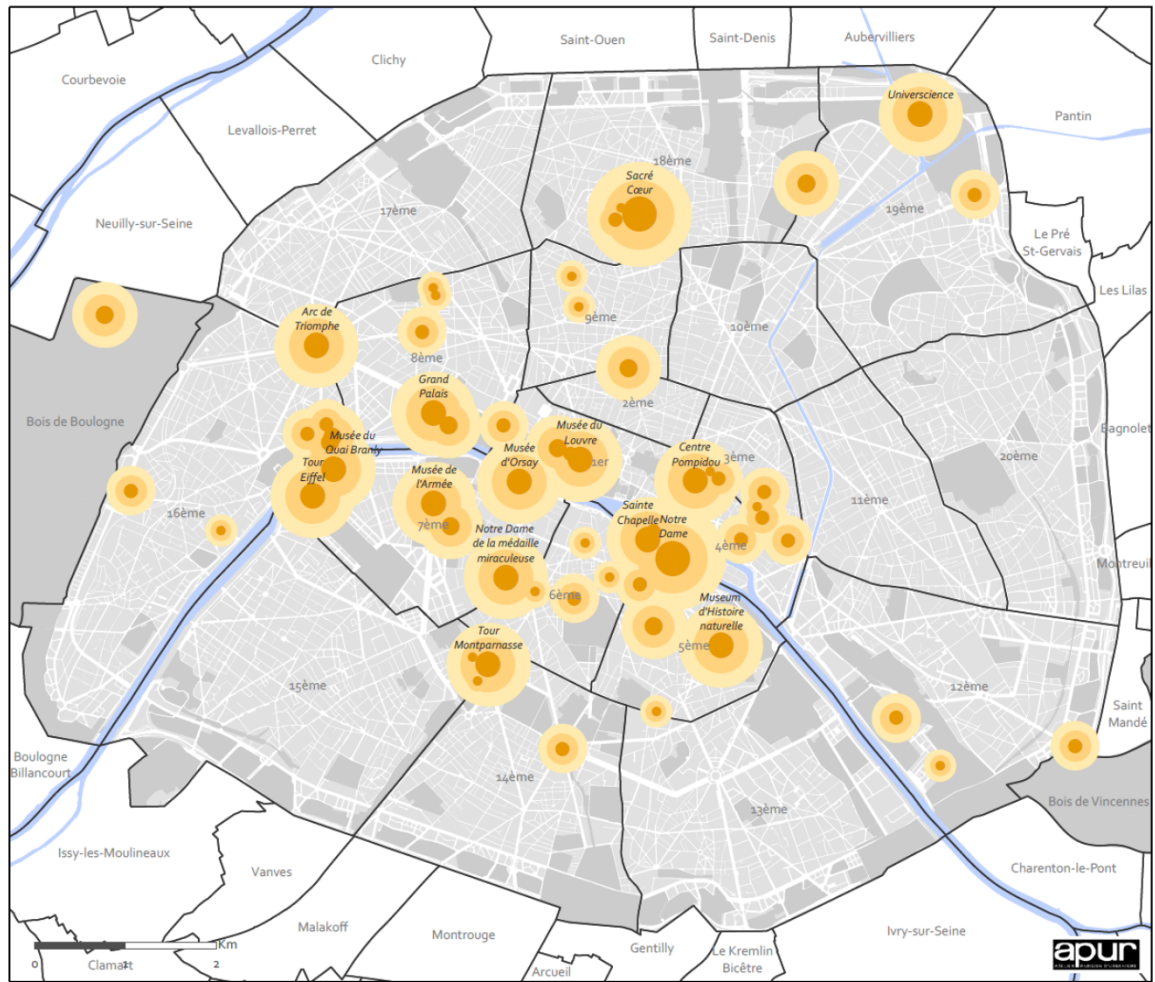
Source : Apur, MEDDE, MCC, PLU, UNESCO

Du fait de l'ancienneté du bâti et de la richesse architecturale du centre de Paris, plus de 45% des bâtiments inscrits ou classés au titre des monuments historiques de la capitale se situent dans les 4 premiers arrondissements. La Cathédrale Notre-Dame, le palais du Louvre, le Palais Royal, les hôtels de la place Vendôme et de la place des Vosges, le Palais de Justice... en sont les ensembles les plus emblématiques.

30 jardins sont également classés ou inscrits, les jardins des Tuileries et du Palais Royal en sont les plus connus.

Le PLU identifie des immeubles que la commune protège et valorise parce qu'ils possèdent une qualité architecturale remarquable; on en dénombre 1 446 dans les 4 premiers arrondissements, soit presque un quart des immeubles protégés de Paris.

TOURISME Fréquentation touristique



Fréquentation des 60 premiers lieux touristiques (en nombre de visiteurs par an)



Les principaux sites touristiques se situent dans le centre de Paris et les 4 premiers arrondissements sont très riches à cet égard.

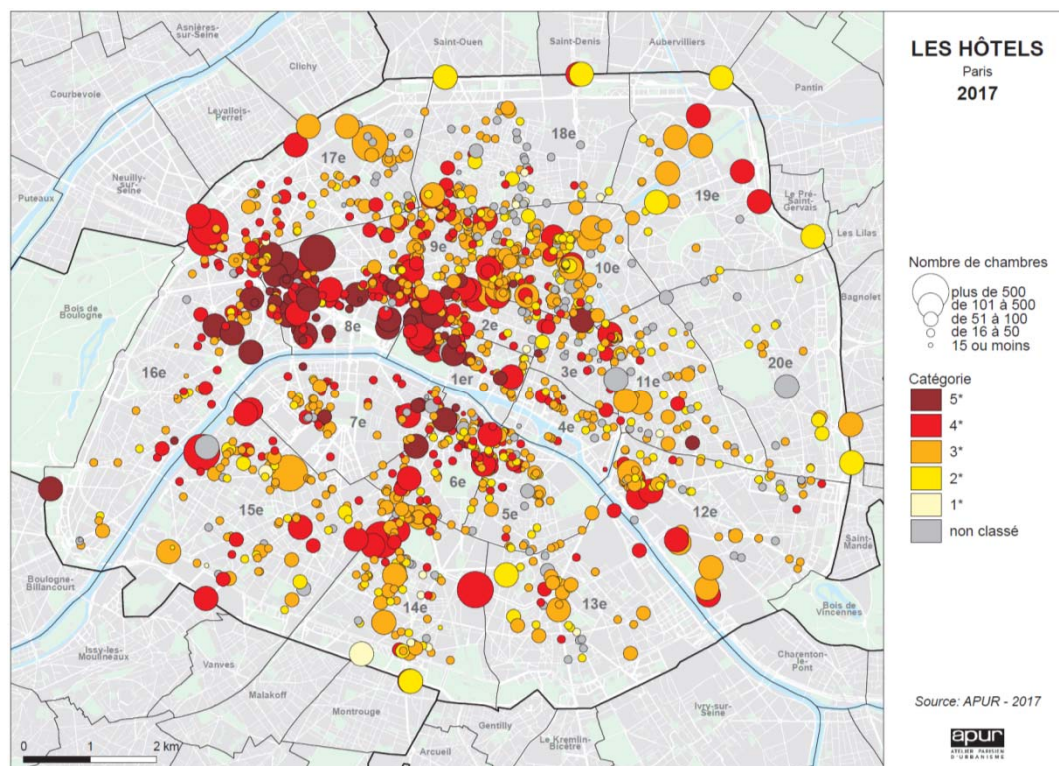
En 2015, la Cathédrale Notre-Dame, sur l'Île de la Cité, est le monument le plus visité de la capitale avec 13 millions et demi de visiteurs. Le Musée du Louvre reste le musée le plus visité de la planète avec 8,5 millions d'entrées payantes.

Le centre Pompidou est aussi un des 10 musées les plus visités au monde avec plus de 3 millions d'entrées.

Citons, enfin, la Sainte-Chapelle qui a reçu près d'un million de visiteurs en 2015.

Source : Office du Tourisme et des Congrès de Paris, 2015

TOURISME Hôtels



Nombre de chambres d'hôtels, par catégories, par arrondissements en 2017

	1 *	2 *	3 *	4 *	5 *	Non classés	Total
1er arrt	32	179	669	1 912	1 067	166	4 025
2è arrt	45	82	547	892	153	96	1 815
3e arrt	0	126	328	288	39	239	1 020
4e arrt	0	95	575	147	8	138	960
5e arrt	30	588	1 500	685	0	260	3 063
6e arrt	59	309	1 350	1 571	264	183	3 736
7e arrt	0	121	1 017	637	273	183	2 231
8e arrt	43	169	1 760	3 514	3 039	132	8 657
9e arrt	21	842	4 339	2 562	501	310	8 575
10e arrt	176	1 154	2 806	911	0	617	5 664
11e arrt	16	453	1 775	532	80	547	3 403
12e arrt	51	504	2 246	1 472	0	249	4 522
13e arrt	77	426	1 111	336	0	121	2 071
14e arrt	469	635	2 265	2 996	0	298	6 663
15e arrt	64	651	2 847	2 629	0	138	6 329
16e arrt	0	161	891	1 040	848	127	3 067
17e arrt	93	424	3 390	2 695	158	415	7 175
18e arrt	448	1 011	1 230	730	0	643	4 062
19e arrt	0	771	895	432	0	108	2 206
20è arrt	0	441	528	0	0	404	1 373
Paris	1 624	9 142	32 069	25 981	6 430	5 374	80 617

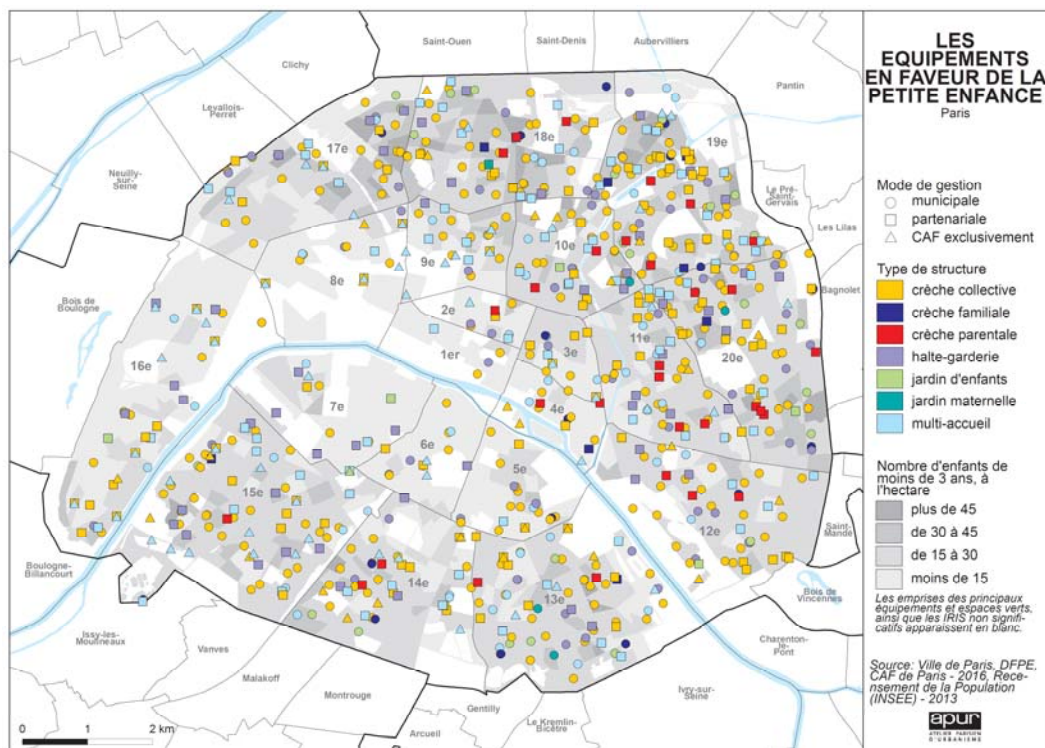
Source : INSEE, en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux 2017

Traditionnellement, les hôtels parisiens se sont implantés dans les quartiers touristiques et bourgeois de la rive droite. Les plus étoilés d'entre eux et les « palaces » se situent surtout dans les 1^{er} et 8^e arrondissements. Les 4 premiers arrondissements regroupent près de 10% des chambres de Paris.

Dans les années 1970-80, une déconcentration s'est produite vers certains arrondissements périphériques (12^e, 14^e, 15^e, 17^e et 19^e).

A cette offre hôtelière s'ajoute, depuis quelques années, les locations meublées touristiques, nombreuses dans le centre de Paris.

EQUIPEMENTS Crèches et petite enfance



Arrondissement	Nombre d'équipements petite enfance (2016)		Nombre de berceaux (2016)		Estimation de la population âgée de moins de 3 ans en 2016		Nombre de berceaux petite enfance rapporté au nombre d'enfants de moins de 3 ans en 2016	
	Nombre	Mode de gestion	Nombre	Mode de gestion	Population	Mode de gestion	Taux	Mode de gestion
1er arrdt.	5		234		336		0,70	
2e arrdt.	9		395		742		0,53	
3e arrdt.	18		606		941		0,64	
4e arrdt.	14		602		537		1,00	
5e arrdt.	21		1 025		1 178		0,87	
6e arrdt.	13		601		815		0,74	
7e arrdt.	13		601		1 266		0,47	
8e arrdt.	18		581		1 015		0,57	
9e arrdt.	26		1 111		1 952		0,57	
10e arrdt.	39		1 769		3 127		0,57	
11e arrdt.	50		2 252		4 545		0,50	
12e arrdt.	59		2 508		4 750		0,53	
13e arrdt.	76		3 636		5 514		0,66	
14e arrdt.	46		2 216		3 951		0,56	
15e arrdt.	79		3 648		7 173		0,51	
16e arrdt.	39		1 430		4 035		0,35	
17e arrdt.	48		2 138		6 199		0,34	
18e arrdt.	72		3 329		7 174		0,46	
19e arrdt.	107		4 522		7 015		0,64	
20e arrdt.	85		3 640		6 800		0,54	
Paris	837		36 843		69 064		0,53	

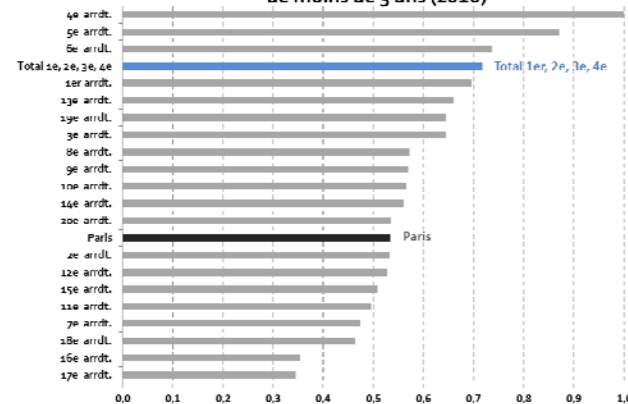
Source : Ville de Paris, 2016

Considérés ensemble, les quatre premiers arrondissements de Paris ont un bon taux d'équipements d'accueil des jeunes enfants*, avec 0,72 berceau pour un enfant de moins de 3 ans (moyenne Paris: 0,53).

Considérés individuellement, le 4^{ème} arrondissement est le mieux équipé de la capitale puisque qu'il compte autant de berceaux que d'enfants de moins de 3 ans. Les 1^{er} et 3^{ème} arrondissements ont aussi des taux élevés tandis que le 2^{ème} arrondissement se situe au niveau de la moyenne parisienne.

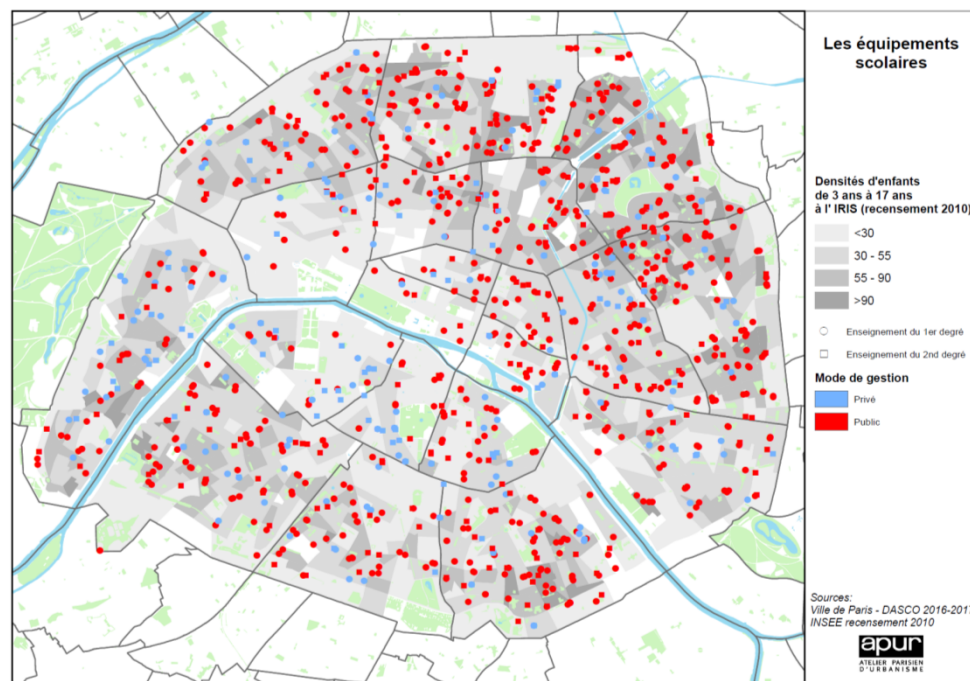
* Sont considérés ici les équipements financés par la CAF et/ou la Ville de Paris, publics et privés

Classement selon le nombre de berceaux pour un enfant de moins de 3 ans (2016)



Sources : Ville de Paris, 2016 et Insee, recensement 2013

EQUIPEMENTS Equipements scolaires



	Nombre d'écoles maternelles		Nombre d'écoles élémentaires		Nombre d'écoles polyvalentes		Nombre de collèges	
	Publiques	privées	Publiques	privées	Publics	privés	Publics	privés
	1er arrdt.	2		2		1	1	1
2e arrdt.	3	14	3		2	1	1	
3e arrdt.	5		4	1	2	1	3	7
4e arrdt.	4		6	1	2	2	2	3
5e arrdt.	8		10			5	5	2
6e arrdt.	4		5			5	2	6
7e arrdt.	5		4	1	2	5	2	5
8e arrdt.	3		3		3	4	3	1
9e arrdt.	10		10			2	4	1
10e arrdt.	13		13		3	3	5	2
11e arrdt.	23		19	2		6	6	4
12e arrdt.	20		21		1	5	7	5
13e arrdt.	29		29	1	6	7	11	4
14e arrdt.	18		16		2	5	6	2
15e arrdt.	29		25	2	3	8	8	4
16e arrdt.	12		13	2	4	11	6	8
17e arrdt.	20		17	2	7	7	7	4
18e arrdt.	30		30		7	6	11	3
19e arrdt.	35	1	34	1	5	5	13	4
20ème arrdt.	34		34	1	8	6	12	5
Paris	307	1	298	13	58	95	115	63

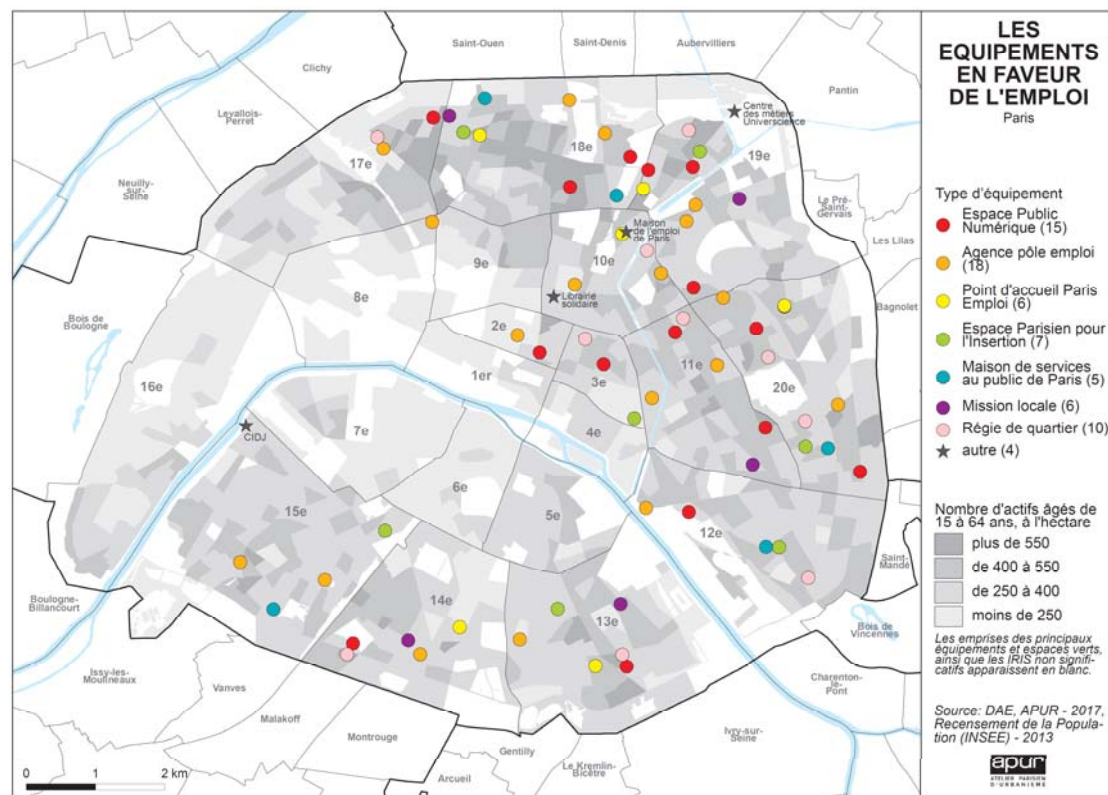
Source : Dasco-Ville de Paris 2016, 2017

Les 4 arrondissements centraux concentrent 42 équipements du 1^{er} degré et 10 équipements du 2nd degré (hors lycées), secteurs privé sous-contrat et public confondus.

Les équipements scolaires privés sont légèrement moins présents dans les arrondissements centraux que dans le reste de capitale. Ils représentent 17% des équipements dans les quatre premiers arrondissements, contre 18% pour la moyenne parisienne.

La baisse constatée des effectifs scolaires, sur la période récente, se relie à la baisse de la population et du nombre de naissances.

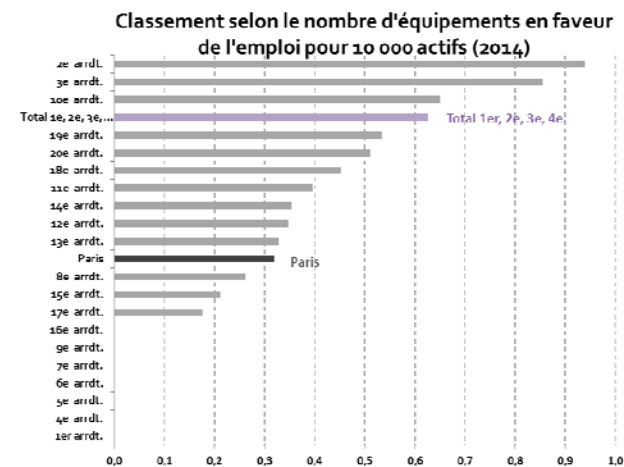
EQUIPEMENTS Equipements en faveur de l'emploi



Quatre équipements en faveur de l'emploi sont localisés dans les 2^e et 3^e arrondissements : deux espaces spécialisés dans le numérique, un équipement Pôle Emploi et une régie de quartier.

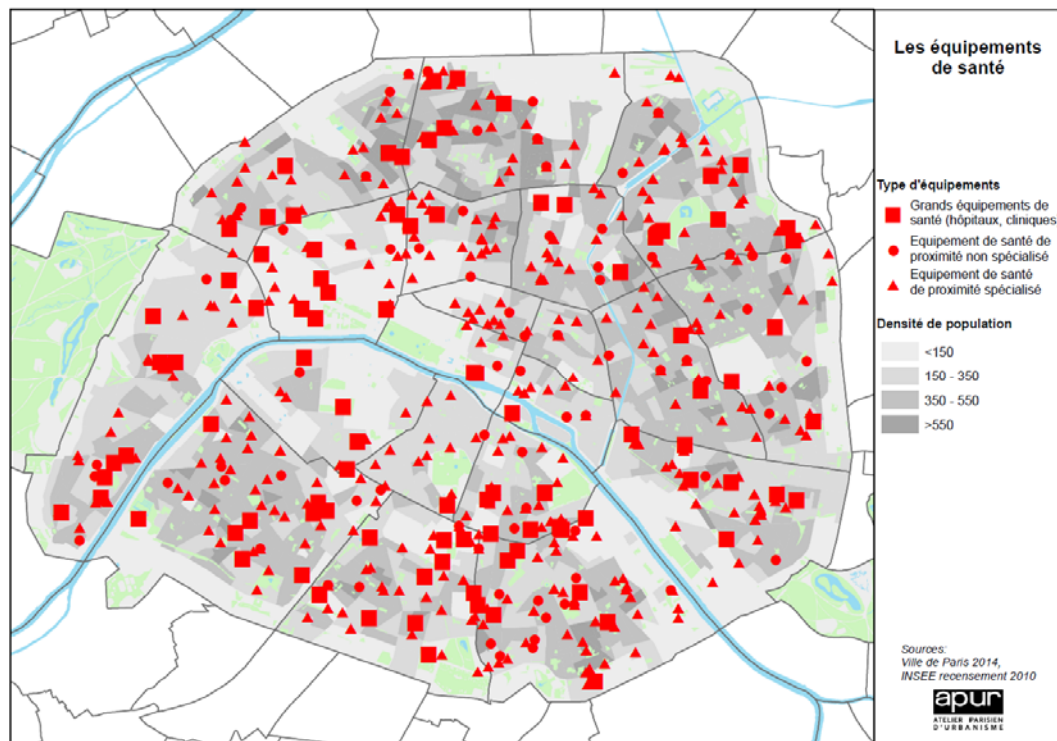
	Nombre d'équipements en faveur de l'emploi (2014)	Nombre d'habitants en 2014	Nombre d'équipements en faveur de l'emploi pour 10 000 habitants
1er arrdt.		16 717	0,0
2e arrdt.	2	21 263	0,9
3e arrdt.	3	35 077	0,9
4e arrdt.		26 796	0,0
5e arrdt.		60 030	0,0
6e arrdt.		43 134	0,0
7e arrdt.		55 486	0,0
8e arrdt.	1	38 257	0,3
9e arrdt.		59 389	0,0
10e arrdt.	6	92 228	0,7
11e arrdt.	6	151 542	0,4
12e arrdt.	5	143 922	0,3
13e arrdt.	6	182 318	0,3
14e arrdt.	5	141 230	0,4
15e arrdt.	5	235 366	0,2
16e arrdt.		165 745	0,0
17e arrdt.	3	170 186	0,2
18e arrdt.	9	199 135	0,5
19e arrdt.	10	187 156	0,5
20e arrdt.	10	195 468	0,5
Paris	71	2 220 445	0,3

Sources : DAE, APUR 2017 et Insee, recensement 2014



Sources : DAE, APUR 2017 et Insee, recensement 2014 42

EQUIPEMENTS Equipements de santé

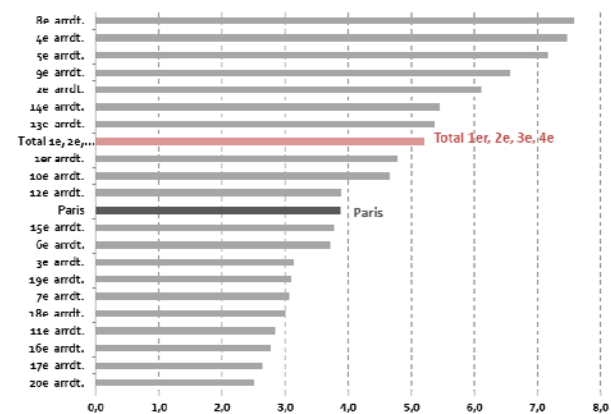


	Nombre de grands équipements de santé	Nombre d'équipements de santé de proximité non spécialisés	Nombre d'équipements de santé de proximité spécialisés	Nombre d'équipements de santé pour 10 000 habitants	
1er arrdt.	2	1	5	4,8	5,2
2e arrdt.		2	11	6,1	
3e arrdt.		1	10	3,1	
4e arrdt.	1	5	14	7,5	
5e arrdt.	6	4	33	7,2	
6e arrdt.	1	2	13	3,7	
7e arrdt.	3	1	13	3,1	
8e arrdt.	8	3	18	7,6	
9e arrdt.	2	4	33	6,6	
10e arrdt.	3	8	32	4,7	
11e arrdt.	2	4	37	2,8	
12e arrdt.	7	6	43	3,9	
13e arrdt.	9	17	72	5,4	
14e arrdt.	10	6	61	5,5	
15e arrdt.	10	12	67	3,8	
16e arrdt.	11	4	31	2,8	
17e arrdt.	5	5	35	2,6	
18e arrdt.	6	7	47	3,0	
19e arrdt.	7	4	47	3,1	
20e arrdt.	3	9	37	2,5	
Paris	96	105	659	3,9	

Sources : Ville de Paris, 2014 et Insee, recensement 2014

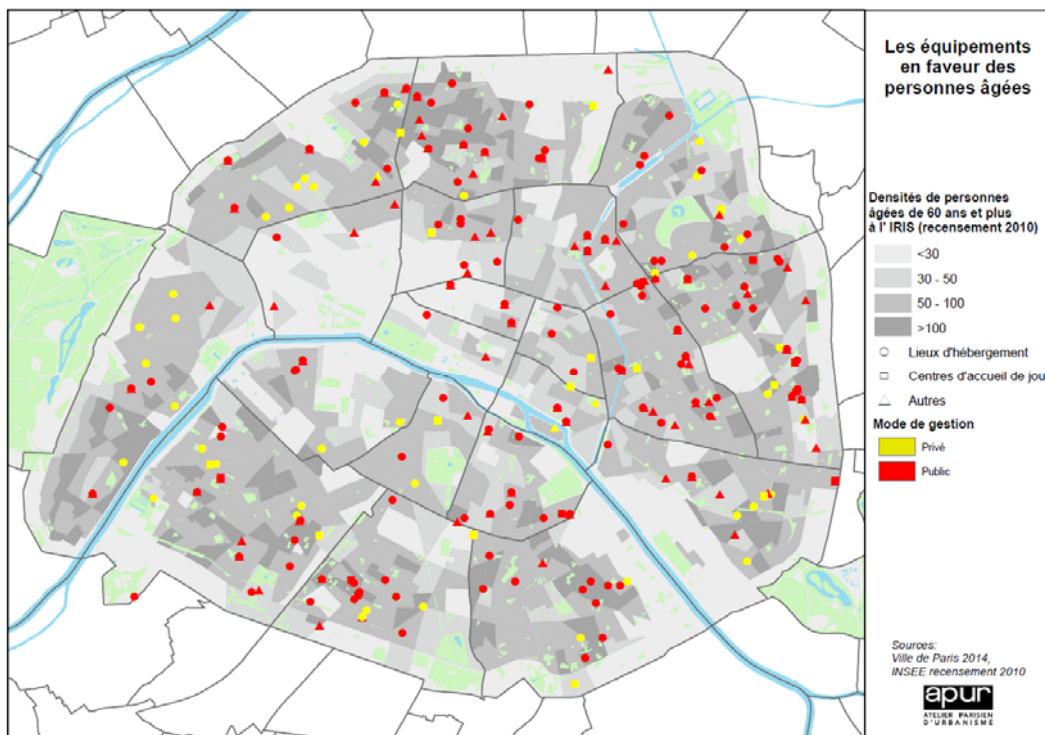
Avec 5 équipements de santé pour 10 000 habitants, les quatre arrondissements centraux considérés ensemble ont un taux d'équipement de santé supérieur à la moyenne parisienne (3,9 pour 10 000 habitants). Sur ce point, le 3^{ème} arrondissement est néanmoins moins bien placé que le 4^{ème} arrondissement.

Classement selon le nombre d'équipements de santé pour 10 000 habitants



Sources : Ville de Paris, 2014 et Insee, recensement 2014

EQUIPEMENTS Equipements en faveur des personnes âgées

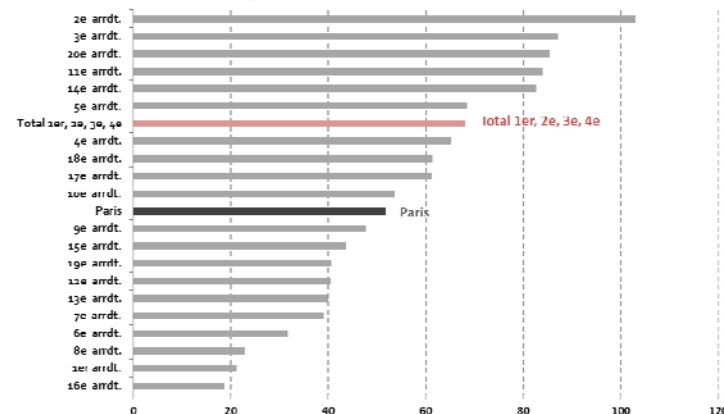


Les 2^e et 3^e arrondissements ont les taux d'équipements en faveur des personnes âgées les plus élevés de Paris (nombre d'équipements en faveur des personnes âgées rapporté aux résidents âgés de 75 ans ou plus). Le 4^e arrondissement se positionne aussi au-dessus de la moyenne parisienne, contrairement au 1^{er} arrondissement dont le taux d'équipement est très bas.

	Nombre d'équipements en faveur des personnes âgées	Capacité d'accueil dans les équipements en faveur des personnes âgées - y compris accueil de jour-	Nombre d'habitants de 75 ans ou plus	Nombre de places pour 1000 habitants de 75 ans ou plus	
1er arrdt.	2	30	1 414	21,2	68,0
2e arrdt.	6	101	982	102,9	
3e arrdt.	4	175	2 010	87,0	
4e arrdt.	7	142	2 180	65,1	
5e arrdt.	15	360	5 260	68,4	
6e arrdt.	5	156	4 923	31,7	
7e arrdt.	6	227	5 819	39,0	
8e arrdt.	4	64	2 790	22,9	
9e arrdt.	10	156	3 271	47,7	
10e arrdt.	11	230	4 284	53,7	
11e arrdt.	26	796	9 487	83,9	
12e arrdt.	15	487	12 021	40,5	
13e arrdt.	16	544	13 618	39,9	
14e arrdt.	20	957	11 576	82,7	
15e arrdt.	24	892	20 416	43,7	
16e arrdt.	13	376	20 177	18,6	
17e arrdt.	22	772	12 604	61,3	
18e arrdt.	25	728	11 874	61,3	
19e arrdt.	18	457	11 268	40,6	
20e arrdt.	33	1 108	12 972	85,4	
Paris	282	8 758	168 946	51,8	

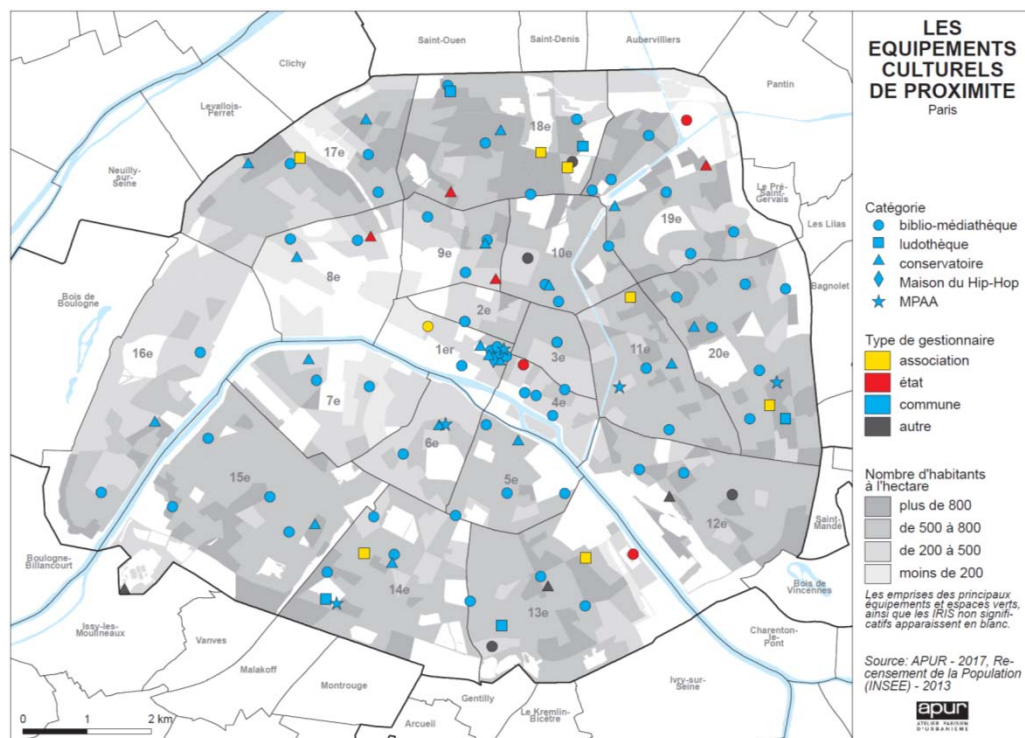
Sources : Ville de Paris, 2014 et Insee, recensement 2013

Classement selon le nombre d'équipements en faveur des personnes âgées pour 1 000 habitants de 75 ans ou plus



Sources : Ville de Paris, 2014 et Insee, recensement 2013

EQUIPEMENTS Bibliothèques, ludothèques, conservatoires

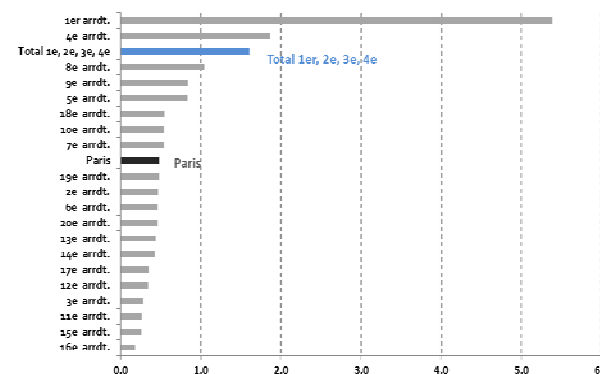


	Nombre de bibliothèques, médiathèques	Nombre de ludothèques	Nombre de conservatoires	Nombre d'habitants	Nombre d'équipements culturels pour 10000 habitants
1er arrdt.	6	0	3	16 717	5,4
2e arrdt.	1	0	0	21 263	0,5
3e arrdt.	1	0	0	35 077	0,3
4e arrdt.	5	0	0	26 796	1,9
5e arrdt.	4	0	1	60 030	0,8
6e arrdt.	1	0	1	43 134	0,5
7e arrdt.	2	0	1	55 486	0,5
8e arrdt.	2	0	2	38 257	1,0
9e arrdt.	3	0	2	59 389	0,8
10e arrdt.	4	0	1	92 228	0,5
11e arrdt.	2	1	1	151 542	0,3
12e arrdt.	3	1	1	143 922	0,3
13e arrdt.	5	2	1	182 318	0,4
14e arrdt.	3	2	1	141 230	0,4
15e arrdt.	4	0	2	235 366	0,3
16e arrdt.	2	0	1	165 745	0,2
17e arrdt.	3	1	2	170 186	0,4
18e arrdt.	5	4	2	199 135	0,6
19e arrdt.	7	0	2	187 156	0,5
20e arrdt.	6	2	1	195 468	0,5
Paris	69	13	25	2 220 445	0,5

Sources : Apur 2017 et Insee, recensement 2014

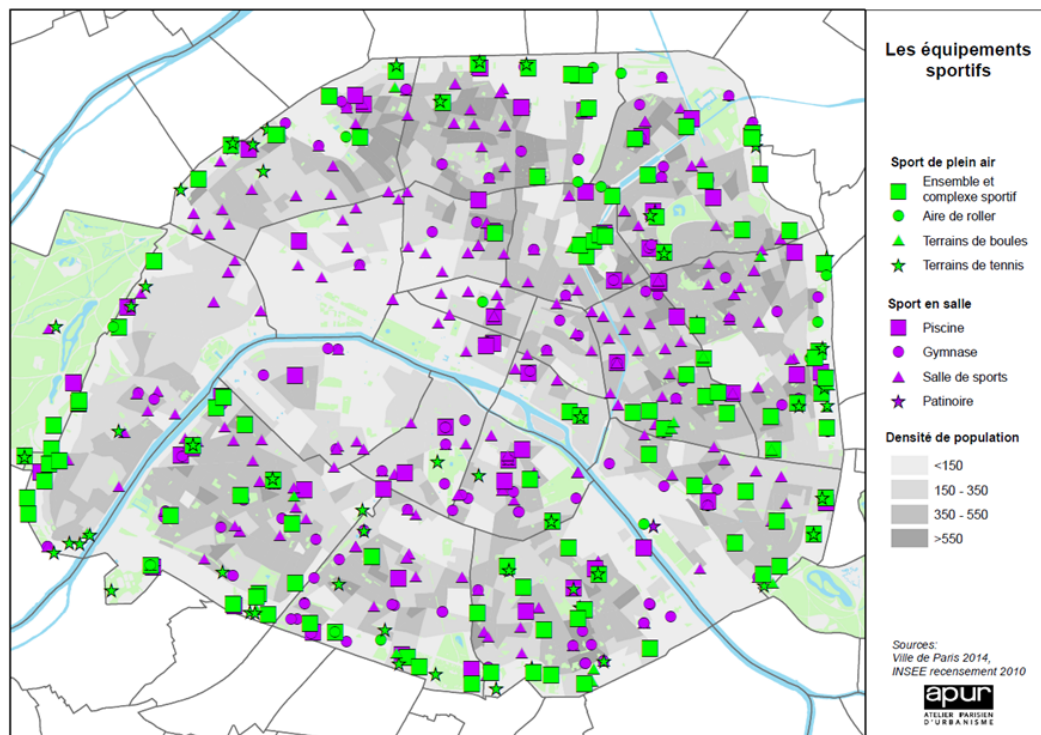
Le 1^{er} arrondissement bénéficie d'un taux d'équipements culturels de proximité (bibliothèques, médiathèques, ludothèques et conservatoires) très supérieur aux autres arrondissements parisiens grâce à la rénovation du Forum des Halles et la construction de la Canopée. Les trois autres arrondissements centraux se situent eux-aussi sensiblement au-dessus de la moyenne parisienne sur ce plan.

Classement selon le nombre de bibliothèques, ludothèques et conservatoires pour 10 000 habitants



Sources : Apur 2017 et Insee, recensement 2014

EQUIPEMENTS Equipements sportifs

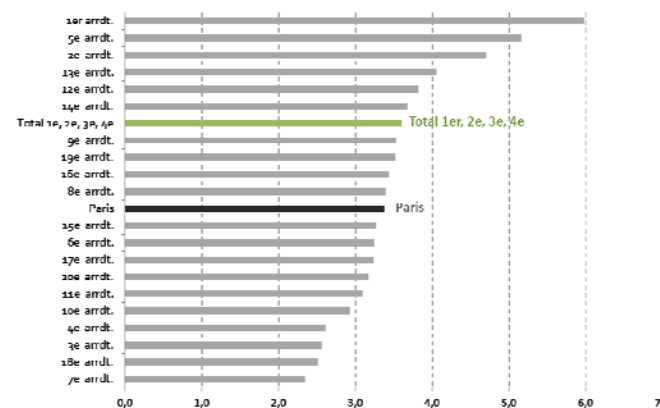


	Nombre d'équipements sportifs en salle	Nombre d'équipements sportifs en plein air	Nombre d'habitants	Nombre d'équipements sportifs pour 10000 habitants
1er arrdt.	10		16 717	6,0
2e arrdt.	9	1	21 263	4,7
3e arrdt.	9		35 077	2,6
4e arrdt.	4	3	26 796	2,6
5e arrdt.	27	4	60 030	5,2
6e arrdt.	13	1	43 134	3,2
7e arrdt.	13		55 486	2,3
8e arrdt.	13		38 257	3,4
9e arrdt.	20	1	59 389	3,5
10e arrdt.	19	8	92 228	2,9
11e arrdt.	33	14	151 542	3,1
12e arrdt.	30	25	143 922	3,8
13e arrdt.	51	23	182 318	4,1
14e arrdt.	38	14	141 230	3,7
15e arrdt.	50	27	235 366	3,3
16e arrdt.	28	29	165 745	3,4
17e arrdt.	38	17	170 186	3,2
18e arrdt.	34	16	199 135	2,5
19e arrdt.	46	20	187 156	3,5
20e arrdt.	37	25	195 468	3,2
Paris	522	228	2 220 445	3,4

Sources : Ville de Paris, 2014 et Insee, recensement 2014

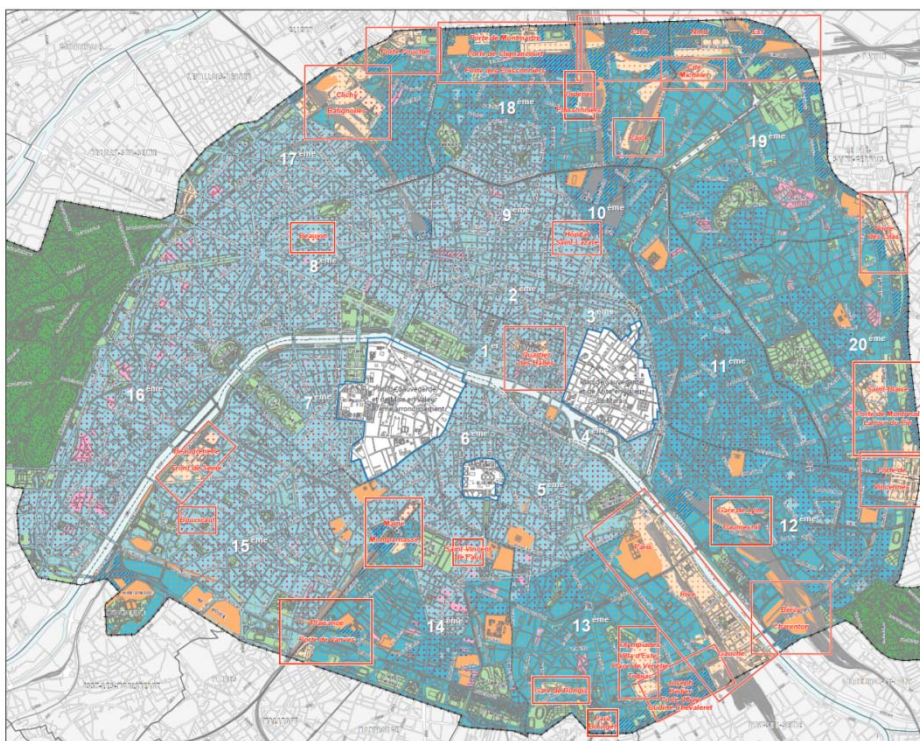
Les 1^{er} et 2^e arrondissements ont les taux d'équipements sportifs parmi les plus élevés de Paris, avec le 5^e arrondissement. Les 3^{ème} et 4^{ème} arrondissements sont moins bien pourvus. Sur le territoire des quatre premiers arrondissements regroupés, le taux d'équipement sportif est un peu supérieur à la moyenne parisienne. Il s'agit surtout d'équipements de sport en salle. La piétonisation des berges rive droite et les aménagements associés viennent compléter cette offre.

Classement selon le nombre d'équipements sportifs pour 1 000 habitants



Sources : Ville de Paris, 2014 et Insee, recensement 2014

DOCUMENTS D'URBANISME Plan Local d'Urbanisme de Paris (PLU)



Zone Urbaine Générale

Secteurs soumis à l'article UG.2.2.1

- Secteur de protection de l'habitation
- Site de protection des grands magasins
- Secteur d'incitation à la mixité habitat-emploi
- Sous-secteur plus favorable à l'emploi

Secteurs non soumis à l'article UG.2.2.1

- Secteur de Maisons et villas
- Secteur d'aménagement

Autres zones

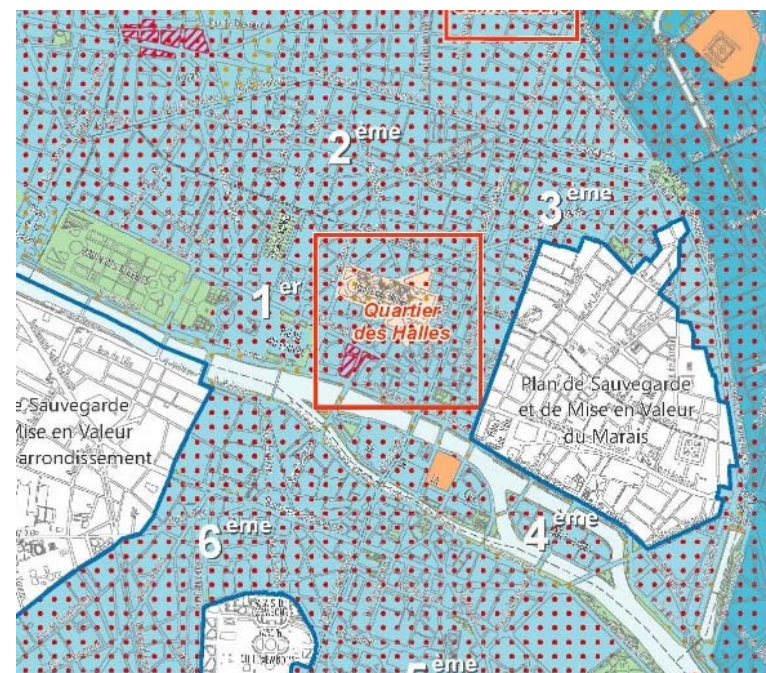
- Zone Urbaine de Grands Services Urbains
- Zone Urbaine Verte
- Zone Naturelle et forestière

Secteurs soumis à l'article UG.2.3

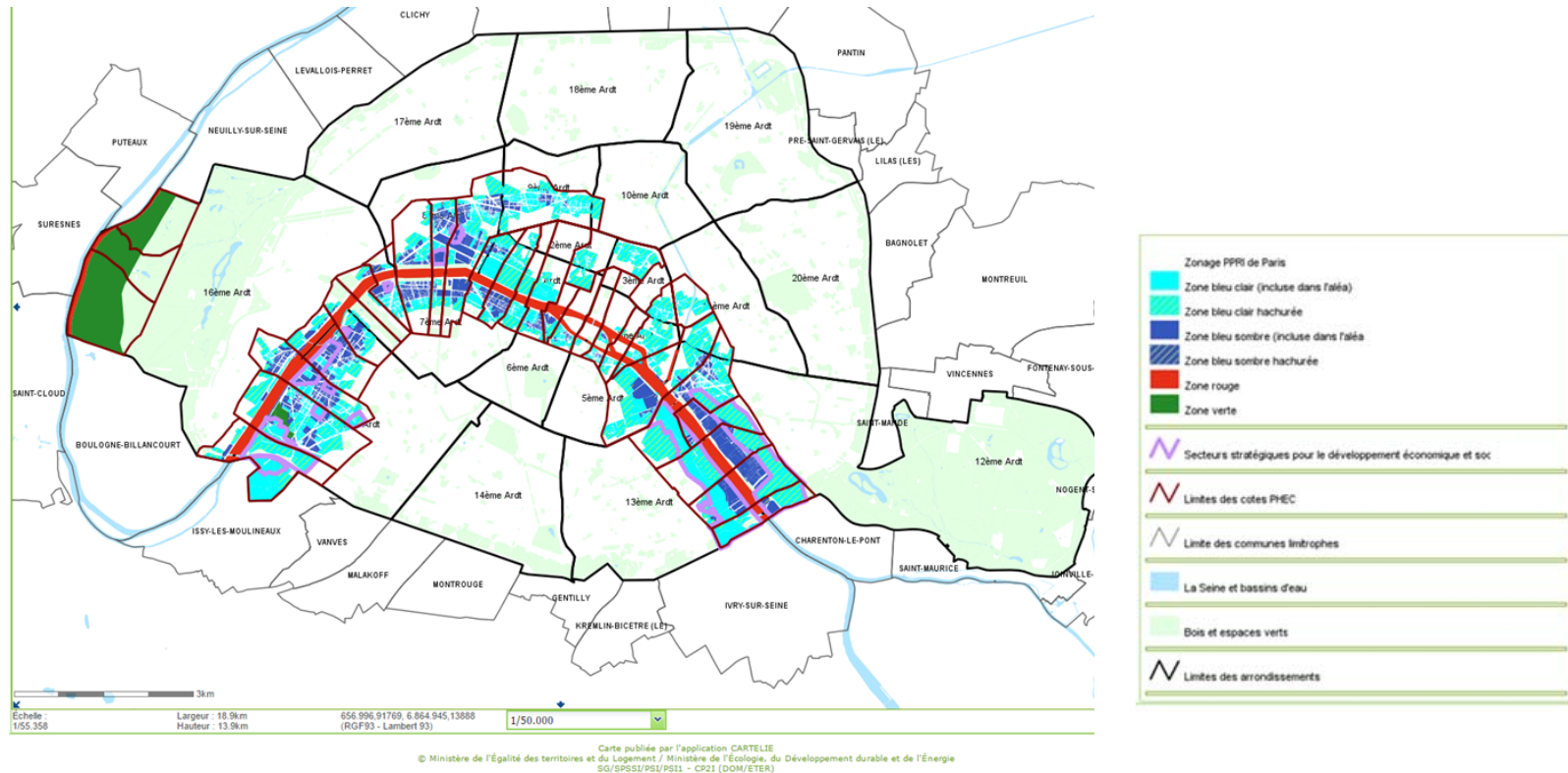
- Zone de déficit en logement social
- Zone non déficitaire en logement social

Le PLU de Paris couvre le territoire communal à l'exception des secteurs sauvegardés du Marais et du 7^{ème} arrondissement régis par des plans de sauvegarde et de mise en valeur, et du jardin du Luxembourg que la loi urbanisme et habitat du 2 juillet 2003 a placé en dehors du champ d'application du PLU. La majeure partie du territoire est classée en zone urbaine générale (UG).

En dehors du PSMV du Marais, les 4 premiers arrondissements sont majoritairement couverts par la zone UG. Ils sont également situés en secteur de protection de l'habitation et en zone de déficit en logement social. Quelques grands espaces verts et squares (jardins des Tuileries, Palais Royal,...) sont classés en zone urbaine verte et l'hôtel Dieu en zone de grands services urbains. Le quartier des Halles fait l'objet d'un secteur d'aménagement.



DOCUMENTS D'URBANISME PPRI



Les PPRI établis par l'Etat traduisent l'exposition aux risques d'un territoire. L'aléa étudié est l'inondation de Paris suite à une crue atteignant les niveaux d'eaux atteints en 1910 et ayant 1% de chance de se produire chaque année (crue dite « centennale »).

Les secteurs dessinés en bleu clair et sombre correspondent à l'urbanisation situés dans la zone inondable. Une grande partie des 4 premiers arrondissements, du fait qu'ils bordent la Seine, mais aussi par résurgences dans le quartier de la place de la république notamment, sont susceptibles d'être inondés. C'est le cas également, mais dans une moindre mesure, grâce à la présence de la Montagne Sainte-Genève dans les 5e et 6e arrondissements.



Les Halles Livraison 2016



La Poste du Louvre Transformation en cours – Livraison 2019 Services publics, hôtel, bureaux, commerces



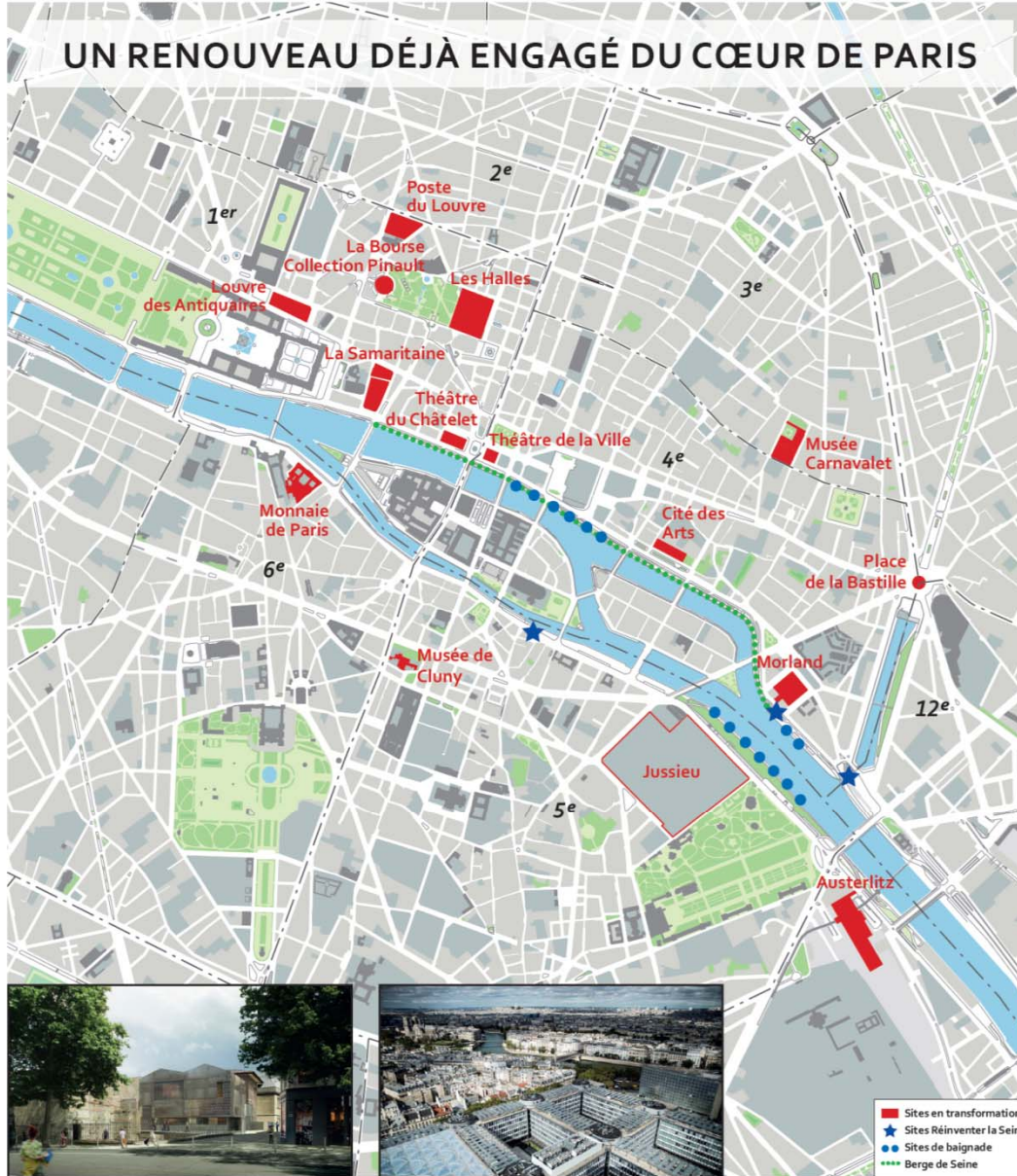
Collection Pinault Transformation en cours – Livraison 2018 13 000 m² dont 4 000 m² d'expositions



Louvre des Antiquaires Livraison 2021 17 000 m² commerces



La Samaritaine Transformation en cours – Livraison 2018 26 000 m² commerces, 20 000 m² bureaux, 7 000 m² logements sociaux



Musée de Cluny Transformation en cours



Jussieu Livraison 2016



Théâtre de la Ville Rénovation en cours



Théâtre du Châtelet Rénovation terminée



Musée Carnavalet Rénovation en cours



Moriland Livraison 2020 38000 m² (bureaux, hôtel, services et 15000 m² de logements)



Secteur Austerlitz Transformation en cours

PROJETS Les projets en cours ou engagés

